

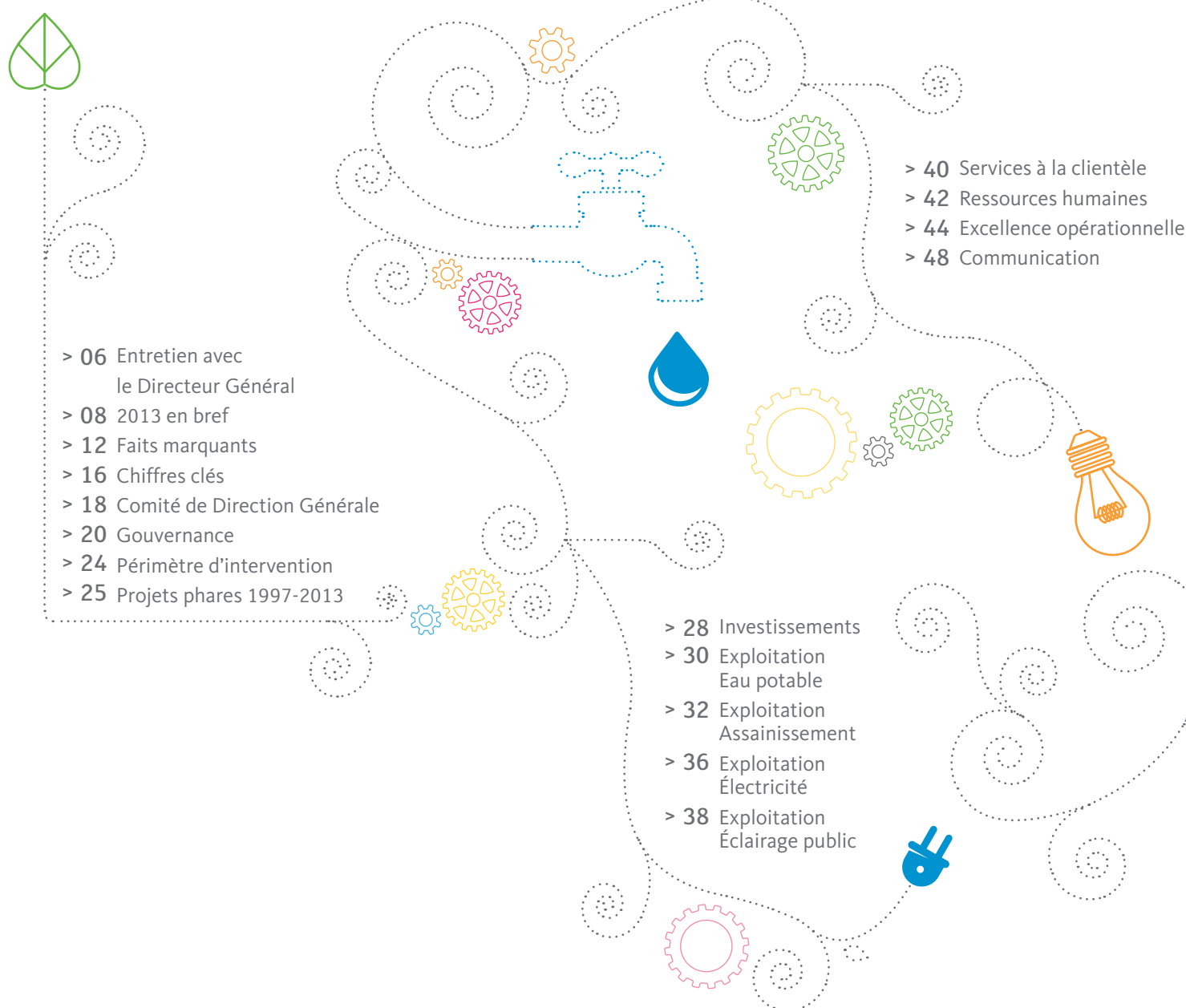
Rapport d'activité

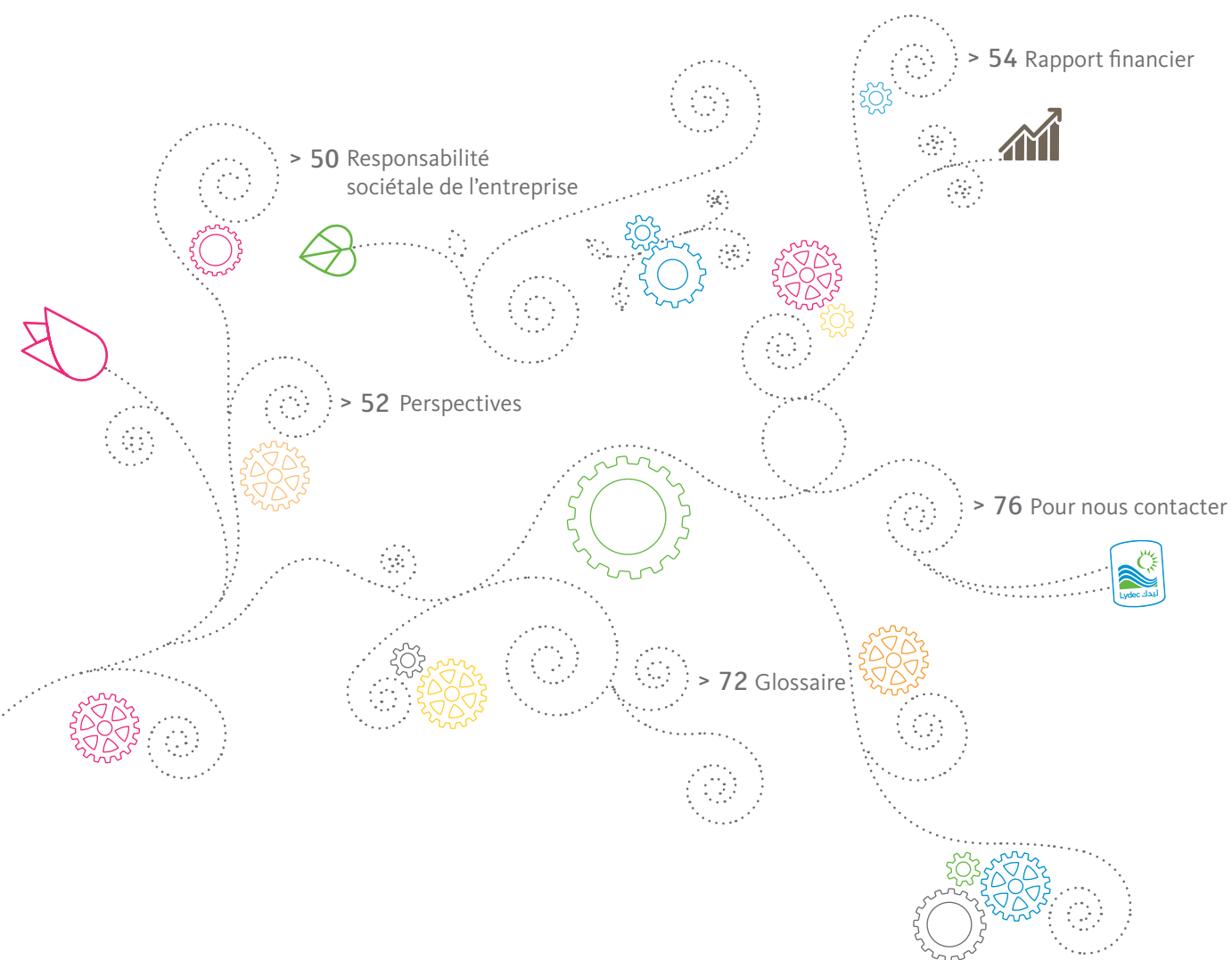
2013



Rapport
d'activité
2013

Sommaire







Entretien avec le Directeur Général



Jean-Pascal Darriet
Directeur Général

En 2013, Lydec a réalisé d'importants investissements, à un niveau jamais atteint auparavant. Qu'est-ce qui explique cela ? Quelles sont les réalisations majeures de cette année ?

En 2013, Lydec a accéléré son programme d'investissements pour tenir compte des attentes de la collectivité et des besoins en infrastructures générés par l'augmentation de la vitesse d'urbanisation du Grand Casablanca, notamment l'émergence de grandes villes nouvelles.

Par ailleurs, un projet majeur, très capitalistique, s'est poursuivi en 2013 : le système anti-pollution du littoral Est de Casablanca. Il s'agit de protéger la population et la côte Est de Casablanca de la pollution liquide générée par les rejets d'eaux usées brutes, notamment celles en provenance des industriels. Le système sera mis en eau en décembre 2014 et représente un investissement d'1,5 milliard de dirhams. Ce projet est une réalisation majeure, car il va permettre de faire passer le taux de dépollution de Casablanca de 45% à 100%. Tout le littoral sera ainsi protégé de l'Ouest à l'Est de Casablanca et toute la zone littorale restituée à la population du Grand Casablanca.

2013 a connu également la mise en service de la station d'épuration des eaux usées de Médiouna. Une réalisation exemplaire qui, je le rappelle, a fait l'objet d'une inauguration par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en présence du Président de la République française, François Hollande.

Cette même année, le système anti-pollution du littoral Ouest de Casablanca a été finalisé et a permis la dépollution de toute la zone située entre Dar Bouazza et El Hank.

Dans le cadre de la gouvernance du contrat de gestion déléguée, 2013 a été l'année de la redynamisation des comités de suivi. Quels en ont été les résultats ?

La dynamisation de la gouvernance du contrat de gestion déléguée est effective, concrète et mesurable. Le Comité de suivi de la gestion déléguée a tenu six réunions en 2013. C'est une réponse à la mesure des dossiers majeurs qui étaient en attente de traitement, et dont beaucoup ont abouti en 2013.

Le premier concerne le règlement de la deuxième et dernière tranche de la soulte à verser pour le basculement de l'ancien système de retraite de la RAD au système général du RCAR. La régularisation s'est faite en 2013 par l'émission d'un emprunt obligataire de 2,5 milliards de dirhams, réalisée avec un souscripteur unique, le RCAR, grâce à l'accompagnement de la CDG, son organisme de tutelle.

Aujourd'hui, les retraités et les salariés de l'ex-RAD et de Lydec ne sont plus exposés à un risque d'interruption des versements de leurs pensions.

Le Comité de suivi a également procédé à la validation des schémas directeurs.

Les schémas directeurs existaient, mais ils avaient besoin d'être stabilisés, finalisés et validés. Avoir un schéma directeur validé pour une activité comme la nôtre est fondamental, cela permet d'avoir de la visibilité pour le futur, de savoir quelles sont les priorités en matière d'investissements.

Le programme d'investissement de 2013 a également fait l'objet d'une validation. Désormais, la gestion déléguée avance sur un terrain validé par l'Autorité Délégante en termes de choix d'investissements.

Je citerai comme autre dossier important, la réalisation des ajustements tarifaires selon le principe de « ni gain ni perte », et qui sont destinés à compenser les avances effectuées par Lydec au titre notamment des augmentations de salaire accordées à partir de 2011, en application des décisions gouvernementales.

Un autre enjeu traité par le Comité de suivi et très vertueux pour la gestion déléguée, est la réévaluation des participations versées par les promoteurs. Elles alimentent le fonds de travaux et constituent les ressources qui financent les investissements des grandes infrastructures. Cette réévaluation permet à la gestion déléguée de disposer de ressources complémentaires pour répondre à des besoins d'investissement accrus.

Ce fut aussi l'année du démarrage du processus de la deuxième révision du contrat, quels en sont les enjeux ?

La révision, qui a d'ores et déjà démarré, exige un certain nombre de prérequis. Le premier est le lancement d'un audit sur la période 2007-2011. Il permet de réaliser l'état des lieux de Lydec au regard des engagements qu'elle a pris et des obligations contractuelles qui sont les siennes, avant de réfléchir aux besoins d'investissement futurs.

Un second prérequis est d'avancer sur les sujets qui ont fait l'objet de décisions de principe quant à leur mise en œuvre à travers les Comités de suivi de 2013. C'est notamment le cas de l'harmonisation des périmètres conformément aux dispositions du contrat de gestion déléguée. Je rappelle que l'harmonisation des périmètres de distribution, c'est la possibilité pour Lydec de gérer des périmètres identiques en eau et en électricité, l'un assurant l'équilibre de l'autre, en investissements et en recettes. Ce n'est pas le cas aujourd'hui puisque la gestion déléguée dispose d'un périmètre électricité plus compact et plus étroit que celui de l'eau potable.

Un autre sujet concerne la prise en compte des conclusions de l'audit de la première révision quinquennale. Elles ont en effet été éditées après la signature de l'avenant à la convention de mai 2009. L'objectif est de vérifier l'existence ou pas d'écarts entre les conclusions de cet audit et la révision réalisée en 2009 qui traite de la même période, et de les intégrer s'il y a lieu dans la révision à venir.

Pour revenir à la révision actuelle, l'audit se déroule de façon assez sereine, avec une fluidité des relations et des échanges avec l'Autorité Délégante, ce qui est de bon augure pour une révision abordant de façon rationnelle les enjeux d'investissement et d'hypothèses d'évolution des consommations fondant l'avenir de la gestion déléguée.

En effet, il est vraisemblable que l'urbanisation galopante de la ville et l'harmonisation des périmètres de distribution changent les équilibres économiques du contrat. Plus d'investissements, certes, mais également une accélération des consommations à pondérer par l'évolution à la baisse des consommations unitaires, liée aux nouveaux comportements des clients, plus sensibilisés à la préservation des ressources.

L'un des enjeux est également de réfléchir à l'équation entre les besoins en investissements et les ressources disponibles.

Fort heureusement, l'augmentation de l'urbanisation a généré à la fois des besoins en investissements importants et des ressources complémentaires. Aujourd'hui, nous avons un rythme de croisière du fonds de travaux, l'entité qui porte les ressources de financement des investissements, de l'ordre de 800 millions de dirhams/an. Il y a cependant toujours un écart constaté entre les besoins d'investissement suivant le rythme actuel et les ressources disponibles.

C'est tout l'intérêt et tout l'enjeu de l'harmonisation des périmètres de distribution : accéder à des ressources et générer de la valeur pour combler l'écart entre ressources disponibles et besoins d'investissements.

Lydec a lancé son projet d'entreprise Synergies 2020. Quel est son état d'avancement aujourd'hui ? Qu'est-ce que ce projet a apporté à l'entreprise ?

L'avancement de Synergies 2020, c'est d'abord l'avancement d'une très belle aventure humaine et collective. C'est aussi l'avancement des 32 projets stratégiques qu'il comporte et qui correspondent chacun à autant de navires qui portent les ambitions de Lydec. Ces embarcations sont manœuvrées par des hommes, des compétences, qui leur donnent toute leur dynamique.

Je peux citer un certain nombre de projets qui sont arrivés à destination en 2013. Le projet stratégique des Engagements de service auprès du Grand Public est un exemple emblématique d'un projet qui a mobilisé toute une équipe et toute l'entreprise à travers cette équipe. Autre exemple, le bon avancement de la création de la Fondation Lydec, préparée en 2013 dans ses missions, sa structure, son conseil d'administration et ses membres. Elle sera présentée et démarrera en 2014. Voilà un projet stratégique qui donnera une nouvelle dimension à Lydec, et qui confirmera son engagement sociétal.

Je rappelle par ailleurs que les projets stratégiques actuels ne sont que l'expression des besoins de Lydec à un moment donné. Leur bon avancement est certes une source de satisfaction, mais ce qui est encore plus intéressant, c'est de veiller à ce que d'autres projets stratégiques prennent le relais de ceux qui s'achèvent. Ceci, dans une dynamique d'anticipation des besoins exprimés ou implicites de nos parties prenantes.

En termes d'apport à l'entreprise, Synergies 2020, c'est surtout un environnement créé, propice à la mobilisation de l'ensemble des équipes, qui insuffle une dynamique dans le cadre cohérent et harmonieux d'un projet d'entreprise.

Quels sont les principaux défis pour l'année 2014 ?

Le premier enjeu est de réussir à respecter nos engagements pris devant les autorités concernant le déploiement du PAP (Plan d'Actions Prioritaires) de proximité en réponse aux attentes de Sa Majesté le Roi formulées lors du discours du 11 octobre 2013.

Le PAP de proximité mobilise des équipes nouvelles et des moyens nouveaux, matériels et financiers (560 millions de dirhams), qui viennent en supplément des efforts d'investissement déjà prévus.

C'est un enjeu pour 2014 et au-delà, qui concerne cinq volets : l'assainissement, l'éclairage public, les opérations INDH-Inmae, les voiries et réseaux et l'individualisation de l'alimentation en eau potable et en électricité. Les moyens que nous mettons en œuvre s'appuient d'abord sur la mobilisation sans précédent des équipes en place. C'est aussi, afin que cet effort particulier ne se fasse pas au détriment des investissements et de l'exploitation habituels ou déjà programmés, des équipes supplémentaires nouvellement recrutées et spécialement affectées à ces actions de proximité, du nouveau matériel roulant loué ou acheté, des marchés avec des entreprises spécialisées qui vont travailler sous le pilotage de Lydec...

Nous devons aussi poursuivre la dynamique de gouvernance active avec l'Autorité Délégante afin de poursuivre l'examen de notre modèle économique et de nous préparer à l'impact pour Lydec de la signature du contrat-programme de l'ONEE avec l'Etat, qui sera porteur d'enjeux conséquents en matière d'évolution des conditions d'achat de l'électricité et de l'eau et d'harmonisation des périmètres.

Et bien entendu, notre ambition est aussi de poursuivre en 2014 le processus de la révision quinquennale.

Comment percevez-vous désormais le rôle et l'engagement de Lydec au sein de la Région du Grand Casablanca, une agglomération en constant développement ?

Avec ses 3550 collaborateurs, Lydec se positionne comme un partenaire résolument engagé auprès de la collectivité. Notre entreprise en a déjà fait la démonstration en 2013, à travers son effort d'investissement sans précédent, mais également en se mobilisant au plus près du terrain, en veillant à responsabiliser les équipes locales, à leur donner des moyens pour répondre aux besoins des élus, des autorités, des associations au regard de leurs besoins qui sont non seulement techniques ou environnementaux mais également sociétaux... autant de sujets sur lesquels Lydec a des engagements contractuels mais souhaite aussi développer ses priorités citoyennes.

En 2014, ce partenariat s'ancrera davantage à travers l'augmentation de l'effort d'investissement et de mobilisation des équipes au profit du Plan d'Actions Prioritaires de proximité mis en place auprès de la collectivité sous l'impulsion affirmée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans une démarche résolument sociétale et sociale. Une belle année à construire ensemble.



Investissements

En 2013, Lydec confirme la forte dynamique de ses investissements qui atteignent un nouveau record à 2,2 milliards de Dhs, soit une croissance de plus de 36% par rapport à 2012. Ils portent aussi bien sur l'extension des réseaux des quatre métiers que sur les grands projets de dépollution et sont consacrés à près de 60% au métier de l'assainissement.

Depuis 1997, près de 15 milliards de Dhs ont été investis pour accompagner le développement du Grand Casablanca.

La stratégie d'investissements vise le développement de la qualité des services pour les quatre métiers eau, assainissement, électricité et éclairage public selon six axes :

- > l'extension de réseaux pour accompagner l'urbanisation ;
- > la sécurisation de la distribution de l'eau potable et de l'électricité ;
- > la pérennisation du patrimoine existant ;
- > la réalisation de projets structurants pour lutter contre les inondations ;
- > l'accompagnement de l'INDH ;
- > la lutte contre la pollution des côtes et des milieux récepteurs.

Le Grand Casablanca connaît une croissance rapide de son urbanisation qui nécessite des besoins accrus en investissement.

En effet, les programmes actuels de la gestion déléguée sont basés sur l'hypothèse d'un rythme de croissance de 200 ha/an, contre 300 ha/an constatés sur le terrain. Ce rythme devrait tripler dans les 20 prochaines années. Une étude technico-financière de Lydec estime le besoin global d'investissement à 30 milliards de Dhs HT pour les 15 prochaines années.

Par ailleurs, l'entreprise a poursuivi la réalisation des grands projets de dépollution destinés à protéger les milieux récepteurs des rejets d'eaux usées et à porter le taux de dépollution de la ville à 100% :

- > la station d'épuration de Médiouna (STEP), inaugurée en avril ;
- > les ouvrages de transfert des eaux usées de Dar Bouazza, finalisés en septembre ;
- > le projet du Système Anti-Pollution (SAP) du littoral Est de Casablanca, dont la mise en eau est prévue en décembre 2014.

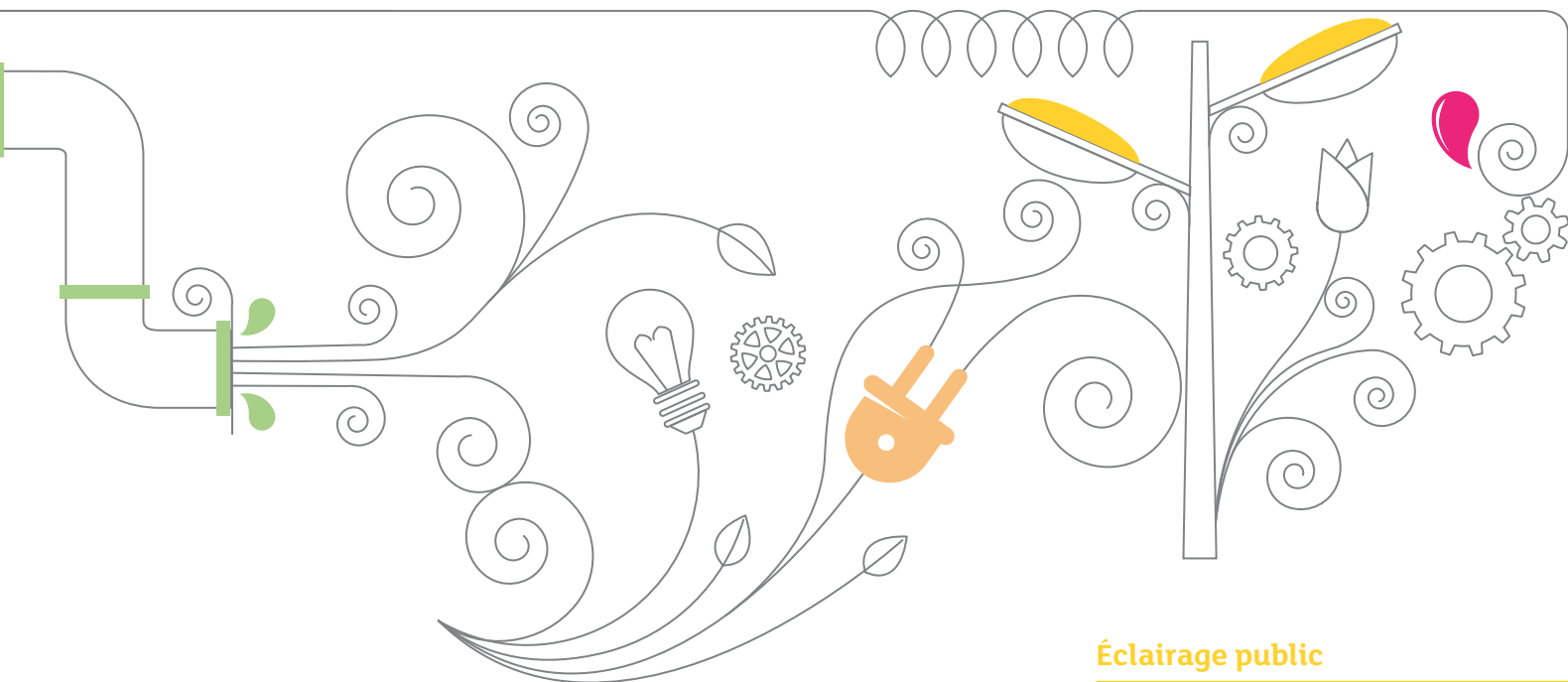
Eau potable

Lydec a intensifié sa mobilisation en 2013 pour consolider la performance du réseau.

Le rendement a atteint 76%, en augmentation d'un point par rapport à 2012, soit une économie d'environ 3,4 millions de m³ d'eau potable.

L'entreprise s'est également dotée d'outils de diagnostic et de pilotage plus performants, avec, en particulier : des détecteurs acoustiques fixes sur les réseaux les plus « sensibles », la sectorisation permanente de l'ensemble du réseau, un système informatique de supervision géographique qui permet, pour un secteur donné, de stocker toutes les informations hydrauliques, et la mesure régulière de l'efficacité technique et économique des renouvellements effectués. Ainsi, en 2013, plus de 20 000 fuites ont été détectées et réparées avec des délais moyens réduits de 4 jours à 1,5 jour sur les 12 derniers mois.

D'un autre côté, environ 76 000 analyses de paramètres microbiologiques et physico-chimiques ont été menées pour contrôler la qualité de l'eau distribuée, soit 2 fois plus que le nombre exigé par la norme en vigueur.



Assainissement

Le fait marquant pour Lydec en 2013 est sans conteste l'inauguration, le 3 avril, de la station d'épuration de Médiouna par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en présence du Président de la République française, François Hollande. Cette STEP, qui a nécessité un investissement de 140 millions de Dhs, constitue une première environnementale. La technologie qu'elle utilise permet en effet la réutilisation des eaux usées épurées dans l'irrigation agricole.

Les travaux d'assainissement liquide de la zone côtière ouest de Dar Bouazza ont, quant à eux, pris fin en septembre 2013. Ils permettent le transfert des eaux usées de Dar Bouazza, de la partie Nord de la ville nouvelle Errahma ainsi que d'une trentaine de douars situés le long de la route d'Azemmour, vers Casablanca.

Le chantier phare du Système Anti-Pollution du littoral Est de Casablanca, qui représente le plus gros investissement de la gestion déléguée avec 1,5 milliard de Dhs, a également bien avancé. Sa mise en eau est prévue pour décembre 2014 et permettra de porter le taux de dépollution de Casablanca à 100%.

Par ailleurs, et afin d'assurer le bon écoulement des eaux usées et de limiter les risques de débordements des eaux pluviales, Lydec a procédé en 2013 à plusieurs campagnes de curage préventif sur le réseau d'assainissement. Elle a également procédé à la réhabilitation et au renforcement du réseau, notamment au niveau du boulevard Al Qods, de Derb Foukara et de Hay Dakhla.

Enfin, Lydec effectue un contrôle régulier des rejets industriels et de la qualité des eaux de baignade. En 2013, l'entreprise a réalisé plus de 2 618 enquêtes sur des rejets industriels et signé 114 nouvelles conventions d'accompagnement de grands clients. S'agissant des eaux de baignade, 172 prélèvements, répartis sur 10 plages, ont été analysés.

Électricité

Le développement du réseau d'électricité s'est accéléré en 2013 à la faveur de la réalisation de plusieurs grands projets urbains tels que Casanearshore, Anfa Place ou encore Midparc en cours.

Plusieurs actions ont aussi été menées en vue d'augmenter la performance du réseau dont le rendement s'est situé à 93,2%.

Parmi celles-ci, citons la poursuite du programme pluriannuel de changement de tension de 5,5 kV en 20 kV et qui a concerné 250 postes de distribution publique et 83 postes clients en HTA, la sectorisation du réseau qui permet de cibler les zones à faible rendement et le passage à Mohammedia de 22 kV à 20 kV qui a concerné 85 postes de distribution publique et postes clients.

D'un autre côté, Lydec a renforcé ses actions en vue de sécuriser le réseau par un programme ambitieux d'investissements et de maintenance sur les postes sources.

Elle a également procédé à la mise en place de cellules étanches dans 150 postes de distribution publique afin de prévenir les défaillances en cas d'inondations.

Par ailleurs, le nombre d'incidents sur le réseau primaire a diminué de 17,2 % par rapport à 2012. Il s'élève à fin 2013 à 412, dont 98 dus aux arrachements de câble.

Enfin, Lydec a poursuivi le déploiement du projet de téléconduite qui permet de gérer à distance les ouvrages électriques. Le poste source Aïn Harrouda ainsi que 15 postes de distribution publique télécommandés ont été raccordés à la plateforme du Bureau Central de Conduite en 2013.

Éclairage public

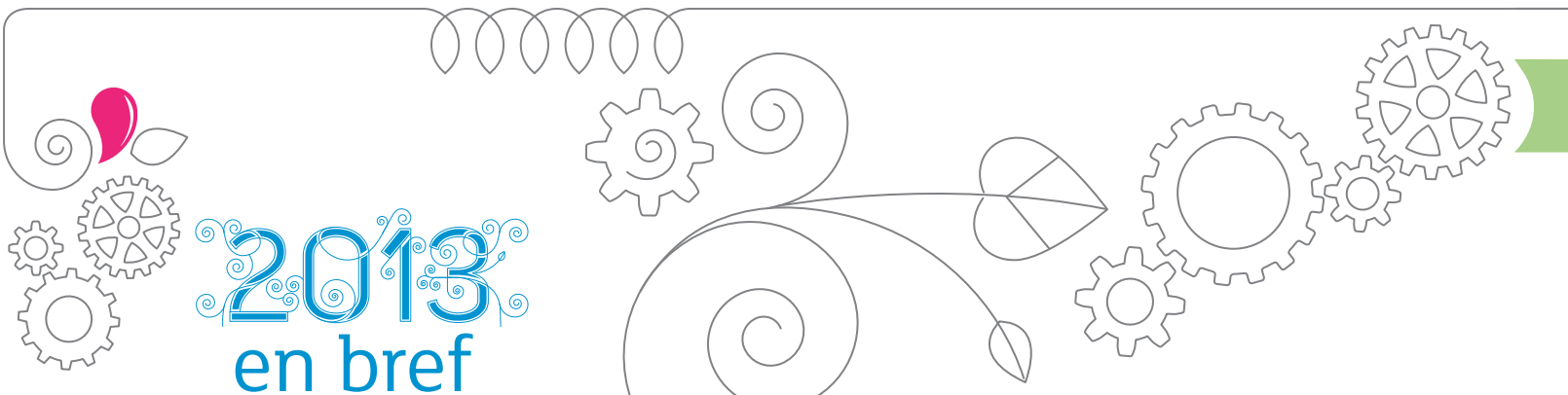
En 2013, l'activité de l'éclairage public a été marquée par deux évolutions majeures : l'extension du périmètre assuré par Lydec et le lancement d'un Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de proximité.

En effet, depuis le 1^{er} avril, Lydec a repris en gestion l'activité de l'éclairage public des secteurs périphériques de la Communauté Urbaine de Casablanca, suite à la demande des autorités. Le parc des points lumineux a ainsi augmenté de 18%.

Quant au PAP de proximité, il comprend un programme ambitieux en matière d'éclairage public. Il prévoit la réalisation en un an du programme prévisionnel d'extensions et de renouvellements prévus initialement sur les six prochaines années, soit un investissement prévisionnel de 138 millions de Dhs HT en 2014.

Par ailleurs, en 2013, Lydec a poursuivi ses actions de renforcement du réseau, notamment par :

- une politique de maintenance préventive avec en particulier des tests mécaniques sur 5 400 mâts ;
- le renouvellement de 21,4 km et l'extension de 10,7 km de réseau ;
- l'élaboration d'une cartographie lumière de Casablanca et de Mohammedia. Elle permet d'évaluer le niveau de service de l'éclairage public en se basant sur le niveau d'éclairement mesuré grâce à des relevés de terrain effectués de nuit ;
- l'installation de dispositifs d'efficacité énergétique : acquisition de matériel à haut rendement énergétique, pose de 12 stabilisateurs de tension dont l'objectif est de réduire la consommation de 30% après minuit et de nouvelles lampes économiques de 36 watts, en remplacement des lampes de 150 watts.



2013 en bref

Services à la clientèle

Lydec a mis en place début avril 10 Engagements de service concrets et mesurables, ciblés sur les attentes des clients Grand public recueillies à partir d'un dispositif d'écoute complet mobilisé en amont. À fin décembre 2013, le taux de respect moyen de ces engagements de service s'est élevé à 96,7%.

Par ailleurs, plusieurs actions ont été mises en place afin de renforcer l'efficacité opérationnelle des services et la réactivité d'intervention des équipes, notamment la diversification des canaux de paiement pour les particuliers, le renforcement du dispositif d'écoute des clients basé sur les enquêtes de satisfaction, l'équipement des agents chargés des petites interventions d'une nouvelle génération de Personal Digital Assistants (PDA) et l'actualisation du référentiel d'adresses partagées de l'entreprise afin d'optimiser les interventions des équipes sur le terrain.

Satisfaction des clients

Au terme de l'année 2013, Lydec enregistre des taux de satisfaction inégaux auprès de ses clients particuliers, à hauteur de :

- 80% pour la qualité des services en ce qui concerne les clients grand public ;
- 87% pour les services de dépannage (tous métiers confondus) ;
- 97% pour la qualité d'accueil en agence ;
- 86% pour le service d'abonnement.

Trophée « Top Performer RSE »

Pour la deuxième fois consécutive, Lydec a été classée parmi les « Top-performers RSE » par Vigeo Maroc, notamment pour ses actions dans le domaine de la non-discrimination et de l'égalité professionnelle.

Ressources humaines

Lydec a poursuivi sa politique de recrutement et de formation en embauchant près de 140 nouveaux collaborateurs et en dispensant plus de 72 000 heures de formation dont 50% ont été délivrées par des formateurs internes pour capitaliser sur les expertises propres de l'entreprise.

Pour développer l'employabilité des collaborateurs et préparer la relève, des revues de cadres régulières ont été tenues avec les directions avec comme objectif d'actualiser le plan de succession des fonctions critiques et de mettre en place des plans de progrès individuels. Dans ce sens, l'incitation à la mobilité interne a été accentuée et ce ne sont pas moins de 186 collaborateurs qui ont changé de poste à fin 2013, dont 20 cadres.

D'un autre côté, Lydec a continué de promouvoir la diversité et l'égalité des chances avec le recrutement de personnes en situation de handicap, l'insertion des jeunes (30% des recrutements réalisés en 2013) et l'ouverture de métiers dits « masculins » aux femmes.

Système de management

En 2013, le système de management de Lydec a évolué vers un système intégré Qualité, Santé et Sécurité au Travail (QSST), basé sur les référentiels ISO 9001, OHSAS 18001 ainsi que sur la norme NM 00.5.801-2009.

Ce système intégré porte sur l'ensemble des activités de l'entreprise et de ses ouvrages.

En 2013, Lydec a obtenu avec succès la certification de son Système de Management Intégré (SMI), Qualité, Santé et Sécurité au Travail (QSST), selon les deux référentiels ISO 9001 et OHSAS 18001, par IMANOR et AFAQ AFNOR International.

Deux autres reconnaissances ont également été reconduites en 2013 :

- l'accréditation du Centre Technique de Métrologie pour ses activités d'étalonnage des compteurs Eau et Électricité selon le référentiel ISO 17025 ;
- la certification ISO 27001 du Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI).

Synergies 2020

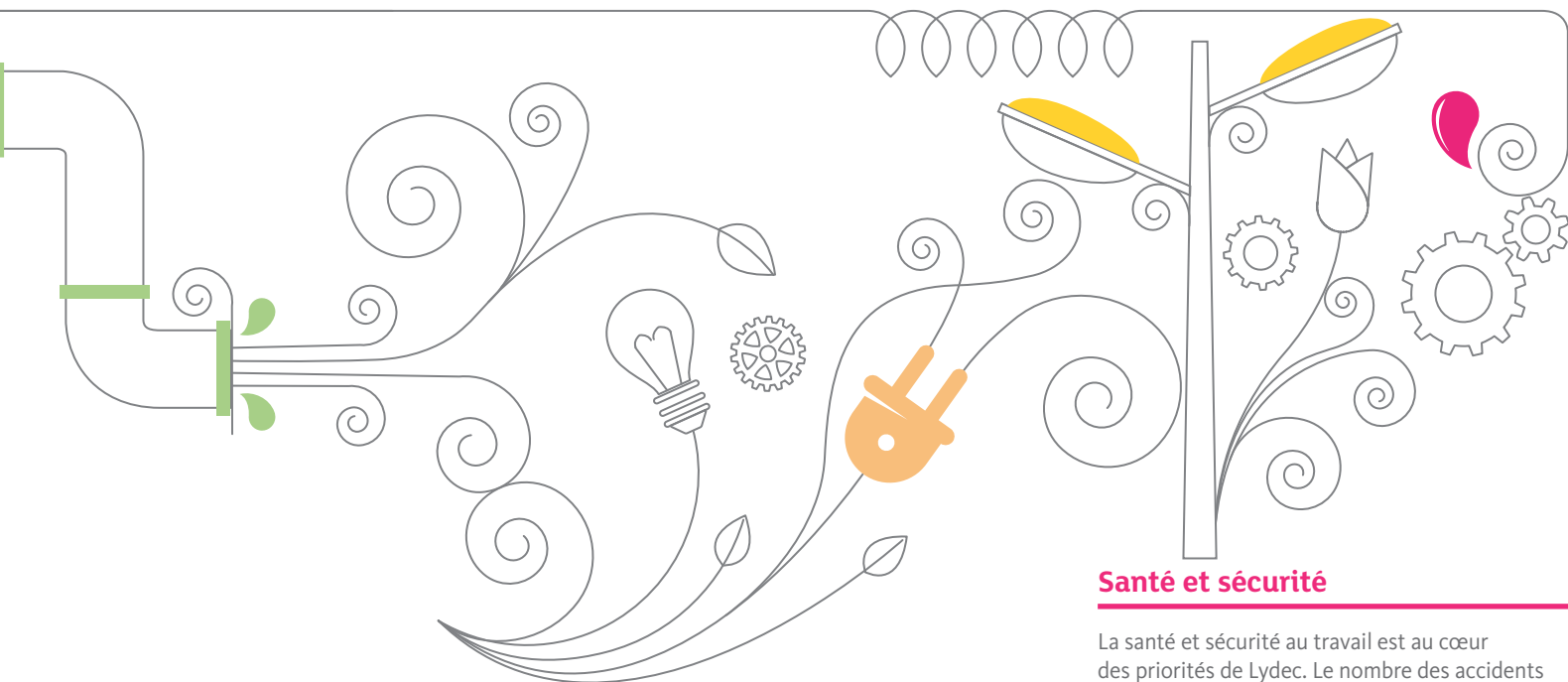
Construit en 2012 sur la base d'une écoute de toutes ses parties prenantes, le projet d'entreprise de Lydec, Synergies 2020, est articulé autour de trois orientations stratégiques majeures et d'un socle commun :

- Être à l'écoute et au service de tous les clients ;
- Être le partenaire quotidien des collectivités, de leurs habitants et de leurs représentants ;
- Être la référence professionnelle durable des entreprises de service public ;

En s'appuyant sur une équipe mobilisée, fière de ses métiers et qui s'adapte à son environnement. Elles se déclinent en six enjeux clés :

- Client ;
- Ressources humaines ;
- Image et Culture d'entreprise ;
- Responsabilité Sociétale de l'Entreprise ;
- Contrat de gestion déléguée ;
- Excellence opérationnelle.

Sur la base de ces orientations et de ces enjeux, 32 projets stratégiques ont été définis en 2013. Ils sont portés par les collaborateurs de l'entreprise et suivis par le Comité de Direction Générale dans le cadre d'un comité dédié.



Système d'information

Le système d'information de Lydec confirme en 2013 sa forte contribution à l'amélioration des services aux clients et à la performance opérationnelle de l'entreprise, notamment par la conception d'applications permettant d'optimiser les interventions sur le terrain, le développement d'outils de suivi de la performance et le déploiement d'un plan d'actions de sécurisation des infrastructures.

Pour rappel, Lydec est la deuxième grande entreprise marocaine à avoir obtenu la certification ISO 27001 de son Système de Management de la Sécurité de l'Information.

Information aux parties prenantes

Pour accompagner le lancement des 10 Engagements de service auprès de ses clients Grand public, Lydec a mené deux campagnes de communication d'envergure portées par un important dispositif médias et hors-médias. L'entreprise a également organisé en été une campagne de sensibilisation à la maîtrise des consommations d'eau et d'électricité par un usage rationnel des ressources. D'un autre côté, des actions spécifiques de proximité auprès des autorités, des élus et des associations locales ont été engagées en 2013, notamment la présentation du projet d'entreprise Synergies 2020 et des 10 Engagements de service Grand Public, près d'une centaine de visites sur le terrain et des visites des grands chantiers tels que celui du SAP Est.

En 2013, Lydec a consolidé sa relation avec les médias et sa présence sur le web et les médias sociaux pour informer le public sur ses réalisations et ses enjeux et relayer ses campagnes de communication.

La communication interne a notamment accompagné le déploiement du projet d'entreprise Synergies 2020 tout au long de l'année en communiquant sur ses orientations, ses enjeux et ses projets stratégiques.

15 milliards de Dhs

C'est le montant investi depuis 1997 pour l'accompagnement du développement du Grand Casablanca et l'amélioration de la qualité du service aux clients.

Chantiers

Lydec veille de façon continue sur ses chantiers afin de répondre aux normes Qualité, Sécurité, Environnement (QSE) internationales et de :

- garantir la santé et sécurité de tous les intervenants sur les chantiers ;
- assurer la pérennité des ouvrages réalisés et valoriser le patrimoine de la Ville ;
- optimiser les coûts et les délais ;
- limiter l'impact environnemental des chantiers.

En 2013, l'entreprise a accentué sa mobilisation auprès des entreprises sous-traitantes pour prévenir les accidents de tiers. Près de 6 900 visites de chantiers ont été effectuées et plusieurs séances de sensibilisation et de formation à la sécurité ont été organisées.

En interne également, les actions de sensibilisation, de formation et de communication ont été intensifiées.

Près de 20 000 heures de formation ont été dispensées en 2013 sur des thèmes de risques majeurs et une campagne de communication « Ensemble pour 0 accident mortel » a été déployée en novembre pour sensibiliser les collaborateurs et les tiers aux règles élémentaires de sécurité.

44 300

C'est le nombre de foyers raccordés ou en cours de raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement à domicile par Lydec depuis le lancement du projet INDH-Inmae, pour un investissement global d'un montant de 734,4 millions de Dhs.

Santé et sécurité

La santé et sécurité au travail est au cœur des priorités de Lydec. Le nombre des accidents du travail a été réduit de 95% entre 1998 et 2013. En 2013, les accidents du travail déclarés avec arrêt ont baissé de 45% par rapport à 2012.

À fin décembre, le taux de fréquence (TF) et le taux de gravité (TG) à Lydec s'établissent respectivement à 0,72 contre 1,45 en 2012 et 0,04 sans évolution par rapport à 2012.

La démarche de santé et sécurité au travail a été reconnue par les organismes IMANOR et AFAQ-AFNOR international. Au terme d'un audit mené en décembre 2013, les auditeurs ont reconduit les certifications ISO 9001 version 2008 et OHSAS 18001 version 2007, dans le cadre du système de management intégré Qualité et Santé et Sécurité au Travail (QSST) de la société.

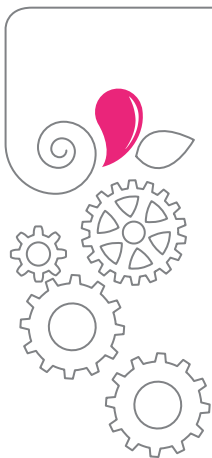
Innovation

Depuis le démarrage de ses activités, Lydec encourage l'esprit d'innovation. À titre d'exemple, chaque trimestre, elle organise les trophées IMTIAZ qui distinguent les collaborateurs selon des critères tels que l'innovation, l'esprit d'initiative, la performance. En 2013, pour aller plus loin, Lydec a créé la Direction Innovation et Coordination. Sa mission : déployer une démarche d'innovation participative sur la base d'un référentiel élaboré par des experts. Cette démarche, qui concerne l'ensemble des activités de l'entreprise, vise plusieurs objectifs :

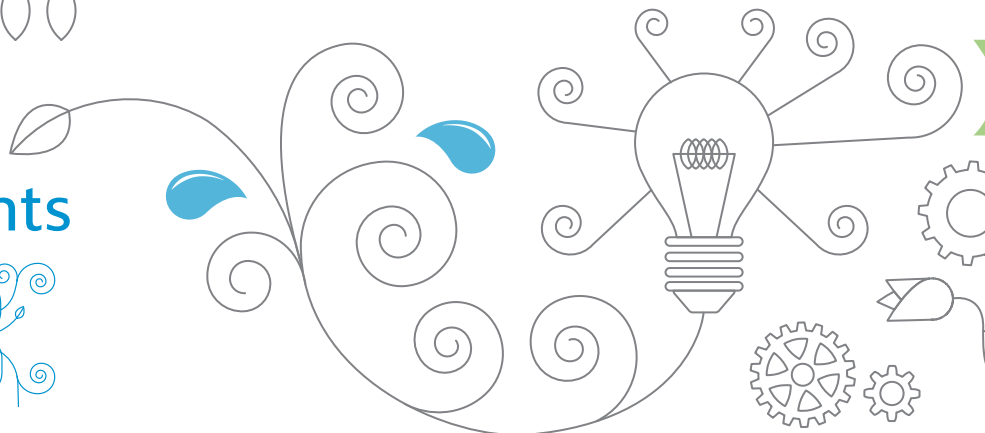
- Encourager l'esprit d'innovation au sein de l'entreprise en recensant et en valorisant les initiatives internes ;
- Promouvoir les innovations développées ;
- Accompagner les projets et garantir leur mise en œuvre concrète.

3 500

C'est le nombre de collaborateurs réunis par Lydec, dans un format inédit, pour la convention qui a constitué le coup d'envoi du projet d'entreprise Synergies 2020. Cet événement historique a permis aux collaborateurs de Lydec de se retrouver dans un cadre convivial pour célébrer le lancement du projet d'entreprise et renforcer leur cohésion.



Faits marquants 2013



Janvier

- > Lancement d'une importante opération de test des candélabres.
De janvier à mars 2013, 5 400 candélabres ont été contrôlés sur tout le périmètre de la gestion déléguée et ceux présentant un risque de chute ont été remplacés.

Février

- > 1^{er} février : organisation de la Convention interne pour le lancement du projet d'entreprise Synergies 2020. L'événement a réuni les 3 500 collaborateurs de Lydec.



- > 13 février : tenue d'une réunion du Comité de Suivi du Contrat de Gestion Déléguée.
- > 20 février : tenue d'un Conseil d'Administration pour l'arrêté des comptes annuels. Le Conseil a été précédé d'un Comité d'Audit et d'un Comité d'Éthique et de Développement Durable.
- > 20 février : célébration de la Journée Nationale de la Sécurité Routière avec l'organisation d'un séminaire portant sur le thème « Ensemble, pour adopter une conduite préventive ».

Mars

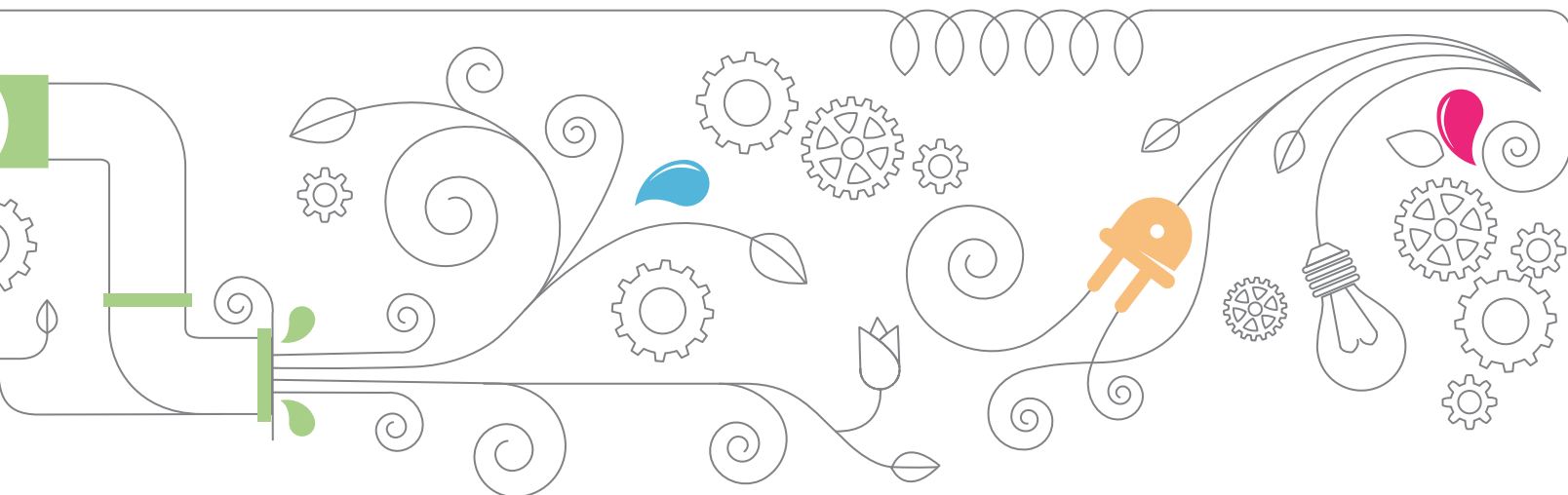
- > 7 mars : tenue d'une réunion du Comité de Suivi du Contrat de Gestion Déléguée portant sur les Schémas Directeurs Eau, Assainissement et Électricité, l'extension du périmètre électricité et sur la gestion de l'éclairage public sur les secteurs de la Communauté Urbaine de Casablanca.
- > 11 mars : organisation de la 2^{ème} rencontre annuelle avec la Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers (FNPI).
- > 14 mars : tenue d'une réunion du Comité de Suivi du Contrat de Gestion Déléguée.
- > 22 mars : célébration de la Journée Mondiale de l'Eau à travers l'organisation d'une « Caravane de l'eau » pour expliquer le cycle de l'eau (visite des principaux sites organisée au profit du réseau Casa-Environnement).



Avril

- > 3 avril : inauguration de la station d'épuration des eaux usées de Médiouna par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en présence de François Hollande, Président de la République française.





Mai

- 5 avril : lancement des 10 Engagements de service auprès des clients Grand Public, porté par une campagne de communication d'envergure.



- 8 avril : remise, à Paris, du Trophée Initiative Innovation (T2i) de SUEZ ENVIRONNEMENT pour l'application informatique AnalyseGéo, développée par Lydec.



- 15 avril : tenue d'un Comité des Nominations et des Rémunérations.
- 24 avril : tenue d'un Comité d'Orientation, réunissant l'encadrement de Lydec, pour partager un point d'étape sur Synergies 2020.

- Diffusion et affichage dans les agences Lydec et sur le site web www.lydec.ma du premier bulletin de synthèse semestriel sur la qualité de l'eau distribuée dans le Grand Casablanca, dans le cadre du déploiement des 10 Engagements de service.



- 3 mai : tenue d'une réunion du Comité de Suivi du Contrat de Gestion Délégée.
- 8 mai : signature avec les partenaires sociaux de deux protocoles d'accord : le premier relatif aux fonctions de releveur et encaisseur et le second concernant l'aménagement du temps et des conditions de travail des collaborateurs des agences clientèle, suite au déploiement des 10 Engagements de service.
- 10 et 11 mai : organisation à El Jadida du 11^{ème} séminaire annuel des médias, animé par les directeurs de Lydec, rassemblant plus de 30 journalistes.



- 16 mai : clôture du concours des Ateliers Ergapolis, auquel Lydec a apporté son soutien, ouvert aux étudiants des grandes écoles marocaines et françaises et visant à proposer des solutions de réhabilitation durables pour les abattoirs de Casablanca.

Juin

- 2 au 9 juin : participation à la 5^{ème} édition du Forum Planète'ERE organisé par l'AESVT (Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre).
- 5 juin : célébration de la Journée Mondiale de l'Environnement, notamment par l'organisation d'un spectacle théâtral pédagogique sur les enjeux de l'environnement au profit d'écoliers et des enfants des collaborateurs.
- 7 juin : tenue d'un Conseil d'Administration en vue d'autoriser le recours à un emprunt bancaire, d'examiner les modalités de cessation d'activités de Lydec Services et d'adopter une version actualisée du Code déontologique de l'entreprise.
- 9 au 14 juin : participation au 7^{ème} Congrès Mondial de l'Éducation à l'Environnement (WEEC) à Marrakech, dans le cadre du partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement.
- 10 juin : signature d'une convention entre Lydec et Casanearshore pour le raccordement sur le réseau HTA de la gestion déléguée avec un besoin en puissance estimé à 16 MVA.
- 13 juin : tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour approbation des comptes annuels.
- 22 juin : lancement de la 11^{ème} édition du programme « Plages Propres » sur la plage Lalla Meryem à Casablanca (jusqu'au 31 août), en partenariat avec les autorités locales, la Ville et la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement.



Faits marquants 2013

Juillet

- > 15 juillet : lancement de la campagne estivale de sensibilisation à la maîtrise des consommations d'eau et d'électricité, destinée au grand public.



Septembre

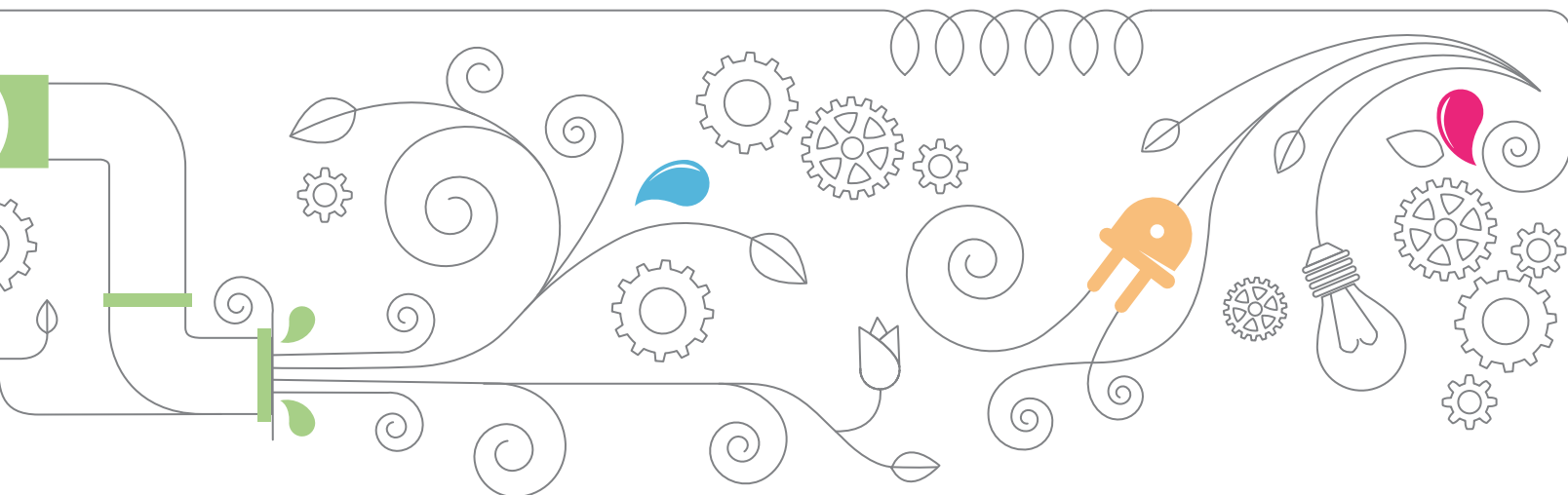
- > 5 septembre : tenue d'un Conseil d'Administration pour l'arrêté semestriel des comptes. Ce conseil a été précédé par la tenue d'un Comité d'Audit et d'un Comité d'Éthique et de Développement Durable.
- > 25 et 26 septembre : tenue d'un Comité d'Orientation rassemblant le management de Lydec autour du thème « Transversalité et esprit d'équipe », levier important de Synergies 2020.
- > 30 septembre : signature, sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, d'une convention pour la réalisation, l'exploitation et la gestion des ouvrages de raccordement du réseau hors site d'électricité relatif à la plateforme industrielle intégrée de Nouaceur Midparc (besoin estimé à 20 MVA à moyen terme et à 40 MVA à terme).
- > Finalisation du projet d'assainissement liquide de Dar Bouazza.

Octobre

- > 1^{er} au 4 octobre : participation active de Lydec au Congrès CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis) qui s'est tenu à Rabat sur le thème « Imaginer la société, construire la démocratie ».
- > 14 octobre/19 décembre : tenue de plus d'une cinquantaine de réunions avec les autorités locales et les arrondissements en vue de définir un Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de proximité destiné à apporter des réponses aux enjeux soulevés par Sa Majesté le Roi en termes de développement des infrastructures de base dans son discours du 11 octobre 2013.



- > 25 octobre : tenue d'une réunion du Comité de Suivi du Contrat de Gestion Délégée.



- 26 et 27 octobre : organisation d'une opération « coup de poing » d'hydrocurage et d'entretien de l'éclairage public, en présence de représentants de l'Autorité Délégante, d'élus, d'acteurs associatifs et de membres du Comité de Direction Générale de Lydec.
5 000 mètres linéaires ont été hydrocurés et 14 km illuminés en 48 h grâce à une importante mobilisation de moyens humains et matériels jour et nuit.



- 30 octobre : signature entre l'Autorité Délégante, le RCAR (Régime Collectif d'Allocation de Retraite) et Lydec, d'un protocole d'accord relatif au financement de la tranche différée du coût du transfert vers le RCAR du régime de retraite du personnel statutaire des services publics gérés par Lydec.

Novembre

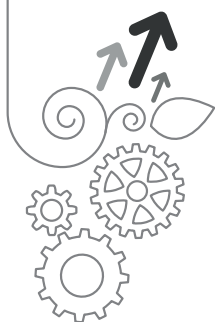
- 1^{er}, 2 et 3 novembre : poursuite des opérations « coup de poing » entamées les 26 et 27 octobre en vue de l'accélération de la mise à niveau des infrastructures.
2 980 mètres linéaires ont été hydrocurés, 90 ouvrages curés manuellement, 145 points lumineux remis en service, 98 luminaires renouvelés et 64 candélabres repeints en 72 h de mobilisation intensive des équipes de l'assainissement et de l'éclairage public.

- 2 novembre : organisation d'une visite du chantier du SAP Est et notamment de la station de prétraitement de Sidi Bernoussi, en présence du Wali du Grand Casablanca et du Président de l'Autorité Délégante.
- 15 novembre : tenue d'un Conseil d'Administration en vue d'arrêter le rapport du Conseil relatif au projet d'émission obligataire à recours limité contre Lydec, envisagé dans le cadre de l'externalisation du régime interne de retraite du personnel de Lydec, et de convoquer l'Assemblée Générale des Actionnaires.
- 16 novembre : organisation d'une 2^{ème} campagne de communication pour installer davantage les 10 Engagements de service auprès du grand public.
- 22 novembre : tenue du Symposium CGEM-OSI, organisé avec le partenariat de Lydec, réunissant chefs d'entreprise, décideurs et partenaires sociaux autour du thème « Dialogue social et médiation : leviers de compétitivité de l'entreprise ».
- 25 novembre : lancement de la campagne de communication interne « Ensemble, pour 0 accident mortel ! ». Cette action de sensibilisation a été étendue aux entreprises sous-traitantes.



Décembre

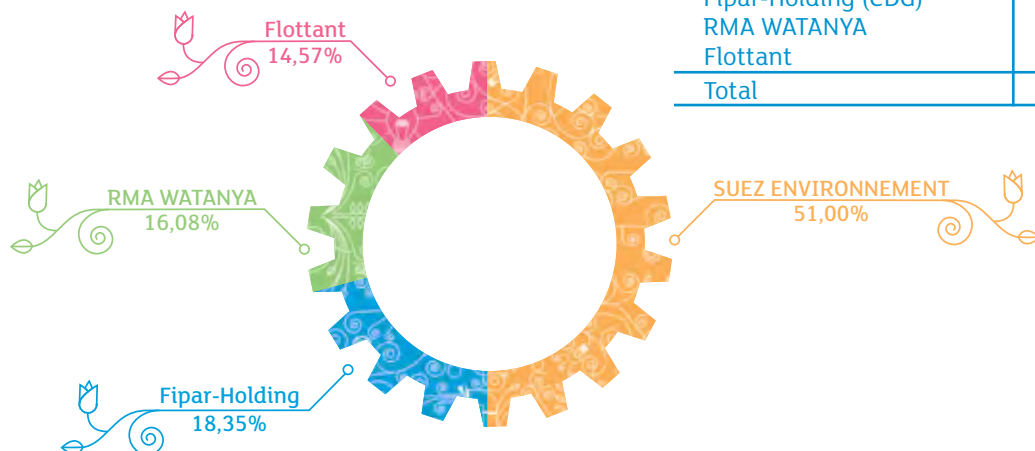
- 13 décembre : tenue d'un Conseil d'Administration d'approbation du budget 2014.
- 19 décembre : tenue d'une réunion du Comité de Suivi du Contrat de Gestion Délégée portant sur la validation du Plan d'Actions Prioritaires, l'actualisation de la para-tarification, et l'ajustement du coefficient de calcul des participations acquittées par les promoteurs.
- 20 décembre : tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires autorisant l'entreprise à émettre des obligations ordinaires à recours limité contre Lydec selon les modalités présentées dans le rapport du Conseil.
Tenue d'un Conseil d'Administration pour définir les modalités techniques de l'emprunt obligataire et fixer les termes de la délégation de pouvoir accordée au Directeur Général pour la mise en œuvre de l'emprunt.
- 20 décembre : suite à un audit des organismes IMANOR et AFAQ AFNOR International, renouvellement de la certification ISO 9001 et reconduction de la certification OHSAS 18001 du Système de Management Intégré Qualité et Santé et Sécurité au Travail, reconduction de la certification ISO 27001 du Système de Management de la Sécurité de l'Information et reconduction de l'accréditation ISO 17025 du Centre Technique de Métrologie pour ses activités d'étalonnage des compteurs Eau et Électricité.
- 24 décembre : organisation d'une rencontre avec 22 prestataires travaux sur le thème « Vers une exemplarité et une excellence opérationnelle ».
- 31 décembre : émission de l'emprunt obligataire d'un montant de 2 512 millions de Dhs sur 13 ans et souscription des obligations par le RCAR.



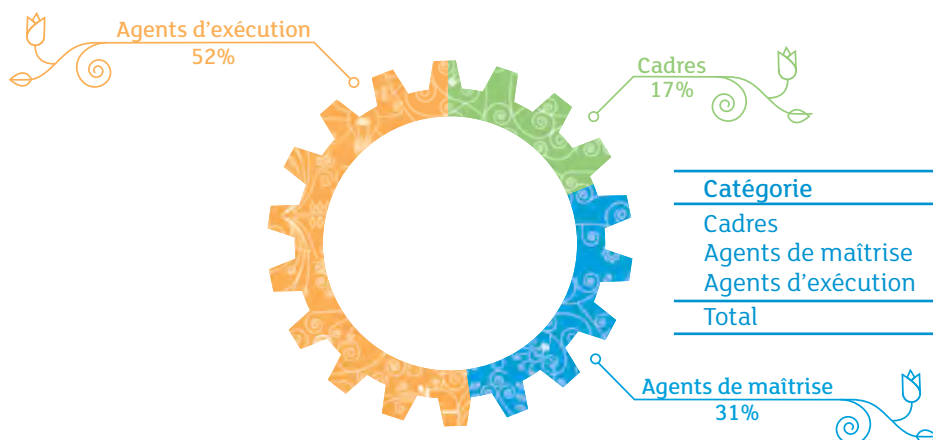
Chiffres clés 2013

Actionnariat

Actionnaire	Montant en MDhs	%
SUEZ ENVIRONNEMENT	408,00	51,00
Fipar-Holding (CDG)	146,82	18,35
RMA WATANYA	128,61	16,08
Flottant	116,57	14,57
Total	800	100



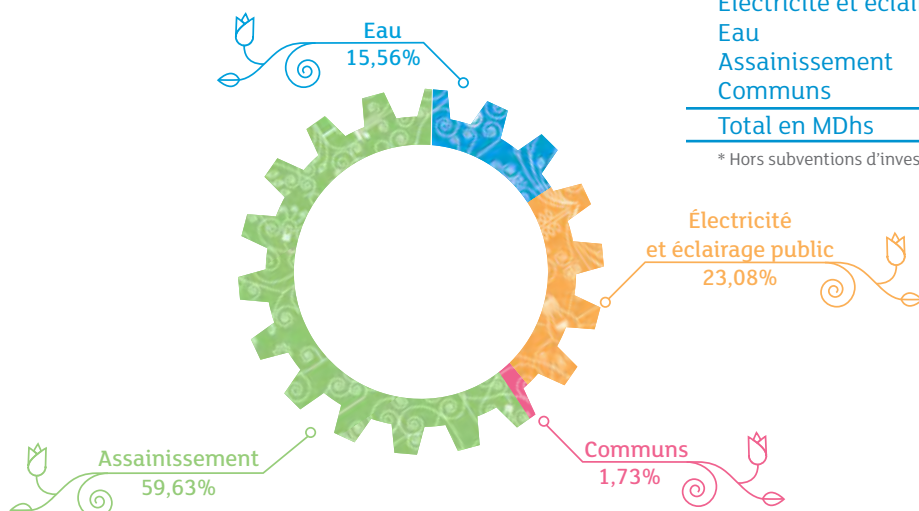
Répartition des effectifs



Catégorie	Effectif	%
Cadres	608	17
Agents de maîtrise	1 109	31
Agents d'exécution	1 863	52
Total	3 580	100

Investissements en millions de Dhs TTC

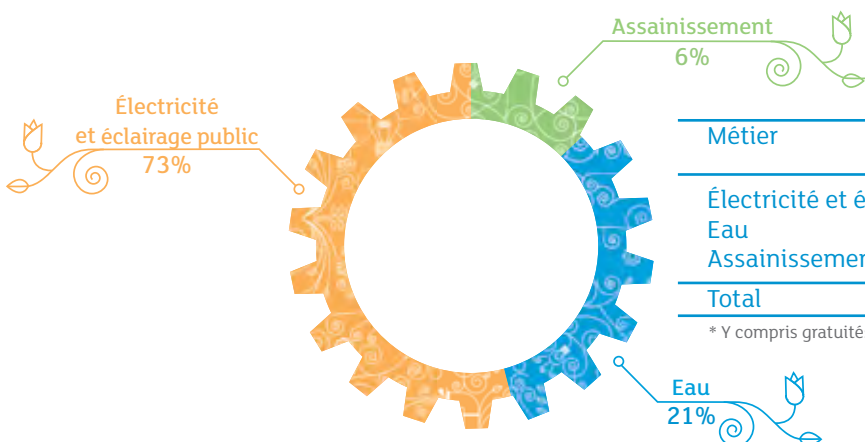
(Y compris charges indirectes ou peines et soins, hors TVA Délégateur, y compris TVA fonds de travaux)



Métier	2013	%
Électricité et éclairage public	507	23,08
Eau	342	15,56
Assainissement	1 310	59,63
Communs	38	1,73
Total en MDhs	2 197	100

* Hors subventions d'investissement

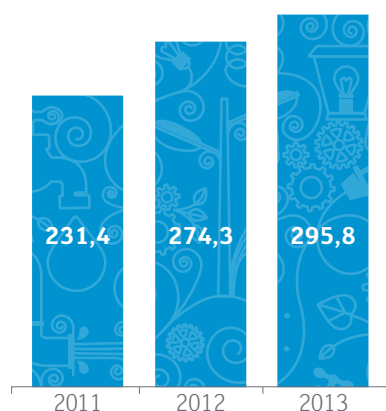
Ventes des fluides et volumes

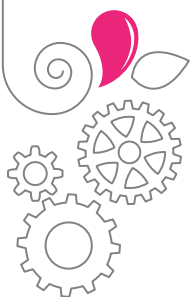


Métier	Volume* GWh - Mm³	Valeur MDhs	%
Électricité et éclairage public	3 812	3 957	73
Eau	146	1 130	21
Assainissement	138,4	339	6
Total		5 426	100

* Y compris gratuits

Evolution du résultat net





Comité de Direction Générale au 31 décembre 2013



1. Jean-Pascal DARRIET
Directeur Général

2. Jean-Noël BARDY
Directeur Général Adjoint,
en charge des Opérations

3. Abdelali HAITAMI
Directeur Général Adjoint,
en charge de la Stratégie

4. Iqbal TOUMI
Directeur Général Adjoint,
en charge des Fonctions Support

5. Nicolas BARBE
Directeur Technique

6. Abdeljaouad BENHADDOU
Chargé de mission auprès
du Directeur Général



7. Rokia GOUDRAR
Directeur des Ressources
Humaines

8. Catherine LEBOUL-PROUST
Secrétaire Exécutif

9. Cyrille MOUADDINE
Directeur Administratif
et Financier

10. Julien PONIATOWSKI
Directeur de la Gestion
du Contrat

11. Abdellah TALIB
Directeur de la Communication
et du Développement Durable

Gouvernance

La gouvernance de Lydec comprend à la fois la gouvernance interne, structurée autour des instances de son Conseil d'Administration, et la gouvernance de la gestion déléguée, en lien avec les autorités (Autorité Délégente et Autorité de Tutelle).

Le Conseil d'Administration

Lydec est une Société Anonyme à Conseil d'Administration soumise aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi qu'à ses dispositions statutaires. Elle a décidé d'opter, depuis 2009, pour la dissociation des fonctions de Président et de Directeur général.

Le Conseil d'Administration est composé de dix administrateurs, désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires. Il se réunit au minimum trois fois par an. Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de Lydec et veille à leur mise en œuvre.

Il examine le budget, la stratégie financière, les investissements, ainsi que la stratégie opérationnelle (métiers, ressources humaines, clientèle, développement durable...). Il approuve les résultats semestriels et arrête les comptes annuels.

Le Conseil d'Administration a défini une charte de l'administrateur qui comporte les lignes directrices auxquelles chaque administrateur doit adhérer afin de lui permettre d'exercer pleinement ses compétences dans le respect des règles d'indépendance, d'éthique et d'intégrité.

Composition au 31 décembre 2013

Président

Dominique MANGIN D'OUINCE
SUEZ ENVIRONNEMENT

Vice-Président

Azeddine GUESSOUS
RMA WATANYA

Vice-Président

Amine BENHALIMA
Fipar-Holding

Membres

Bernard GUIRKINGER
SUEZ ENVIRONNEMENT

Rachid LAAZIRI
Fipar-Holding

Denys NEYMON
SUEZ ENVIRONNEMENT

Stéphane CORDIER
SUEZ ENVIRONNEMENT

Zouheir BENSAD
RMA WATANYA

Pierre-Yves POULIQUEN
SUEZ ENVIRONNEMENT

Marie-Ange DEBON
SUEZ ENVIRONNEMENT

Activité

En 2013, le Conseil d'Administration s'est réuni six fois, avec un taux de participation moyen de 79,5%. Les principales questions traitées ont

porté sur le suivi des grands enjeux du contrat de gestion déléguée, notamment le dossier des retraites, le financement des investissements, les révisions tarifaires, l'examen du scénario de cessation définitive des activités de la filiale Lydec Services, l'adoption d'une version actualisée du code déontologique de la Société, le recours à un emprunt bancaire, l'arrêté des comptes annuels, l'examen des résultats semestriels et l'approbation du budget 2014.

Au cours de l'exercice 2013, la composition du Conseil d'Administration a été modifiée comme suit :

- > suite à la démission de Fabrice ROSSIGNOL, le Conseil a coopté le 20 février 2013 Pierre-Yves POULIQUEN comme administrateur sur proposition de SUEZ ENVIRONNEMENT. L'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2013 a ratifié cette nomination.
- > suite à la démission de Jean-Pierre ERMENAUT de ses fonctions d'administrateur, le Conseil a coopté le 6 juin 2013, Marie-Ange DEBON comme administrateur de la Société, sur proposition de SUEZ ENVIRONNEMENT.

Les comités permanents du Conseil

Le Conseil d'Administration de Lydec s'appuie sur trois comités consultatifs permanents :

le Comité d'Audit, le Comité d'Éthique et de Développement Durable, le Comité des Nominations et des Rémunérations. Opérant sous la responsabilité du Conseil d'Administration, ces comités ont un rôle consultatif et ne disposent pas de pouvoir de décision. Leur mission est d'assister le Conseil d'Administration en effectuant un examen approfondi de certains travaux. Ils lui rapportent leurs conclusions sous forme de comptes-rendus, avis, propositions, informations ou recommandations.

Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit aide le Conseil d'Administration à veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux et consolidés de Lydec, ainsi qu'à la qualité du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires et aux marchés. À minima une fois par an, le Comité d'Audit entend notamment les commissaires aux comptes et le directeur de l'audit interne de la Société, hors la présence de tout membre de la Direction Générale.

Composition au 31 décembre 2013

Président

Pierre-Yves POULIQUEN
SUEZ ENVIRONNEMENT

Membres

Azeddine GUESSOUS
RMA WATANYA

Rachid LAAZIRI
Fipar-Holding

Dominique MANGIN D'OUINCE
SUEZ ENVIRONNEMENT

Activité

En 2013, le Comité d'Audit s'est réuni deux fois avec un taux de participation de 75%. Il a notamment abordé les sujets suivants : les faits marquants de l'environnement et les enjeux du contrat de gestion déléguée, la cartographie des risques majeurs de la Société et les plans d'actions associés, le plan d'audit interne de l'exercice, les conclusions des audits les plus significatifs, l'examen de la place du contrôle interne à Lydec, l'examen de l'arrêté des comptes 2012 et des comptes semestriels 2013.

Les commissaires aux comptes ont assisté à toutes les séances.

Au cours de l'exercice 2013, la composition du Comité a évolué comme suit :

- > en remplacement de Fabrice ROSSIGNOL qui a démissionné de son mandat d'administrateur, Pierre-Yves POULIQUEN a été désigné membre du Comité d'Audit par le Conseil d'Administration du 5 septembre 2013 et Président dudit comité suite à la démission de cette fonction de Dominique MANGIN D'OUINCE.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a notamment pour mission d'examiner les questions de nomination et de rémunération des dirigeants de Lydec. Il est consulté sur le système de rémunération global de l'entreprise, sur ses évolutions, sur la politique de gestion des cadres à potentiel et sur le plan de succession aux postes clés de l'entreprise.

Composition au 31 décembre 2013

Président

Azeddine GUESSOUS
RMA WATANYA

Membres

Amine BENHALIMA
Fipar-Holding

Denys NEYMON
SUEZ ENVIRONNEMENT

Activité

Ce comité s'est réuni une fois en 2013, avec un taux de participation de 100%. Il a notamment examiné le plan de recrutement 2013-2017 de Lydec, le plan de mobilité ainsi que le plan de succession aux postes clés de l'entreprise.

Le Comité d'Éthique et de Développement Durable

Le Comité d'Éthique de Lydec a été instauré dès le démarrage de la gestion déléguée en 1998. Ses missions ont été élargies au Développement Durable en 2011.

Le comité veille au respect des valeurs individuelles et collectives sur lesquelles Lydec fonde son action, notamment ses responsabilités particulières en matière de droits humains, d'environnement et de développement durable. Dans cette optique, le comité s'assure que chacun des collaborateurs applique les règles de conduite définies par l'entreprise. Il veille enfin à ce que le Plan d'Actions Développement Durable de l'entreprise soit structuré et formalisé.

Composition au 31 décembre 2013

Président

Bernard GUIRKINGER
SUEZ ENVIRONNEMENT

Membres

Zouheir BENSAD
RMA WATANYA

Stéphane CORDIER
SUEZ ENVIRONNEMENT

Khalid ZIANE
Fipar-Holding

Activité

En 2013, ce comité s'est réuni deux fois avec un taux moyen de participation de 62,5%. Ses travaux ont notamment porté sur l'examen du rapport 2012 du Déontologue, le suivi du déploiement du référentiel éthique et des actions de prévention des risques éthiques, le suivi des actions de développement durable initiées en 2012, ainsi que le suivi des actions de responsabilité sociétale d'entreprise mises en œuvre dans le cadre du projet Synergies 2020.

L'Assemblée Générale des Actionnaires

L'Assemblée Générale des Actionnaires se réunit une fois par an au minimum. L'ensemble des actionnaires peut y participer. L'Assemblée prend notamment connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes. Elle discute, redresse ou approuve les comptes. Elle décide de l'affectation des résultats et fixe le dividende. Elle autorise l'émission d'obligations.

Activité

En 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires s'est réunie à deux reprises.

- Le 13 juin 2013, elle a notamment approuvé les comptes annuels et le rapport spécial des commissaires aux comptes et décidé de l'affectation des résultats. Elle a également décidé de renouveler le mandat des commissaires aux comptes de la Société pour les exercices 2013, 2014 et 2015.
- Le 20 décembre 2013, l'Assemblée Générale des Actionnaires a autorisé la Société à émettre des obligations ordinaires à recours limité contre Lydec dans le cadre d'un placement privé effectué en faveur du Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR), envisagé dans le contexte de l'externalisation du régime interne de retraite du personnel de la Société.

L'Assemblée a également conféré les pouvoirs prévus à l'article 294 de la loi 17-95 du 30 août 1996 au Conseil d'Administration pour procéder à l'émission des obligations telle que présentée dans le rapport du Président du Conseil.

La Direction Générale

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales d'actionnaires et au Conseil d'Administration, et des limitations de pouvoirs internes. Pour mener à bien sa mission, le Directeur Général est assisté d'un Comité de Direction Générale (CDG), instance de réflexion et de décision, qui examine les principales politiques et décisions relatives à la conduite générale de la Société. Le CDG comprend 10 membres aux côtés de Jean-Pascal DARRIET. Il se réunit au minimum une fois par mois. Il établit les politiques dans le cadre des orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration. Il supervise notamment l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'entreprise Synergies 2020, ainsi que les processus transverses de management à travers la politique qualité, sécurité et la gestion des risques.

Composition au 31 décembre 2013

Directeur Général

Jean-Pascal DARRIET

Directeur Général Adjoint
en charge des Opérations

Jean-Noël BARDY

Directeur Général Adjoint
en charge de la Stratégie

Abdelali HAITAMI

Directeur Général Adjoint
en charge des Fonctions Support

Iqbal TOUMI

Directeur Technique

Nicolas BARBE

Chargé de mission auprès du Directeur Général

Abdeljaouad BENHADDOU

Directeur des Ressources Humaines

Rokia GOUDRAR

Secrétaire Exécutif

Catherine LEBoul-PROUST

Directeur Administratif et Financier

Cyrille MOUADDINE

Directeur de la Gestion du Contrat

Julien PONIATOWSKI

Directeur de la Communication
et du Développement Durable

Abdellah TALIB

Le dispositif éthique et déontologique

La démarche éthique de la Société est portée par le Déontologue de Lydec. Ce dernier participe à la définition des règles et des devoirs en matière d'éthique professionnelle et veille à leur respect dans l'entreprise. Il apporte aide et conseils à tout collaborateur qui s'interroge en matière d'éthique et contribue à identifier et à diffuser les bonnes pratiques. Le Déontologue établit un rapport annuel interne destiné au Comité d'Éthique et de Développement Durable. Il communique aussi un rapport semestriel au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM). Le Déontologue de Lydec adresse directement ses conclusions au Directeur Général. Les engagements de Lydec en matière d'éthique sont définis dans des documents de référence (Charte éthique, Guide « Les pratiques de l'éthique », Code de bonne conduite) qui ont été déployés auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Le dispositif d'audit interne et d'inspection générale

La Direction Audit Interne et Inspection Générale (DAIIG) a pour mission d'examiner toutes les activités de l'entreprise afin de donner à la Direction Générale une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise des risques. Son rattachement à la Direction Générale lui permet de réaliser ses missions en toute indépendance et objectivité.

La DAIIG s'assure pour le compte de la Direction Générale et du Conseil d'Administration que les opérations sont effectuées en parfaite conformité avec les règles en vigueur et que les procédures opérationnelles sont adaptées à chaque type d'opération et à leurs risques inhérents. Elle veille à ce que les dispositifs de contrôle interne soient intégrés efficacement aux processus et à ce qu'ils soient appliqués de manière cohérente.

À cet effet, la DAIIG mène des missions d'audit pour déceler les éventuelles défaillances d'organisation ou de contrôle interne en fournissant aux dirigeants des analyses, des appréciations et des recommandations sur leurs activités.

Le Directeur de l'Audit Interne et de l'Inspection Générale rencontre au moins une fois par an le Comité d'Audit hors présence des membres de la Direction Générale et lui soumet pour approbation le plan d'audit interne.

La DAIIG ne participe à aucune des activités opérationnelles de l'entreprise, ce qui lui permet d'effectuer ses travaux librement, en toute indépendance et d'émettre des jugements impartiaux. L'audit interne au sein de Lydec est une profession normée, qui s'appuie sur un cadre de référence qui comprend pour l'essentiel :

- une charte d'audit interne revue périodiquement pour garantir son adéquation avec le mandat réel de l'audit interne et ses ressources ;
- un Code de Déontologie fournissant aux auditeurs internes les principes et valeurs régissant leur pratique professionnelle ;
- la référence à des normes internationales pour guider les auditeurs dans la réalisation de leur mission et la gestion de leur activité.



Le dispositif de gestion des risques

La politique de gestion des risques de Lydec repose sur une cartographie des risques majeurs et prioritaires, mise à jour annuellement et soumise au Comité d'Audit. Les risques sont suivis par le Comité de Direction Générale. En 2013, les risques majeurs suivis par le Comité d'Audit et la Direction Générale de Lydec portaient notamment sur les enjeux de financement des infrastructures, le dossier des retraites du personnel statutaire, les enjeux en matière de ressources humaines et le suivi des rendements et des créances.

Les actions engagées et suivies en 2013 associées à chacun de ces risques ont permis d'en accroître la maîtrise et conduiront en 2014 à faire évoluer leur appréciation. La cartographie des risques éthiques pilotée par le Déontologue est suivie par le Comité d'Éthique et de Développement Durable. Le Responsable Environnement de la Société établit par ailleurs un rapport annuel sur la gestion des risques environnementaux (conformité et maîtrise des impacts des installations et des produits).

Le dispositif de contrôle interne

Lydec s'est dotée d'un dispositif de contrôle interne qui vise à fournir à la Direction Générale une assurance raisonnable concernant la maîtrise des opérations au regard de la conformité aux lois et réglementations en vigueur, la fiabilité de l'information comptable et financière, l'efficacité et l'optimisation des processus et des opérations. Il s'appuie sur le référentiel Income (Internal Control Management and Efficiency) qui définit le cadre général des risques sur les processus clés de l'entreprise, et sur le modèle « COSO » promu par le « Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission », ainsi que sur tous les documents de référence de l'entreprise (notamment en matière d'éthique et de déontologie), les dispositions d'organisation de l'entreprise et la cartographie des risques de Lydec.

Le dispositif de gestion de crise

La gestion de crise fait l'objet à Lydec d'un processus de management dédié. Comme chaque année, Lydec a procédé en 2013 à la revue de son processus « Gestion de crise ». Ce processus fait l'inventaire des différents scénarii de crise, classés par degré de gravité, et des procédures à suivre pour y répondre.

Le système permet ainsi d'anticiper les différents incidents pouvant conduire à une crise et de prendre, dès le départ, des mesures adaptées. En 2013, la Société a mis en œuvre des actions visant à :

- > maintenir un niveau de mobilisation grâce à des sessions de sensibilisation et des opérations préventives de curage des réseaux d'assainissement ;
- > favoriser une pleine appropriation des consignes d'exploitation et la mise en place de moyens alternatifs pour rétablir le service dans les zones à risques ;
- > poursuivre l'installation des cellules étanches dans les postes en sous-sol, susceptibles d'être inondés en cas de fortes intempéries ;
- > se doter d'outils facilitant le suivi des interventions terrain, notamment l'application NavigGéo.

Le médiateur d'entreprise : Wassit Lydec

Lydec a mis en place en 2007 un dispositif de médiation afin de renforcer la proximité et la confiance avec tous ses clients et partenaires.

En complément des services de traitement des réclamations, le médiateur, à la demande des parties, peut intervenir en dernier recours afin de favoriser un règlement amiable des conflits et litiges éventuels. En 2013, un nouveau médiateur a été nommé. Il a défini pour l'exercice de son activité une Charte fixant les principes de la médiation à Lydec, son mode de saisine et les interfaces avec les différentes parties. Par ses recommandations, la médiation contribue à l'amélioration continue des processus dans le domaine clientèle notamment.

La gouvernance du contrat de gestion déléguée

Les parties signataires du contrat de gestion déléguée sont :

- > l'Autorité Délégante, composée des trois Communes Urbaines de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda ;
- > le Délégué (Lydec) ;
- > l'Autorité de Tutelle (Ministère de l'Intérieur).

L'Autorité Délégante confie en gestion déléguée les services de distribution d'eau potable, de distribution d'électricité, d'assainissement liquide et d'éclairage public au Délégué, qui accepte de les assurer dans les conditions stipulées par le contrat de gestion déléguée. 12 communes situées en périphérie de Casablanca ont également adhéré au contrat de gestion déléguée par délibérations séparées.

L'Autorité Délégante dispose d'un pouvoir de contrôle technique, financier et de gestion inhérent aux engagements découlant du contrat. Des documents sont régulièrement produits par Lydec pour permettre le suivi du contrat (comptes-rendus annuels techniques et financiers, budgets annuels, publication des états comptables, ...).

Le contrôle de la gestion et de l'exploitation des services délégués est exercé au nom et pour le compte de l'Autorité Délégante, par un Service Permanent de Contrôle (SPC) désigné par celle-ci.

La composition, ainsi que les attributions de ce service, sont déterminées par l'Autorité Délégante, conformément aux dispositions du contrat de gestion déléguée. Le SPC participe, entre autres, à l'examen des programmes d'investissements et à leur priorisation, ainsi qu'au processus d'appels d'offres relatives à ces opérations.

Un Comité de Suivi, composé d'élus représentants de l'Autorité Délégante (neuf membres), de représentants du Ministère de l'Intérieur (deux membres) et de représentants de Lydec (neuf membres), est chargé du suivi de l'exécution du contrat.

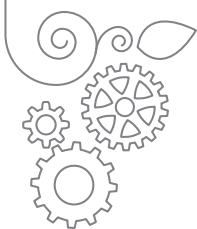
Les modalités d'organisation et de fonctionnement du Comité de Suivi sont définies dans un règlement intérieur adopté d'un commun accord par les parties au contrat de gestion déléguée.

Les décisions du Comité de Suivi doivent faire l'objet d'un consensus entre les membres le composant. Elles ont trait aux questions inhérentes au budget annuel, au programme d'investissement quinquennal, au fond de travaux, aux cahiers des charges, aux cahiers des clauses administratives générales et à la tarification.

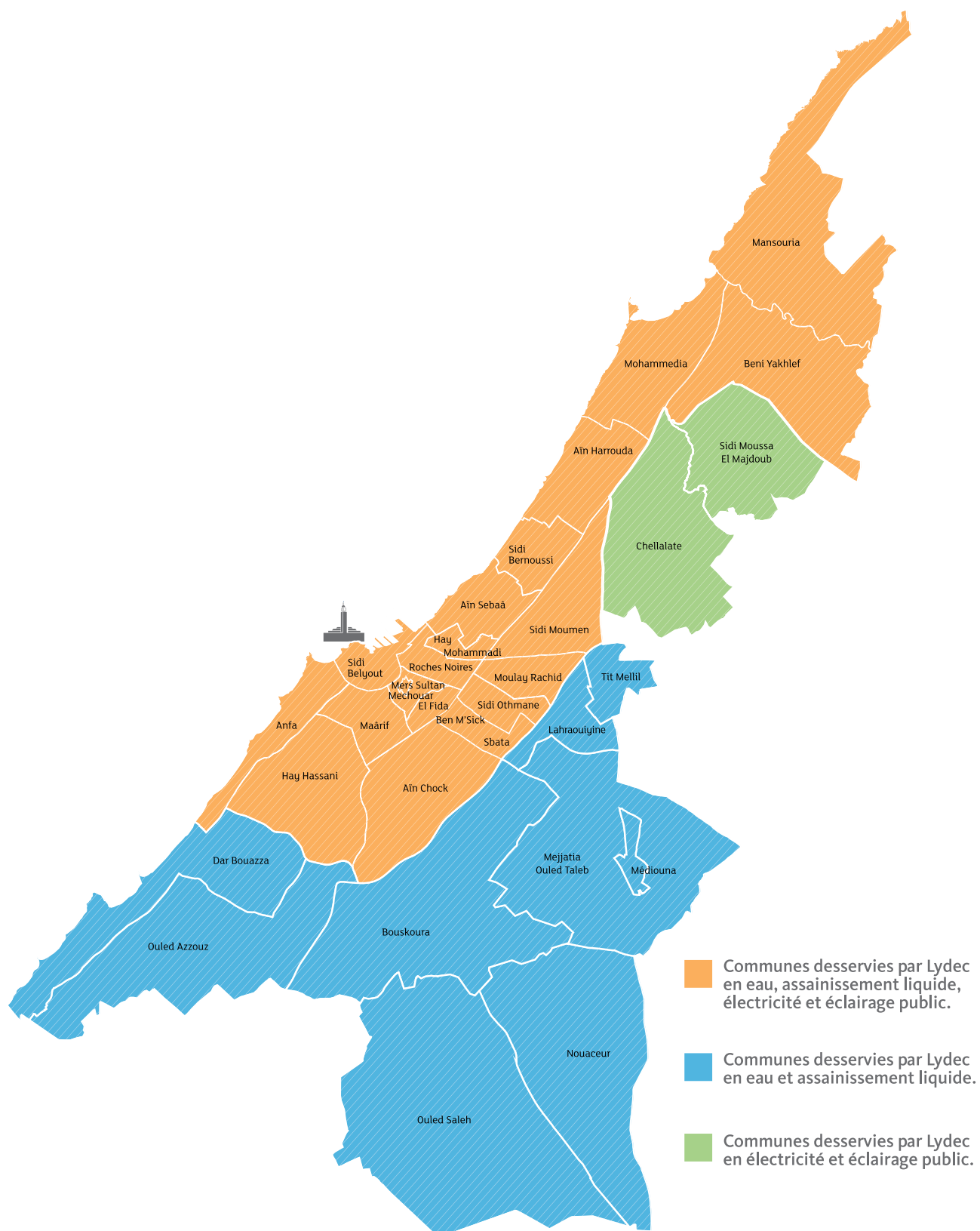
Une gouvernance active en 2013

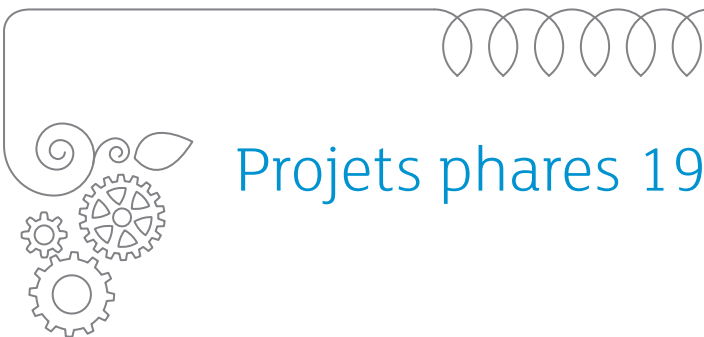
Le Comité de Suivi de la Gestion Déléguée s'est réuni à six reprises en 2013, sous la présidence de Mohamed SAJID, Président de l'Autorité Délégante, pour examiner notamment les points suivants :

- > la révision quinquennale du contrat de gestion déléguée (schémas directeurs et programme d'investissement, extension du périmètre électrique) ;
- > les budgets d'investissement 2012-2013 et leur financement ;
- > les conclusions de l'audit mené sur la période 1997-2006 ;
- > l'état d'avancement du dossier des retraites ;
- > les tarifs et le financement des investissements ;
- > le Plan d'Actions Prioritaires (PAP).



Périmètre d'intervention





Projets phares 1997-2013



Encadrés par les dispositions du contrat de gestion déléguée, les investissements sur nos quatre métiers sont priorisés selon les besoins définis dans les schémas directeurs et les ressources financières telles que prévues dans le contrat de gestion déléguée.

Pour éclairer le choix des priorités opéré avec les Autorités, Lydec recourt à des outils de diagnostic et de projection, notamment le Système d'Information Géographique permettant d'identifier les zones à enjeux par croisement multicritères.

Accompagner le développement de la ville

Depuis 1997, près de 15 milliards de Dhs ont été investis pour accompagner le développement du Grand Casablanca. La stratégie d'investissements vise le développement de la qualité des services pour les quatre métiers, eau potable, assainissement, électricité et éclairage public, selon six axes :

- > l'extension des réseaux afin de garantir la continuité de service dans les nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation du Grand Casablanca ;
- > la sécurisation de la distribution de l'eau potable et de l'électricité ;
- > la pérennisation du patrimoine existant afin d'assurer une gestion durable des réseaux et des ouvrages ;
- > la réalisation de projets structurants permettant de lutter contre les inondations et les débordements des réseaux d'assainissement ;
- > l'accompagnement de l'INDH depuis 2005 par la desserte en eau et en électricité des quartiers défavorisés ;
- > la lutte contre la pollution des côtes et des milieux récepteurs causée par le rejet direct d'eaux usées brutes.

Investissements cumulés 1997-2013

en millions de Dhs TTC (y compris charges indirectes ou peines et soins, hors TVA Déléataire, y compris TVA fonds de travaux)

Métiers	Montants	Pourcentage
Assainissement	6 361	42%
Eau	3 316	22%
Électricité et éclairage public	4 283	29%
Communs	1 020	7%
Total	14 980	100%

* Hors subventions d'investissement

Projets phares 1997-2013

Montants en millions de dirhams, y compris charges indirectes ou peines et soins, hors TVA délégataire, y compris TVA fonds de travaux

1997>



Eau potable

1997/2010

Région du Grand Casablanca

Renforcement et renouvellement des réseaux et des infrastructures d'eau potable.
663 MDh

Région du Grand Casablanca

Extension du réseau et branchements sociaux (Opérations Branchements Bleus et INDH-Inmae).
132 MDh

2003

Ben Yakhlef

Construction d'un réservoir de 2 000 m³ pour renforcer l'alimentation en eau potable du secteur.
7 MDh

2003/07

Nouaceur

Construction d'un réservoir de 10 000 m³ et pose de 12 km de conduites pour renforcer l'alimentation en eau potable de la ville.
30 MDh

2005

Ouled Haddou et Médiouna

Sécurisation de l'alimentation en eau potable de la zone, avec renforcement de la liaison entre les réservoirs Ouled Haddou 160 et Médiouna 140.
12 MDh

2006

Anassi

Pose de 4 km de conduites pour renforcer l'alimentation en eau potable du secteur.
16,8 MDh

2007

Bouskoura - Ouled Saleh

Construction d'un réservoir de 5 000 m³ afin de renforcer et sécuriser l'alimentation en eau potable de la zone.
14,5 MDh



Assainissement

1998

Mohammedia Est

Équipement de la zone en réseau primaire d'assainissement, pose de conduites et raccordement au réseau d'assainissement de la ville.
68 MDh

1999

Quartier El Fida

Réalisation du canal de délestage du Collecteur Ouest.
180 MDh

1998/99

Aïn Diab et Hay Hassani

Équipement de la zone en réseau primaire d'assainissement, pose et raccordement de conduites au réseau d'assainissement de la ville.
60 MDh

2000

Bouskoura

Pose de conduites de refoulement, ainsi que de deux stations de pompage pour évacuer les eaux usées et pluviales vers le réseau de Sidi Maârouf.
44 MDh

2002

Oulfa-Dar Bouazza Est

Équipement de la zone en réseau primaire d'assainissement, pose et raccordement de conduites au réseau d'assainissement de la ville.
40 MDh

2003

Mohammedia

Construction du canal de délestage de l'oued El Maleh pour drainer les eaux de crue vers la mer.
70 MDh

2005

Nouaceur

Pose de 6,2 km de collecteurs et d'une station de pompage pour collecter les eaux pluviales de la zone industrielle Sapino et les transférer vers l'oued Bouskoura.
240 MDh (cofinancés par le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Lydec)



Électricité

1997/2010

Région du Grand Casablanca

Réhabilitation, renforcement des postes de distribution publique et passage de 5,5 kV à 20 kV.
135 MDh

Région du Grand Casablanca

Réhabilitation, renforcement et restructuration du réseau Moyenne Tension.
483 MDh

Région du Grand Casablanca

Réhabilitation, renforcement et restructuration du réseau Basse Tension.
425,7 MDh

2000

Sidi Othmane

Construction d'un poste source pour sécuriser l'alimentation électrique de la zone.
43 MDh

2001/05

Région du Grand Casablanca

Électrification de douars et bidonvilles.
13,5 MDh

2002

Casablanca

Réhabilitation des postes sources Chavigné et Abbé de l'Épée pour passer d'une tension de 5,5 kV à 20 kV et permettre leur commande à distance à partir du BCC.
67,4 MDh

2004

Dar Bouazza

Construction d'un nouveau poste source pour renforcer et sécuriser l'alimentation électrique de Aïn Diab.
116 MDh

Casablanca

Réalisation du Bureau Central de Conduite (BCC), et équipement des postes de distribution publique d'électricité, ainsi que des stations d'eau potable et d'assainissement, d'outils de télécommande.
107,5 MDh, dont 48 pour le BCC.

Poste source Laâyoune

Réhabilitation et équipement du poste source Laâyoune (Aïn Sebaâ, route de Zenata, Sidi Bernoussi) pour permettre sa télégestion à partir du BCC.
26 MDh

2005

Ouled Haddou

Réhabilitation et équipement du poste source Ouled Haddou pour permettre sa télégestion à partir du BCC.
30,6 MDh



Éclairage public

2004/10

Région du Grand Casablanca

Renforcement et réhabilitation du réseau d'éclairage public.
253 MDh

2009 2009/10	Mohammedia Construction du réseau d'eau potable de la centrale thermique ONE. 3,5 MDh Région du Grand Casablanca Déviation des réseaux dans le cadre du projet Tramway de Casablanca. 18 MDh	2010 Oulfa - Hay Hassani Pose d'une conduite DN 600 pour renforcer l'alimentation en eau potable de la zone. 8 MDh Lahraouigine Extension du réseau d'eau potable en vue d'alimenter la Zone Urbaine Nouvelle. 53 MDh Dar Bouazza Pose d'une conduite DN 600 pour renforcer l'alimentation en eau potable de la zone. 25 MDh	2011 Grand Casablanca Remplacement de près de 6 500 branchements et de 29 km de conduites d'eau potable. 36,8 MDh Casablanca Construction du nouveau laboratoire d'analyse des eaux, Labelma. 18,5 MDh Grand Casablanca Travaux de déviation du réseau d'eau potable pour le projet Tramway. 26,7 MDh	2012 Grand Casablanca Renouvellement de 36 km de conduites et 9200 branchements répartis sur tout le territoire de la Wilaya. 64,7 MDh Grand Casablanca Renforcement et sécurisation de l'alimentation en eau potable des étages 110 et 140 par une conduite de DN 800. 54,5 MDh Bouskoura Alimentation en eau potable de la Ville Verte de Bouskoura. 37,6 MDh	2013 Dar Bouazza Réalisation d'une infrastructure d'eau potable pour alimenter la nouvelle zone Errahma. 25,5 MDh Nouaceur Réalisation d'une infrastructure d'eau potable pour alimenter la zone industrielle Midparc. 16,8 MDh Bouskoura Extension du réservoir de Merchich et réalisation d'une double station de pompage. 20,9 MDh	
2005/07 2009/10	Californie - Aïn Chock Réalisation des réseaux de collecte, pour les eaux usées et pluviales, d'un bassin d'orage et de 4,5 km de conduites pour le transfert vers Sidi Maârouf. 24 MDh Madinat Errahma Construction de 2 stations de pompage et de conduites de refoulement pour évacuer les eaux usées vers le réseau Oulfa. 25 MDh	2010 Mansouria, Ben Yakhlef, Aïn Diab et Dar Bouazza Extension du réseau d'assainissement aux nouveaux quartiers. 82 MDh Aïn Chock Construction du bassin d'orage Derb Diwane (11 000 m³ de stockage) pour disposer d'une capacité de stockage en cas de fortes pluies. 43 MDh	2011/12 Médiouna Construction de la station d'épuration de Médiouna. 98 MDh Grand Casablanca Début des travaux du projet Anti-Pollution de la côte Est de Casablanca. 57 MDh Casablanca Réhabilitation des grands collecteurs sous le quartier Mabrouka et sous le boulevard Abdelmoumen. 5 MDh	2012 Grand Casablanca Poursuite de la réalisation du projet du Système Anti-Pollution de la côte Est. 318 MDh Grand Casablanca Finalisation du transfert des eaux usées de Dar Bouazza vers Casablanca. 82 MDh	2013 Médiouna Mise en eau et inauguration de la station d'épuration de Médiouna. 40,4 MDh Aïn Chock Finalisation des travaux du premier tronçon du Système de Renforcement Est : pose d'une conduite de stockage DN 2 600 sous le Bd Al Qods. 21,7 MDh	
2008 2009 /12	Région du Grand Casablanca: Installation de la compensation d'énergie réactive dans les postes sources en vue d'économiser de l'énergie. 30 MDh Aïn Harrouda Construction d'un nouveau poste source pour sécuriser l'alimentation électrique de la zone de Mohammedia / Aïn Harrouda et alimenter la ville nouvelle de Zenata. 215 MDh	2010 Casablanca Lancement des travaux de réhabilitation du poste source Camiran pour passer d'une tension de 5,5 kV à 20 kV et permettre sa télégestion à partir du BCC. 34,8 MDh	2011 Casablanca Etablissement de connexions entre le poste source Sidi Othmane et le poste source Zenata avec renforcement de la tension de ce dernier. 14,5 MDh Grand Casablanca Equipement de 34 postes de distribution publique en sous-sol de matériels étanches pour limiter l'ampleur des incidents en cas d'inondations. 3,2 MDh	2012 Casablanca Renforcement du réseau électrique à 60 kV pour subvenir aux besoins en puissance du centre-ville. 35 MDh Grand Casablanca Equipement de 150 postes de distribution publique en sous-sol de cellules étanches pour limiter les dégâts des incidents en cas d'inondations. 13 MDh Mohammedia Réhabilitation du poste source Mohammedia pour améliorer la qualité de service et assurer la sécurité d'alimentation de la ville et de ses environs. 12,4 MDh	2013 Anfa Augmentation de la puissance du poste source Abbé de l'Epée : fourniture et installation de câbles 60 kV. 8,9 MDh Sidi Moumen Renouvellement d'un transformateur 20 kV au poste source Zenata. 9,5 MDh Maârif / Anfa Renouvellement de cellules étanches dans les postes de distribution publique inondables. 8,6 MDh	
2009 2009/10	Casablanca Réhabilitation du réseau d'éclairage public du boulevard Massira Al Khadra et du stade Mohammed V. 22 MDh Région du Grand Casablanca Opération de contrôle des candélabres. 1,3 MDh	2011 Grand Casablanca Installation de 1 931 nouveaux candélabres, dont 203 affectés à l'éclairage provisoire des travaux du tramway et pose de 4 724 luminaires. 41,6 MDh Grand Casablanca Opération de contrôle de 2 067 candélabres. 1,4 MDh	2012 Grand Casablanca Travaux de renouvellement et d'extension du réseau d'éclairage public. 35 MDh Casablanca Renouvellement de 3,8 km de réseau d'éclairage public avec pose de 120 mâts décoratifs et de 388 candélabres sur le bd d'Anfa et ses environs. 8 MDh Casablanca Renouvellement de 7 km de réseau d'éclairage public sur la route côtière RR32 : pose de 216 candélabres et de 419 luminaires. 7 MDh	2013 Grand Casablanca Opération de contrôle de candélabres : plus de 5 400 candélabres testés. 2,2 MDh Maârif Renouvellement du réseau d'éclairage public du quartier Val Fleuri : pose de 3 500 mètres linéaires de câbles souterrains, de 116 candélabres et de 118 luminaires. 2,7 MDh		

Accompagner le développement du Grand Casablanca

L'entreprise confirme la forte dynamique des investissements qui atteignent un nouveau record en 2013 à 2,2 milliards de Dhs. Ces investissements sont portés aussi bien par l'extension des réseaux des quatre métiers que par les grands projets de dépollution.

Un niveau record d'investissements en 2013

En 2013, les investissements de la gestion déléguée ont atteint le niveau record de 2,2 milliards de Dhs, soit une croissance de plus de 36% par rapport à 2012. Ils sont concentrés à près de 60% (soit plus de 1 milliard de Dhs) sur le métier de l'assainissement et portent principalement sur des programmes d'infrastructures notamment ceux liés aux grands projets de collecte et de traitement des eaux usées, dont le projet du Système Anti-Pollution (SAP) du littoral Est de Casablanca.

Accompagner l'urbanisation de la région ouest du Grand Casablanca

Érigé en priorité depuis le démarrage du contrat, l'assainissement liquide représente plus de 40% du total des montants investis par Lydec depuis 1997.

En 2013, afin de suivre le développement des zones les plus dynamiques de l'ouest de Casablanca mais aussi pour supprimer les points de débordements, plusieurs projets ont concerné l'assainissement :

- > la réalisation du système d'assainissement des eaux usées des zones sud et centre d'Errahma et de Hay Hassani ;
- > la réalisation du système de transfert des eaux usées d'Ouled Saleh et Bouskoura vers Casablanca ;
- > la poursuite de la réalisation du système de transfert des eaux usées de Dar Bouazza, des zones nord d'Errahma et des 30 douars situés le long de la route d'Azemmour vers Casablanca (station de prétraitement d'El Hank) ;
- > le renforcement des collecteurs de Derb Foukara et Hay Dakhla, pour supprimer les débordements constatés en temps de fortes pluies dans les quartiers concernés ;
- > la poursuite de la réalisation de la galerie sous le boulevard Al Qods, pour diminuer le risque d'inondations en cas d'intempéries ;
- > la réalisation de la première tranche du bassin de stockage HA qui permettra de limiter le débit des eaux pluviales provenant de la zone Sidi Moumen et de Tit Mellil vers Sidi Bernoussi, et donc de supprimer le problème d'inondations de la zone en temps de fortes pluies ;
- > la construction du centre de traitement des boues de curage pour améliorer la situation sanitaire du site et son impact environnemental.



D'un autre côté, en 2013, Lydec a poursuivi la réalisation des trois projets phares destinés à protéger les milieux récepteurs des rejets d'eaux usées et à porter à 100% le taux de dépollution de l'agglomération :

- > la station d'épuration des eaux usées de Médiouna inaugurée en avril ;
- > les ouvrages de transfert des eaux usées de Dar Bouazza finalisés en septembre ;
- > le grand projet de dépollution de la côte Est de Casablanca, le Système Anti-Pollution Est dont la mise en service est prévue pour décembre 2014.

S'agissant de l'eau potable, les principaux projets de 2013 ont porté sur :

- > la poursuite de l'équipement des zones de la Ville Verte de Bouskoura et de Dar Bouazza ;
- > la réalisation de l'infrastructure d'alimentation en eau potable de la zone Nord d'Errahma ;
- > la réalisation de l'infrastructure d'alimentation en eau potable de la zone d'Ouled Saleh ;
- > la réalisation de l'infrastructure d'alimentation en eau potable de la zone industrielle Midparc ;
- > la réalisation d'une double station de pompage, une dédiée au remplissage du réservoir de Merchich 240, une deuxième au remplissage du réservoir Bouskoura 180.

Par ailleurs, parmi les projets importants réalisés sur le réseau d'électricité, citons :

- > l'extension du poste source de Dar Bouazza pour accompagner l'évolution en puissance des zones de Hay Hassani et d'Anfa ;
- > l'alimentation du projet Casa-Anfa (AUDA).

Enfin, au niveau de l'éclairage public, l'investissement le plus important a concerné le renouvellement du réseau du quartier de Val Fleuri avec la pose de 3 500 mètres linéaires de câbles souterrains, de 116 candélabres et de 118 luminaires.

Des besoins d'investissements en croissance

Le Grand Casablanca est caractérisé par une croissance rapide de son urbanisation qui nécessite des capacités d'investissement importantes afin de financer ses besoins en nouvelles infrastructures.

Les programmes actuels d'investissement de la gestion déléguée ont été établis sur l'hypothèse d'un rythme de croissance du Grand Casablanca de 200 ha/an.

Aujourd'hui, à plus de 300 ha urbanisés par an constatés sur le terrain, les experts anticipent un triplement du rythme d'urbanisation qui devrait s'élever à 1 000 ha/an pour les 20 prochaines années.

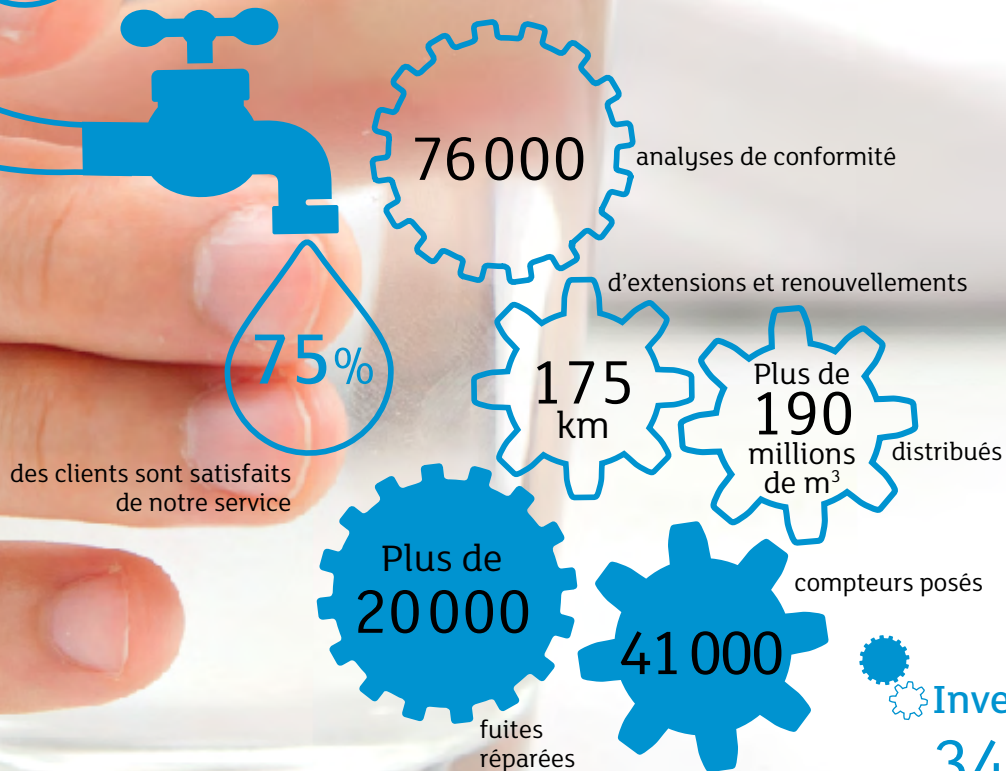
Les besoins globaux d'investissement (infrastructures, renouvellements, ...) pour les 15 prochaines années totaliseraient, selon une étude technico-financière de Lydec, environ 30 milliards de Dhs hors taxes et hors charges indirectes (hors construction des grandes STEP). L'identification de solutions de financement à ces besoins d'investissement croissants constitue un enjeu clé de la prochaine révision contractuelle.

Pour faire émerger une vision qui appréhende le développement de l'agglomération dans son ensemble, Lydec s'est dotée d'un programme « Ville de demain » articulé autour de trois axes de recherche : gouvernance, performance opérationnelle et performance environnementale.

Économiser la ressource et garantir la qualité de l'eau

En 2013, Lydec a intensifié sa mobilisation pour consolider la performance du réseau, sécuriser l'alimentation en eau potable de la ville et garantir à ses clients un service de qualité.

Chiffres clés 2013



 **Investissement 2013**
342* MDhs

* y compris charges indirectes ou peines et soins, hors TVA déléataire, y compris TVA fonds de travaux

Principaux enjeux



L'activité d'exploitation de l'eau potable à Lydec vise plusieurs objectifs :

- > **Sécuriser l'alimentation en eau potable et assurer la continuité de service ;**
- > **Accompagner le développement de la ville et raccorder les nouvelles zones urbaines ;**
- > **Préserver la ressource en luttant contre les fuites d'eau potable ;**
- > **Garantir la qualité de l'eau potable.**

Consolider la performance du réseau

En 2013, le rendement du réseau a atteint 76%, en augmentation d'un point par rapport à 2012, soit une économie d'environ 3,4 millions de m³ d'eau potable. Pour rappel, en 1998, le rendement du réseau se situait à 64%. Cette année, Lydec s'est mobilisée en vue de consolider la performance du réseau en déployant un plan d'actions articulé autour de trois axes majeurs : réduire le délai d'écoulement des fuites, mieux cibler les renouvellements et améliorer la qualité des réseaux neufs.

Se doter d'outils de diagnostic et de pilotage plus performants

En particulier :

- > Le renforcement de la capacité de recherche de fuites notamment par la pose de détecteurs acoustiques fixes sur les réseaux les plus « sensibles » (350 unités couvrant 400 km de réseau) ;
- > L'achèvement du programme de sectorisation permanente sur tout le réseau, afin de réduire les délais de localisation des fuites (près de 100 points de télémessure installés en 2013) ;
- > La modernisation du système informatique de supervision géographique qui permet dorénavant de stocker sur un secteur donné toutes les informations hydrauliques (débits, pressions, volumes), clientèle (réclamations, consommations clients) et événementielles (interventions) ;
- > La mesure de l'efficacité technique et économique des renouvellements effectués en 2013 : 32 km de conduites, 7 574 branchements, grâce à un ciblage optimal du programme d'investissement qui a confirmé un gain de 1,5 l/s/km sur le réseau renouvelé.

En 2013, Lydec a procédé à « l'écoute » de près de 3 500 km de réseaux lors d'opérations d'inspections nocturnes.

Plus de 1 000 fuites sur conduite ont été détectées et réparées, ainsi que près de 19 200 fuites sur branchements et postes de comptage. Les délais moyens de réparation ont été réduits de 4 jours à 1,5 jour sur les 12 derniers mois.

Optimiser la pression

Afin de garantir à tout moment de la journée une pression adaptée aux besoins des clients, et de réduire le débit des fuites, Lydec a mis en place une technique de régulation en fonction du débit afin d'ajuster la pression du réseau aux profils de consommation des clients.

Garantir la potabilité de l'eau

Lydec délivre une eau au robinet du consommateur conforme à la norme marocaine NM 03.7.001. En 2013, environ 76 000 analyses de paramètres microbiologiques et physicochimiques ont été menées. Ce nombre d'analyses correspond à un effort analytique plus de 2 fois supérieur aux exigences de la norme.

En février, la qualité organoleptique des eaux en provenance de l'Oum Er Rbia s'est altérée sur les paramètres « Goût et Odeur », sans toutefois dépasser les valeurs autorisées par la norme NM 03.7.001. Ce phénomène, perceptible par les clients sur cette période, provient des lâchers de barrage consécutifs aux fortes précipitations survenues. Lydec a multiplié ses échanges avec les producteurs pour une résorption rapide du problème et a informé ses clients des raisons de cette altération.

Accompagner la croissance du Grand Casablanca

Lydec a accompagné en 2013 la croissance du Grand Casablanca et notamment les nouvelles zones d'urbanisation en étendant son réseau et en le renforçant :

- > à Dar Bouazza, avec la réalisation de 5 km de réseau pour alimenter à terme plus de 40 000 nouveaux foyers dans la nouvelle zone d'Errahma ;
- > à Nouaceur, avec l'alimentation en eau de la zone industrielle de Midparc (potentiel de consommation de 5 000 m³ supplémentaires à horizon 2014) et la réalisation associée d'une infrastructure d'eau potable d'environ 4,7 km ;

Infrastructure

- > **5 032 km de réseau**
- > **29 réservoirs de stockage d'une capacité totale de 624 330 m³ (autonomie supérieure à 28 heures)**
- > **21 stations de pompage et surpresseurs**
- > **79 pompes**
- > **1 009 251 compteurs**

- > à Bouskoura, avec la réalisation de plusieurs ouvrages : extension du réservoir de Merchich portant sur 2 cuves supplémentaires de 10 000 m³ chacune ; double station de pompage ; conduite de refoulement de 13 km environ entre Bouskoura et Merchich.

Innovation

•> **Le logiciel AQUACIRCLE FORECAST**, conçu par SUEZ ENVIRONNEMENT, permet de simuler l'évolution des performances du réseau, de comparer des scénarii et d'estimer les impacts technico-économiques des actions engagées. Résultat : une mesure fine de l'efficacité des investissements et des projections du rendement réseau.

•> **La pince CICLOPE™**, outil de diagnostic des tuyaux en polyéthylène développé par SUEZ ENVIRONNEMENT, permet d'évaluer le niveau de dégradation des branchements d'eau potable en polyéthylène. Première entreprise à tester la pince, Lydec a effectué un diagnostic en 2013 de plus de 1 000 branchements qui a permis d'élaborer une cartographie de l'état des tuyaux.

•> **La technique du CLOSED LOOP** (boucle fermée) consiste à modifier la pression en sortie des régulateurs, en fonction des pressions mesurées en temps réel sur le réseau de distribution.



Prévenir et anticiper

En 2013, Lydec a confirmé son engagement pour protéger les milieux récepteurs avec la mise en service de la station d'épuration de Médiouna, ouvrage à forte valeur ajoutée technologique et environnementale.

Chiffres clés 2013

76%

des clients sont satisfaits de notre service

de déchets
et sédiments extraits

Près de
12 000 m³

622 km

de linéaire curé

125 km

d'extensions
et renouvellements

Investissement 2013

1 310* MDhs

* y compris charges indirectes ou peines et soins,
hors TVA délégitaire, y compris TVA fonds de travaux



Principaux enjeux



L'activité d'assainissement à Lydec vise plusieurs objectifs :

- > Préserver l'environnement et améliorer la qualité de vie des habitants du Grand Casablanca en s'inscrivant dans le cadre de la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable et du plan directeur anti-pollution de la Wilaya du Grand Casablanca ;
- > Relever les défis technologiques et humains des grands projets de dépollution ;
- > Renforcer la prévention et la lutte contre les inondations.

Inauguration de la STEP de Médouna par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en présence de François Hollande, Président de la République française

Dimensionnée pour une population de 40 000 habitants, la station d'épuration (STEP) de Médouna a été conçue pour traiter les eaux usées de la commune, déversées auparavant à l'état brut dans le milieu naturel (Oued Hassar).

Mise en eau en janvier 2013, la STEP de Médouna traite actuellement un volume moyen de 1 800 m³ par jour. Ce volume devrait atteindre 3 800 m³ par jour à partir de 2017.

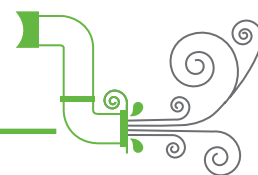
Inaugurée le 3 avril 2013 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en présence du Président de la République française François Hollande, cette station, qui représente un investissement de 140 millions de Dhs TTC, constitue une première environnementale.

Utilisant le système des boues activées, elle est également la première station d'épuration des eaux usées au Maroc à utiliser le procédé de filtration membranaire qui permet de réutiliser les eaux usées après leur traitement dans l'irrigation agricole.

Une étude sur la réutilisation des eaux a été initiée par l'Agence du Bassin hydraulique et le Ministère de l'Agriculture pour l'irrigation d'une superficie agricole de l'ordre de 100 ha.

Infrastructure

- > 4 732 km de réseau
- > 84 stations de relevage des eaux usées et pluviales
- > 2 stations de prétraitement des eaux usées
- > 1 station d'épuration
- > 28 stations de surveillance des eaux de baignade couvrant 10 plages



Finalisation du projet d'assainissement liquide de la zone côtière Ouest de Dar Bouazza

Inscrit dans le cadre du Programme National d'Assainissement Liquide et d'Épuration des Eaux Usées (PNA), le projet a consisté à réaliser un réseau d'assainissement permettant le transfert des eaux usées de Dar Bouazza, de la partie nord de la ville nouvelle Errahma ainsi que d'une trentaine de douars situés le long de la route d'Azemmour, vers Casablanca (station de prétraitement El Hank). Il porte sur la construction de 42 km de réseau, 10 stations de pompage des eaux usées et de 8 ouvrages de rejets en mer des eaux pluviales. Les travaux d'infrastructures ont été finalisés en septembre 2013.

Le « Système Anti-Pollution Est » : mise en eau prévue pour le 14 décembre 2014

Ce projet, exemplaire à la fois par le déploiement d'une technologie performante et par son ampleur financière (investissement supérieur à 1,5 milliard de Dhs hors taxes, hors charges indirectes), est destiné à protéger la population et les plages Est de Casablanca de toute pollution due aux rejets d'eaux usées brutes. Il consiste à collecter les eaux usées du bassin versant Est du Grand Casablanca actuellement rejetées sur les plages et à les évacuer au large de l'océan après prétraitement.

Avec la mise en service de cet ouvrage, le taux de dépollution de la Commune Urbaine de Casablanca s'élèvera à 100% en décembre 2014. Le système est constitué de deux intercepteurs côtiers prévus pour rassembler en un point, au niveau de Sidi Bernoussi, les 9 rejets d'eaux usées répertoriés le long de la côte.

Le premier intercepteur se trouve sur la branche située entre le port de Casablanca et Sidi Bernoussi et le second entre Sidi Bernoussi et Mohammedia.

Une fois rassemblées, les eaux usées seront envoyées vers la future station de prétraitement de Sidi Bernoussi puis seront acheminées au large à travers un émissaire marin ayant une longueur de 2,2 km.



Maintenance préventive des réseaux

Afin d'assurer le bon écoulement des eaux usées et de limiter les risques de débordement des eaux pluviales, Lydec a procédé en 2013 à des campagnes de curage sur le réseau d'assainissement :

- > curage hydraulique préventif de 524 km de collecteurs tertiaires et curage hydraulique curatif de 64 km de collecteurs tertiaires ;
- > curage de 15 km de collecteurs principaux et de 123 000 ouvrages de réception des eaux pluviales (grilles, avaloirs et regards) ;
- > inspection par caméra de 250 km de collecteurs, et inspection pedestre de 45 km de réseau visitable et d'autres ouvrages du patrimoine de la gestion déléguée (station de relèvement, dessableurs, bassins des eaux pluviales, exutoires en mer, ...).

Des opérations d'envergure et des outils délocalisés pour les interventions de proximité

En 2013, Lydec a conduit deux opérations d'envergure :

- > le curage, finalisé en mai 2013, du collecteur « Phosphates » l'un des principaux collecteurs du système d'assainissement de Casablanca, à l'aide d'un engin spécial « HYDROPHOS » conçu sur mesure pour le collecteur qui traverse la zone douanière portuaire.
- > une opération de maintenance spéciale de l'émissaire El Hank, afin de consolider l'ouvrage sous-marin.

Parallèlement, l'entreprise a déployé au cours du 1^{er} semestre 2013 des caméras ombilicales, outils vidéo d'inspection légère et flexible, auprès des Directions Préfectorales, pour faciliter les diagnostics des conduites de branchement et mieux cibler le renouvellement des branchements.



Réhabilitation et renforcement des réseaux pour limiter les débordements

Dans le cadre du programme de résorption des problématiques de débordement en temps de pluie, Lydec a poursuivi également en 2013 les travaux sur le réseau d'assainissement par :

- > la finalisation des travaux du 1^{er} tronçon du Système de Renforcement Est (SRE) en guise de conduite de stockage sous le boulevard Al Qods. D'un diamètre de 2,6 m sur un linéaire de 820 mètres, cette galerie servira d'ouvrage de stockage et sera vidangée par pompage en attendant la finalisation du futur collecteur SRE qui s'étendra jusqu'à la mer ;
- > le lancement des travaux de renforcement de l'assainissement pluvial de Derb Foukara par le remplacement du collecteur existant de 400 mm de diamètre par un collecteur de 800 mm de diamètre ;
- > le renforcement de l'assainissement pluvial de Hay Dakhla ;
- > la réhabilitation de collecteurs principaux présentant des anomalies, notamment les collecteurs Anoual et Ibnou Sina ;
- > le renouvellement sur le réseau tertiaire de 8,5 km de collecteurs.

Un suivi régulier des rejets industriels et de la qualité des eaux de baignade.

Lydec apporte une expertise technique aux grands clients, notamment les clients industriels et les promoteurs.

En 2013, l'entreprise a réalisé plus de 2 618 enquêtes sur des rejets industriels et signé 114 nouvelles conventions d'accompagnement.

Des missions de surveillance de la qualité des eaux de baignade ont également été menées :

- > la réalisation et l'analyse de 172 prélèvements des eaux de baignade répartis sur 10 plages ;
- > la participation active à l'élaboration du projet de la nouvelle norme NM 03.7.199 relatif à la gestion de la qualité des eaux de baignade en lien avec les autorités ;
- > la réalisation du profil des eaux de baignade de la plage Lalla Meryem selon le projet de la nouvelle norme NM 03.7.199. Cette étude pilote a été reprise dans le rapport national sur la qualité des eaux de baignade au Maroc.

Innovation



•> Le **micro-tunnelier**, utilisé dans le cadre du projet Système Anti-Pollution (SAP) du littoral Est, évite l'ouverture de tranchées, permet le passage sous les routes et les voies ferrées, limitant ainsi la gêne pour les usagers et les riverains.



•> Le procédé de **filtration membranaire**, utilisé pour la 1^{ère} fois au Maroc dans la station d'épuration de Médiouna, permet la réutilisation des eaux usées traitées dans l'irrigation agricole.

Développer, consolider et optimiser le réseau

En 2013, Lydec a étendu son réseau à la faveur notamment des grands projets d'aménagement urbain et a renforcé ses actions de sécurisation et d'amélioration de la qualité de l'énergie délivrée.

Chiffres clés 2013

93%

des clients sont satisfaits de notre service

Plus de
192 km

d'extensions
et renouvellements

107

postes de distribution publique
et 46 postes clients raccordés

64 677

compteurs
posés

150

cellules étanches mises
en place dans des postes
de distribution publique inondables



Investissement 2013

456* MDhs

* y compris charges indirectes ou peines et soins,
hors TVA déléataire, y compris TVA fonds de travaux



Principaux enjeux

L'activité d'exploitation de l'électricité à Lydec vise plusieurs objectifs :

- Créer ou rénover les ouvrages d'infrastructure électrique pour faire face à l'augmentation croissante de la demande en électricité ;
- Pérenniser les installations électriques grâce à de nouveaux équipements plus performants et ce, afin d'augmenter la fiabilité et la disponibilité des sources d'alimentation ;
- Assurer une plus grande satisfaction des clients en améliorant la continuité et la qualité de service (réduction du nombre d'interruptions et du délai de rétablissement) ;
- Améliorer la performance électrique pour une plus grande efficacité énergétique.

Les ventes aux clients industriels ont augmenté d'environ 50 GWh (Gigawatt-heure) et les volumes globaux ont enregistré une croissance moyenne de près de 1,7%.

Optimisation et lutte contre les pertes d'énergie

Le rendement du réseau d'électricité se situe, fin 2013, à 93,2%, stable par rapport à 2012. Plusieurs actions ont été menées en vue d'augmenter la performance du réseau, notamment par la lutte contre les pertes :

- la poursuite du programme pluriannuel de changement de tension de 5,5 kV (kiloVolt) en 20 kV permettant de réduire les pertes électricité d'un facteur de 13. Il a porté sur environ 250 postes de distribution publique et 83 postes clients en HTA ;
- le ciblage des actions grâce à la sectorisation électrique : des compteurs installés dans les postes de distribution publique permettent d'identifier les zones où le rendement est faible ;
- la poursuite du changement de tension B1/B2 ;
- le passage à Mohammedia du réseau 22 kV au réseau 20 kV, pour 85 postes de distribution publique et postes clients.

Consolidation et sécurisation des infrastructures du réseau

En 2013, Lydec a renforcé ses actions en vue de sécuriser le réseau par :

- la mise en place de cellules étanches dans 150 postes de distribution publique pour prévenir les défaillances en cas d'inondations. Au total, 330 postes de distribution publique ont été réaménagés depuis 2011.
- un programme ambitieux d'investissements et de maintenance sur les postes sources avec notamment :
 - l'achèvement de l'extension du poste source Abbé-de-l'Épée (desserte potentielle d'environ 20 000 foyers) ;
 - la réhabilitation du poste source Mohammedia : finalisation des travaux de génie civil et lancement de ceux relatifs aux équipements électriques ;

- la finalisation des travaux de révision décennale du poste source Laâyoune ;
- le remplacement d'un transformateur de 40 MVA au sein du poste source Chavigné ;
- la réception de cinq nouveaux transformateurs de puissance 225/20 kV et 60/20 kV dans le cadre des futures extensions et réhabilitations des postes-sources (Sidi Othmane, Dar Bouazza, Mohammedia et Zenata).
- l'organisation d'une formation-action à la gestion de crise pour les équipes d'intervention (Unité d'Intervention Rapide Électricité).

En 2013, le nombre d'incidents sur le réseau primaire a diminué de 17,2% par rapport à 2012. Il s'est fixé à 412, dont 98 dus aux arrachements de câble.

Modernisation des outils et des installations

Lydec a poursuivi le déploiement du projet de téléconduite qui permet de gérer à distance les ouvrages électriques. Le poste source Aïn Harrouda, ainsi que 15 postes de distribution publique télécommandés, ont été raccordés à la plateforme du Bureau Central de Conduite en 2013.

Accélération du développement du réseau d'électricité

En 2013, Lydec s'est résolument engagée dans une dynamique de développement du réseau marquée par la signature de deux conventions majeures de raccordement de grands projets urbains :

- juin 2013 : signature d'une convention entre Lydec et Casanearshore pour le raccordement sur le réseau HTA (Haute Tension A) de la gestion déléguée avec un besoin en puissance estimé à 16 MVA (Méga-Volts Ampère) ;
- septembre 2013 : signature d'une convention portant sur le raccordement et l'alimentation en électricité par Lydec de Midparc, plateforme industrielle majeure du Grand Casablanca (besoin estimé à 20 MVA à moyen terme et à 40 MVA à terme).

Le développement s'est également traduit par le raccordement de 8 grands projets (Marina de Casablanca, hôpital Cheikh Khalifa, BCP, AUDA, Anfa Place, INAAM, MIS) : 150 km de réseaux ont ainsi été posés.

Infrastructure

- Plus de 6 000 km de réseau : 2 395 km en MT (Moyenne Tension) et 3 752 en BT (Basse Tension), dont plus de 67% enterrés
- 10 postes sources d'une puissance installée de 1470 MVA
- Près de 3 152 postes de distribution publique et 1717 postes clients
- 1 722 compteurs électriques MT et 918 474 BT



Innovation

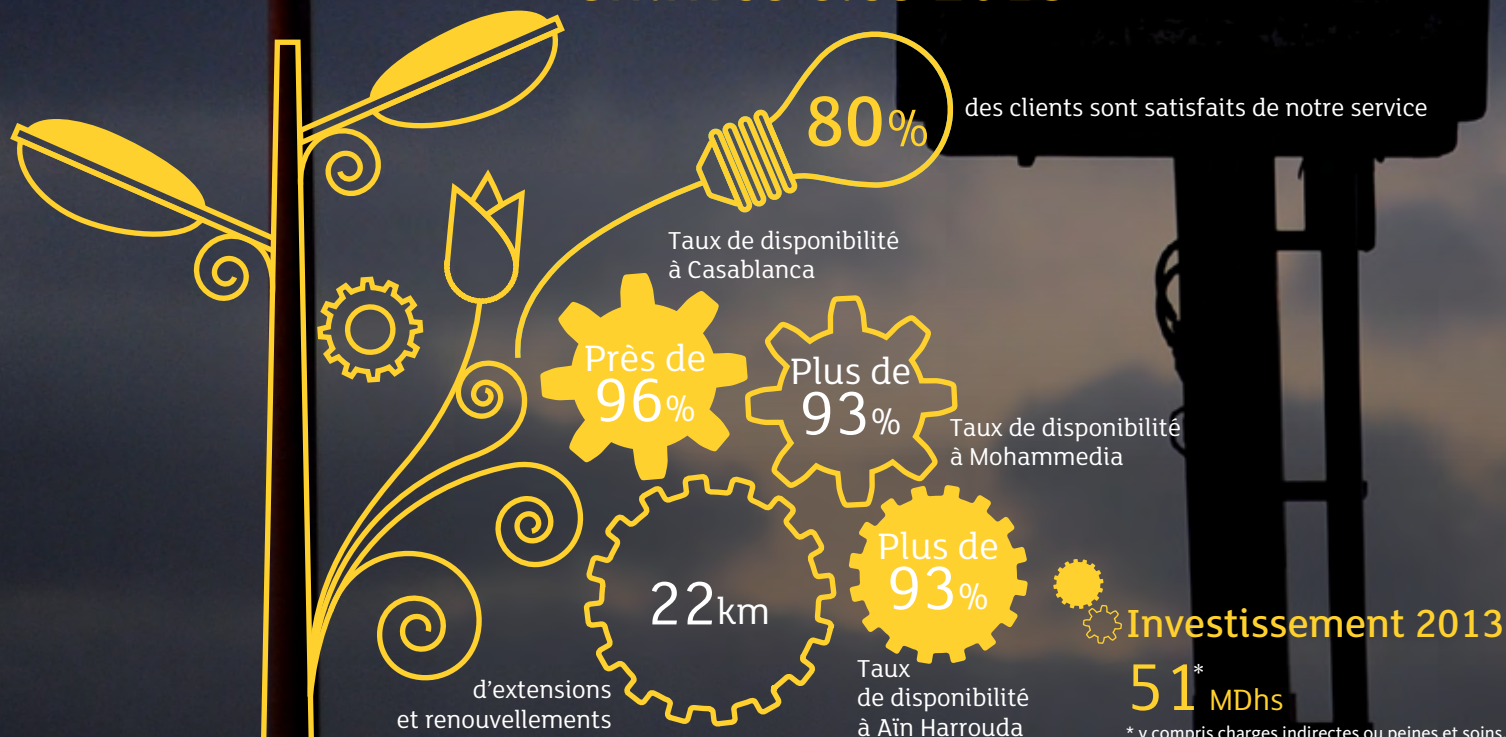
➤ **L'application « NavigGéo »**, conçue par Lydec, est un outil qui permet aux agents de terrain de géolocaliser les postes de distribution publique du Grand Casablanca directement sur un Smartphone. Elle améliore ainsi leur efficacité et leur réactivité en situation de crise, et ce, en réduisant le délai d'intervention et en optimisant les déplacements.

➤ **Le poteau d'ancrage Totem** est un dispositif développé par Lydec, qui vise à pallier le risque majeur de chute en hauteur en augmentant la sécurité des équipes de maintenance amenées à intervenir à plus de 3 mètres du sol, sur les transformateurs de puissance situés au niveau des 10 postes sources. Composé de deux ensembles, une embase goujonnée sur le support et la potence en aluminium amovible, le Totem peut être déplacé et réinstallé à chaque utilisation, au niveau des 10 postes sources.

Accélérer le développement du réseau

En 2013, l'activité éclairage public a été marquée par deux évolutions majeures : l'extension du périmètre assuré par Lydec et le lancement d'un Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de proximité.

Chiffres clés 2013



* y compris charges indirectes ou peines et soins, hors TVA déléguée, y compris TVA fonds de travaux

Principaux enjeux

L'activité d'exploitation de l'éclairage public à Lydec vise plusieurs objectifs :

- > Contribuer à la sécurité et au développement social de la ville, notamment dans les quartiers défavorisés, en mettant à niveau le réseau d'éclairage public et en éliminant les « points noirs » ;
- > Accompagner le développement urbain en apportant l'éclairage public dans les nouveaux lotissements ;
- > Préserver l'environnement en maîtrisant les consommations d'énergie.



Extension du périmètre de gestion de Lydec

Suite à la demande de l'Autorité Délégante et à une décision du Comité de Suivi de la Gestion Délégée, Lydec a repris en gestion depuis le 1^{er} avril 2013 l'activité de l'éclairage public des secteurs périphériques de la Communauté Urbaine de Casablanca, jusque-là assurée par l'ONEE. Le parc des points lumineux géré par Lydec a ainsi augmenté de 18% en 2013.

Accélération des investissements avec le lancement du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de proximité

Le PAP de proximité, validé le 19 décembre 2013 en Comité de Suivi de la Gestion Délégée, comprend un programme ambitieux en matière d'éclairage public : il prévoit la réalisation en un an du programme prévisionnel d'extensions et de renouvellements prévus initialement sur les six prochaines années, soit un investissement prévisionnel de 138 millions de Dhs HT en 2014. L'ambition est d'améliorer significativement le niveau d'éclairement sur tout le périmètre de la gestion déléguée, et en particulier, sur les secteurs périphériques de la Communauté Urbaine de Casablanca pris en charge en avril 2013.

Améliorer la sécurité, favoriser la vie sociale, préserver l'environnement

En 2013, Lydec a poursuivi ses actions d'exploitation et de consolidation du réseau, notamment par :

- > le renouvellement de 21,4 km de réseau par la pose de 637 candélabres et 937 luminaires ; l'extension de 10,7 km par la pose de 337 luminaires et 228 candélabres, ce qui a permis la suppression de 12 points noirs ;
- > la mise en œuvre d'une politique de maintenance préventive du réseau d'éclairage public sur l'ensemble du périmètre de gestion déléguée et plus particulièrement au sein des zones périphériques, par un programme de renouvellement de luminaires, de candélabres et de remise en conformité du réseau d'éclairage public qui s'est traduit par le renouvellement de 5 423 luminaires et de 1 685 candélabres ;
- > la poursuite en 2013 des tests mécaniques sur les candélabres : 5 400 mâts ont ainsi été contrôlés, et ceux présentant un éventuel risque de chute ont été remplacés ;
- > la réalisation d'une cartographie lumière de Casablanca et de Mohammedia.

Elle permet d'évaluer le niveau de service de l'éclairage public en se basant sur le niveau d'éclairement mesuré grâce à des relevés de terrain effectués de nuit, via un véhicule léger équipé d'un luxmètre et de balises GPS, reliés au Système d'Information Géographique (SIG) ;

- > l'installation de dispositifs d'efficacité énergétique : acquisition de matériel à haut rendement énergétique, pose de 12 stabilisateurs de tension dont l'objectif est de réduire la consommation de 30% après minuit et de nouvelles lampes économiques de 36 watts, en remplacement des lampes de 150 watts ;
- > la mise en œuvre d'un plan d'action d'amélioration du système de santé et de sécurité (formation, sensibilisation, acquisition de nouveau matériel - camions nacelles, ...).

Innovation



Afin d'optimiser la consommation d'énergie, Lydec a installé en 2013 des luminaires à LED (Diode électroluminescente) sur deux sites pilotes. Cette nouvelle génération de luminaire permet d'économiser jusqu'à 30% d'énergie.

Infrastructure

- > 3 991 km de réseau
- > 136 704 points lumineux, dont 93 000 candélabres
- > 10 collaborateurs « El Mounir » dédiés à la veille jour et nuit sur le réseau



Établir une relation de confiance avec l'ensemble des clients

Lancement des engagements de service, renforcement des réseaux de proximité, évolution des processus : Lydec s'engage en 2013 pour une plus grande satisfaction de ses clients et une performance accrue de ses services.

Chiffres clés 2013



80%

des clients grand public
sont satisfaits
de notre service

Près de
633 000
appels

traités par le Centre
de Relation Clientèle.

Près de
1 917 000
contrats

particuliers actifs

Près de
2 227 000
clients

reçus en agence

Un service client qui s'engage

Pour répondre aux attentes de ses clients Grand Public, Lydec a mis en place début avril 10 Engagements de service concrets et mesurables, ciblés sur les attentes des clients recueillies à partir d'un dispositif d'écoute complet mobilisé en amont.

À fin décembre 2013, le taux de respect moyen de ces engagements de service s'est élevé à 96,7%. Lydec a mis en place des outils de contrôle pour attester de leur conformité vis-à-vis des clients.

Les 10 Engagements de service concernent tous les métiers de l'entreprise, engagent chacun des collaborateurs et ont été portés par une campagne de communication d'envergure. Cette dynamique d'engagements a vocation à être déclinée en 2014 auprès de tous les segments de clientèle de Lydec (industriels, promoteurs/lotisseurs et collectivités/administrations).

Une efficacité opérationnelle accrue

En 2013, plusieurs actions ont permis de renforcer l'efficacité opérationnelle des services et la réactivité d'intervention des équipes, notamment :

- la poursuite d'une expérience pilote d'équipement en une nouvelle génération de PDA (Personal Digital Assistant) des agents chargés des petites interventions sur le terrain permettant une connexion en temps réel et à distance avec le système d'information.
- la mise à jour du référentiel d'adresses partagées de l'entreprise afin de faciliter le travail des équipes opérationnelles et de diminuer le délai des interventions. Le système permet aussi d'identifier les clients touchés par un éventuel incident et de les prévenir le cas échéant.
- la diversification des canaux de paiement pour les clients particuliers par une expérience pilote d'encaissement à travers le réseau des points de vente de GNS Technologies, portant l'enseigne « MPOST ». Le service vise à être étendu courant 2014 sur le Grand Casablanca.

- le renforcement du dispositif d'écoute des clients basé sur des enquêtes de satisfaction semestrielles, des sondages post-contact (dépannage, accueil en agence et dans les Espaces Services, qualité de contact du Centre Relation Clientèle, ...) et la revue des outils de mesure de la satisfaction afin de les adapter aux évolutions de l'activité clientèle (nouvelles attentes des clients, nouveaux services, ...).
- la revue générale de l'ensemble de la documentation qualité liée au processus de gestion de la clientèle.

Au terme de l'année 2013, Lydec enregistre des taux de satisfaction inégalés auprès de ses clients particuliers, à hauteur de :

- 80% pour la qualité des services en ce qui concerne les clients Grand Public ;
- 87% pour les services de dépannage (tous métiers confondus) ;
- 97% pour la qualité de l'accueil en agence ;
- 86% pour le service d'abonnement.

Développement de l'activité

En 2013, Lydec a accompagné le développement de contrats majeurs liés à des projets structurants du Grand Casablanca (Casa Tramway, Anfa Place, Hôpital Cheikh Khalifa, Marina, ...) et s'est engagée sur de nouveaux contrats portant sur le raccordement de grands clients au réseau (site de Casanearshore, projet Midparc).

Afin de simplifier et de fluidifier les relations des clients multi-sites (banques, opérateurs télécom, ...) avec l'entreprise, Lydec a créé pour eux un guichet unique.

L'entreprise a également engagé une revue complète du circuit de traitement des dossiers de lotissement.

Les relations avec les promoteurs ont par ailleurs été marquées en 2013 par l'organisation de rencontres régulières avec la Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers (FNPI) et une revue du coût de raccordement des projets qui prévoit le gel, à compter du 19 décembre 2013, du principe des quotes-parts et le changement du niveau des participations eau et assainissement acquittées par les promoteurs.

10 Engagements de service auprès des clients Grand Public



Accueil

- 1 > Répondre à nos clients 24h/24 et 7j/7 au 05 22 31 20 20.
- 2 > Servir nos clients dans nos agences en moins de 15 minutes.

Facture

- 3 > Donner à nos clients accès au relevé de leurs consommations pour vérifier leur facture avant sa réception.
- 4 > Informer nos clients, par SMS, en cas de hausse inhabituelle de leurs consommations.

Qualité de l'eau

- 5 > Mettre à la disposition de nos clients les résultats des analyses de l'eau distribuée dans leur zone d'habitation.

Dépannage

- 6 > Intervenir, en cas de panne, en 4 heures maximum.

Réclamations

- 7 > Confirmer à nos clients, par SMS, la prise en charge de leur réclamation.
- 8 > Répondre à nos clients en moins de 10 jours ouvrables pour toute réclamation écrite.

Mise en service

- 9 > Assurer à nos clients la mise en service de l'eau et/ou l'électricité en moins de 24h après la signature du contrat d'abonnement.

Éclairage public

- 10 > Intervenir en 4 heures maximum, à partir de l'enregistrement de la demande du client, en cas d'extinction de l'éclairage d'une rue.

Développer et valoriser les compétences, mobiliser les énergies

Employeur de référence du Grand Casablanca, Lydec a renforcé en 2013 ses actions en faveur du développement des compétences, du dialogue social, de la diversité et de la santé et sécurité des collaborateurs.

Chiffres clés 2013

nouvelles recrues

137

72 200

heures de formation dont

Près de 50%

assurées par des formateurs internes

186

opérations de mobilité interne

Principaux enjeux



La politique des ressources humaines a pour objectif d'accompagner les évolutions de l'entreprise, en veillant à faire évoluer les collaborateurs et Lydec, ensemble, de façon équilibrée. Suite aux conclusions du baromètre interne réalisé dans le cadre du projet d'entreprise Synergies 2020, les projets stratégiques suivants ont notamment été identifiés pour les ressources humaines de Lydec :

- > Assurer l'adéquation des compétences avec les exigences et les évolutions des métiers ;
- > Construire et structurer les parcours professionnels ;
- > Promouvoir la diversité, l'intégration culturelle et l'égalité des chances ;
- > Favoriser un dialogue social responsable avec les partenaires sociaux.

Assurer l'adéquation des compétences avec les exigences des métiers

En 2013, Lydec a poursuivi sa politique de recrutement et de formation par :

- > le recrutement de près de 140 nouveaux collaborateurs, anticipant ainsi les départs à la retraite ;
- > le renforcement du tutorat pour faciliter l'intégration des nouvelles recrues ;
- > des sessions de formation, avec plus de 72 000 heures dispensées notamment dans les domaines des techniques métiers, de la relation client, du management et de la sécurité. Cette dernière a concentré le tiers des investissements de formation en 2013.
- > la transmission non seulement de savoirs, mais aussi le partage d'expériences avec des formations animées à hauteur de 50% par des formateurs internes (près de 100 personnes environ), pour capitaliser sur les expertises propres de l'entreprise et les pérenniser ;
- > la poursuite des programmes KAFAAT, ciblant les agents de maîtrise récemment entrés en fonction et MANHAGE, destiné aux managers confirmés ;
- > le lancement d'un processus d'identification des experts Lydec sur la base d'un référentiel de compétences conçu sur-mesure ;
- > l'accompagnement de l'activité de l'éclairage public par l'élaboration de deux référentiels de compétences élaborés avec les exploitants pour les métiers d'opérateur et de technicien.

Construire et structurer les parcours professionnels

Les actions menées en 2013 pour développer l'employabilité et préparer la relève aux fonctions critiques de l'entreprise ont porté principalement sur :

- > des revues de cadres régulières avec les directions en vue de l'actualisation du plan de succession portant sur les fonctions critiques de l'entreprise et la mise en œuvre de plans de progrès individuels adaptés ;
- > une politique d'accompagnement des ingénieurs viviers pour favoriser leur montée en puissance ;
- > l'incitation à la mobilité interne par le déploiement d'une charte de mobilité, la publication des offres d'emploi internes et la tenue des entretiens de carrière. Le taux de mobilité au titre de 2013 a été de 5,28% soit 186 mobilités, dont 11% de cadres.

Promouvoir la diversité, l'intégration culturelle et l'égalité des chances

Convaincue que la diversité constitue pour l'entreprise une source de performance et d'innovation, Lydec articule sa politique autour de trois axes majeurs :

- > le recrutement et l'insertion des jeunes : en 2013, 30% des recrutements réalisés portent sur des personnes de 26 ans au plus ;
- > l'évolution des carrières des femmes par l'ouverture de métiers réputés « masculins », comme réalisé en 2013 sur la fonction d'opérateur d'éclairage public ou ordonnanceur ; et l'animation d'un réseau interne « Women In Leadership » destiné à faire évoluer les représentations via des conférences et des formations ;
- > le recrutement de personnes en situation de handicap.

Favoriser un dialogue social responsable avec les partenaires sociaux

Depuis le démarrage de ses activités, Lydec a conclu 13 accords avec les partenaires sociaux. En 2013, deux accords ont été signés : l'un sur les fonctions de releveur et d'encaisseur et l'autre sur l'aménagement du temps et des conditions de travail des collaborateurs des agences clientèle, suite au déploiement des 10 Engagements de service.

Une expertise Lydec qui rayonne à l'international

Lydec rassemble des collaborateurs dont l'expertise métier est reconnue et recherchée à l'international.

En 2013, des partenariats de formation ont été noués avec plusieurs organismes nationaux (régies de distribution et filiales de SUEZ ENVIRONNEMENT basées au Maroc) et internationaux (JCBU - Jeddah Water Services, en Arabie Saoudite et PAEW - Public Authority for Electricity and Water - au Sultanat d'Oman). Les formations sont dispensées par des collaborateurs de Lydec, experts dans leurs domaines.

Par ailleurs, et dans le cadre d'un partenariat avec la Confédération Générale des Entreprises (CGEM) et l'Observatoire Social International (OSI), Lydec a soutenu l'organisation d'un Symposium le 21 novembre 2013 sur le thème du « Dialogue social et de la médiation : leviers de compétitivité de l'entreprise » qui a réuni des chefs d'entreprise ainsi que les représentants des cinq centrales syndicales les plus représentatives du Royaume.

Santé et sécurité au travail, un impératif

La sécurité au travail est au cœur des priorités de Lydec. Le nombre des accidents du travail a été réduit de 95% entre 1998 et 2013. En 2013, les accidents du travail déclarés avec arrêt ont baissé de 45% par rapport à 2012. À fin décembre 2013, le taux de fréquence (TF) et le taux de gravité (TG) à Lydec s'établissent respectivement à 0,72 contre 1,45 en 2012 et 0,04 sans évolution par rapport à 2012.

La démarche de santé et sécurité au travail a été reconnue par les organismes IMANOR et AFAQ-AFNOR international. Au terme d'un audit mené en décembre 2013, les auditeurs ont reconduit les certifications ISO 9001 version 2008 et OHSAS 18 001 version 2007, dans le cadre du système de management intégré Qualité et Santé & Sécurité au Travail (QSST) de l'entreprise.

Excellence opérationnelle



Accroître la performance et favoriser l'innovation

En support de tous les métiers et pour accroître leur efficacité opérationnelle, Lydec mise sur plusieurs démarches d'amélioration continue et d'optimisation.

Système de Management

Le système de management de la performance de Lydec, qui repose sur les principes de management par les processus et l'amélioration continue, vise à satisfaire durablement l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise, conformément à un panel de référentiels internationaux et de bonnes pratiques, enrichi continuellement par Lydec afin de répondre à ses nouveaux enjeux.

En 2013, le système de management de Lydec a évolué vers un système intégré Qualité, Santé et Sécurité au Travail (QSST), basé sur les référentiels ISO 9001, OHSAS 18001 ainsi que sur la norme NM 00.5.801-2009 (norme marocaine équivalente à la norme OHSAS 18001). Ce système intégré porte sur l'ensemble des activités de l'entreprise et de ses ouvrages.

En 2013, Lydec a obtenu avec succès la certification de son Système de Management Intégré (SMI), Qualité, Santé et Sécurité au Travail (QSST), selon les deux référentiels ISO 9001 et OHSAS 18001, par IMANOR et AFAQ AFNOR International.

Deux autres reconnaissances ont également été reconduites en 2013 :

- > l'accréditation du Centre Technique de Métrologie pour ses activités d'étalonnage des compteurs Eau et Électricité selon le référentiel ISO 17025 ;
- > la certification ISO 27001 du Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI).

Qualité des chantiers

Opérateur de réseaux et d'infrastructures, Lydec veille de façon continue sur ses chantiers afin de répondre aux normes Qualité, Sécurité, Environnement (QSE) internationales et de :

- > garantir la santé et sécurité de tous les intervenants sur les chantiers ;
- > assurer la pérennité des ouvrages réalisés et valoriser le patrimoine de la ville ;
- > optimiser les coûts et les délais ;
- > limiter l'impact environnemental des chantiers.

En 2013, Lydec a accompagné les autorités et les promoteurs sur plusieurs projets liés à de nouvelles zones d'extension (Errahma, Dar Bouazza, Nouaceur, ...) et sur des projets urbains stratégiques de la région (Casa Port, le Grand Théâtre, Midparc, Casanearshore, ...).

Depuis 2012, une direction dédiée aux travaux au sein de Lydec gère l'activité et assure son suivi et pilotage pour tous les métiers eau, assainissement et électricité (hors grands projets d'assainissement) et veille au déploiement de la démarche santé et sécurité.

Par ailleurs, Lydec consent un effort soutenu pour promouvoir la culture de santé et sécurité au travail dans l'entreprise et chez les partenaires prestataires de travaux. En 2013, Lydec a renforcé ses actions par :

- > une démarche d'engagement de tous les directeurs sur des contrats santé et sécurité au travail et le développement des activités de contrôle sur les chantiers ;

- > une mobilisation accentuée auprès des entreprises sous-traitantes pour prévenir les accidents de tiers :
 - > près de 6 900 visites de chantiers effectuées ;
 - > audit et accompagnement à la carte de 12 entreprises sous-traitantes ;
 - > organisation d'un séminaire dédié aux principaux prestataires de travaux en décembre 2013 ;
 - > organisation de journées de sensibilisation en faveur des managers, des chefs d'équipes et des coordinateurs sécurité des entreprises ;
 - > organisation de 40 séances de formation à la sécurité.
- > une intensification des actions internes de sensibilisation par la formation et la communication :
 - > près de 20 000 heures de formation dispensées sur des thèmes tels que le travail en espace confiné, les risques électriques, les travaux en hauteur ou la conduite des engins spéciaux ;
 - > campagne « Ensemble pour 0 accident mortel » lancée en novembre pour sensibiliser les collaborateurs, les sous-traitants et les tiers aux règles élémentaires de sécurité ;
 - > organisation le 20 février d'un séminaire pour célébrer la Journée nationale de la sécurité routière.



Sûreté

La politique sûreté de Lydec vise à répondre à l'engagement contractuel de Lydec consistant à protéger les biens dits de retour et à garantir la continuité du service public. Elle s'inscrit plus largement dans la politique de responsabilité sociétale et environnementale de l'entreprise. En 2013, Lydec a validé sa feuille de route sûreté pour la période 2013-2015 et engagé trois évolutions majeures :

- > le développement de la résilience de l'entreprise face aux risques en situation normale ou de crise par :
 - > la mise en place progressive de nouveaux moyens techniques de sûreté (vidéo-protection, alarmes, ...) sur les sites majeurs et ceux présentant un risque à forts impacts pour leur environnement ;
 - > une formalisation accrue des prestations externalisées (gardiennage, ...) ;
 - > l'introduction d'un système de gardiennage mobile opérant sur les sites Lydec.
- > le renforcement de la filière sûreté par des actions de professionnalisation et d'animation du réseau interne ;
- > une meilleure maîtrise de la gestion des flux et des conditions d'accueil des visiteurs, avec le lancement d'une expérience pilote sur le site de Diouri.



Système d'information

Le système d'information de Lydec accentue en 2013 sa contribution à l'amélioration des services aux clients et à la performance opérationnelle de Lydec :

- > par la mise au point d'applications permettant d'optimiser les interventions terrains :
 - > déploiement de Personal Digital Assistants connectés en temps réel au système d'information pour les agents des petites interventions ;
 - > restructuration du réseau télécom du Bureau Central de Conduite ;
 - > conception d'une nouvelle application, NavigGéo, d'ordonnancement en temps réel des activités, ...
- > par le développement d'outils de suivi de la performance :
 - > développement d'une console de simulations et d'analyses thématiques multicritères pour suivre l'évolution du patrimoine ;

> conception d'une application d'exploration et de navigation en appui des plans d'actions d'amélioration des rendements de réseaux, ...

- > par le suivi d'un plan d'actions structuré de sécurisation des infrastructures :
 - > renforcement de la continuité informatique par la mise en service d'un nouveau système de stockage au niveau du site central de Diouri ;
 - > mise à niveau du réseau télécom afin de permettre le déploiement de la vidéo-surveillance au regard des enjeux de sûreté ;
 - > sécurisation de l'alimentation électrique des locaux techniques critiques et mise en service d'une alimentation de secours basée sur l'énergie solaire à Diouri, ...



Une politique d'innovation volontariste

Depuis sa création, Lydec encourage l'esprit d'innovation. Chaque trimestre, elle organise les trophées IMTIAZ qui distinguent les collaborateurs selon des critères tels que l'innovation, l'esprit d'initiative, la performance. En 2013, pour aller plus loin, Lydec a créé la Direction Innovation et Coordination. Sa mission : déployer une démarche d'innovation participative sur la base d'un référentiel élaboré par des experts.

Cette démarche, qui concerne l'ensemble des activités de l'entreprise, vise plusieurs objectifs :

- > encourager l'esprit d'innovation au sein de l'entreprise en recensant et en valorisant les initiatives internes ;
- > promouvoir les innovations développées ;
- > accompagner les projets et garantir leur mise en œuvre concrète.

En 2013, plusieurs innovations ont été développées, par exemple :

- > l'application AnalyseGéo (voir encadré ci-contre) ;
- > la démarche Engagements de service auprès des clients Grand Public, fondés sur l'écoute des clients et la mobilisation de tous les acteurs ;
- > un prototype permettant de remplacer les colliers de prise en charge des branchements sur les canalisations d'eau potable sans interruption de service ;
- > l'application NavigGéo, un outil de mobilité qui facilite les déplacements sur les lieux d'intervention en permettant aux agents, en particulier en période de crise ou d'astreinte, de consulter plus facilement et rapidement la localisation des installations ;
- > un tampon en béton fibré haute performance avec le concours d'un fournisseur, pour remplacer à terme les tampons en fonte et éviter ainsi les vols et les risques pour la sécurité des usagers de la voirie.

Innovation



Après avoir été primé pour les applications mobiles pour Smartphones, Lydec a été distinguée en avril 2013 lors des Trophées Initiative Innovation (T2i) de SUEZ ENVIRONNEMENT pour son application **AnalyseGéo, console d'ordonnement en « temps réel » des différentes activités de l'entreprise**. Cette application met à la disposition des collaborateurs de l'entreprise :

- > un entrepôt de données géographiques commun pour l'ensemble des objets métier de l'entreprise (relevé de compteur, contact client, réparation de fuite, localisation d'une hydrocureuse, etc.) ;
- > des consoles « temps réel » pour projeter géographiquement les actes techniques et clientèles et calculer instantanément les indicateurs de performance.

Associé à la géolocalisation des ressources sur le terrain, cet outil de suivi en temps réel des actes métiers permet d'optimiser les procédures de travail, d'accroître la réactivité de l'entreprise et de générer des gains de productivité importants.

C'est aussi un outil d'aide à la décision, notamment en matière de priorisation des investissements.

Renforcer la proximité et le dialogue avec les parties prenantes

Lydec a confirmé en 2013 son engagement en faveur des actions de proximité auprès de ses parties prenantes afin de renforcer son positionnement d'entreprise proche, citoyenne et innovante, dotée de l'excellence opérationnelle.

Chiffres clés 2013

des clients, perçoivent Lydec comme «une entreprise qui communique et informe ses clients».

Près de
100
visites

de terrain au profit
des autorités
et des élus

Plus de
1 000
visiteurs

du chantier SAP Est

Principaux enjeux



En 2013, Lydec a renforcé la communication avec l'ensemble de ses parties prenantes en s'appuyant sur cinq leviers stratégiques, intégrés et complémentaires :

- Développer une communication de proximité vis-à-vis de la clientèle ;
- Développer des relations institutionnelles de proximité ;
- Développer le partenariat avec le tissu associatif ;
- Renforcer la relation avec les médias et la présence sur les réseaux sociaux ;
- Renforcer la fierté d'appartenance des collaborateurs.

Développer une communication de proximité vis-à-vis de la clientèle

En 2013, Lydec a mené trois campagnes de communication externes majeures auprès de ses clients, notamment Grand Public.

➤ Deux campagnes de communication d'envergure sur les 10 Engagements de service

Pour accompagner le lancement des 10 Engagements de service auprès de ses clients Grand Public, Lydec a mené deux campagnes de communication d'envergure portées par un important dispositif média et hors-média :

- une campagne de lancement, le 5 avril 2013, reposant en phase teasing sur un concept créatif innovant « Briser les idées reçues », et en phase révélation sur un slogan « Nous vous avons écoutés et compris, et nous nous engageons envers vous », en rupture avec les codes classiques de prise de parole des entreprises de service public.
- une 2^{ème} campagne « Parole donnée, parole tenue », en novembre, fondée sur des paroles de clients témoignant de leur expérience des Engagements de service.

Au terme de l'année 2013, 77% des personnes interrogées perçoivent Lydec comme « une entreprise qui communique et informe ses clients ».

➤ Sensibilisation des clients à la maîtrise des consommations d'eau et d'électricité

Pour accompagner ses clients dans la maîtrise de leurs consommations d'eau et d'électricité, Lydec organise chaque été une campagne auprès du Grand Public. En 2013, Lydec a sensibilisé les clients à l'importance d'avoir de l'eau et de l'électricité à portée de main, tout en les invitant à en faire un usage rationnel.

➤ Rencontre d'information et d'échange avec la FNPI

En mars 2013, Lydec a organisé la 2^{ème} rencontre annuelle avec la Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers (FNPI) afin d'échanger sur le projet d'entreprise Synergies 2020, les 5 Engagements de service dédiés aux promoteurs-aménageurs, ainsi que sur les enjeux du développement urbain.

Développer des relations institutionnelles de proximité

Au-delà des relations de travail quotidiennes, des actions spécifiques de proximité auprès des autorités et des élus locaux ont été engagées en 2013, notamment :

- une présentation du projet d'entreprise Synergies 2020 et des 10 Engagements de service Grand Public ;
- près d'une centaine de visites sur le terrain pour expliquer les objectifs des opérations d'exploitation engagées (ex. curage préventif du réseau d'assainissement avant l'hiver) ;
- des visites des grands chantiers, par exemple la visite du chantier du SAP Est en novembre en présence du Wali du Grand Casablanca et du Président de l'Autorité Délégante.

Par ailleurs, l'inauguration de la STEP de Médiouna le 3 avril 2013 a constitué un moment privilégié de relations de Lydec avec ses partenaires institutionnels.

Développer le partenariat avec le tissu associatif

Tout au long de l'année, les équipes des Directions Préfectorales ont présenté aux associations les opérations d'exploitation menées dans leurs quartiers afin de leur expliquer les objectifs des travaux engagés. À l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, Lydec a organisé des visites de sites sur le thème du cycle de l'eau auprès de plusieurs membres du Réseau Casa-Environnement.

Renforcer la relation avec les médias

En plus des relations continues qu'entretient l'entreprise avec les médias, chaque année, Lydec organise un séminaire de présentation de ses réalisations et de ses enjeux.

Le 11^{ème} séminaire organisé en mai 2013, animé par des directeurs de Lydec, a rassemblé plus de 30 journalistes.

En outre, depuis février 2013, Lydec sponsorise l'émission radio Majallat Al Baydaé sur la station Radio Plus. Majallat Al Baydaé traite des affaires locales concernant le Grand Casablanca et vise le Grand Public, les élus et décideurs locaux et les acteurs associatifs.

Renforcer la présence sur les réseaux sociaux

En 2013, Lydec a consolidé sa présence sur le web et les médias sociaux pour informer le public sur ses réalisations et relayer ses campagnes de communication. À fin 2013, la page Facebook de Lydec comptait plus de 11 000 fans et son blog avait drainé plus de 24 000 visiteurs sur l'année.

Renforcer la fierté d'appartenance des collaborateurs

➤ Accompagnement du projet d'entreprise Synergies 2020

La communication interne joue un rôle moteur dans le projet d'entreprise. Le 1^{er} février, Lydec a organisé une convention de lancement du projet regroupant ses 3 500 collaborateurs, suivie d'une communication structurée sur les orientations de Synergies 2020, puis de ses six enjeux et ensuite des 32 projets stratégiques associés.

➤ Accompagnement du déploiement des 10 engagements de service

En amont de la communication externe de lancement des Engagements de service, une campagne interne signée « YES WE CAN ! » a été déployée pour fédérer les collaborateurs autour du projet.

La convention Synergies 2020

Coup d'envoi du projet Synergies 2020, la convention a constitué un moment fort dans la vie de l'entreprise. Elle a réuni, dans un format inédit, l'ensemble des collaborateurs de Lydec, soit près de 3 500 personnes. Le Directeur Général et les différents managers de l'entreprise se sont relayés pour présenter aux collaborateurs le projet d'entreprise Synergies 2020 dans ses différentes phases. Cet événement historique a également permis aux collaborateurs de Lydec de se retrouver dans un cadre convivial pour célébrer le lancement du projet d'entreprise et renforcer leur cohésion.

➤ Campagne sécurité « Ensemble, pour 0 accident mortel ! »

En 2013, l'entreprise a lancé une importante campagne sous le thème « Ensemble, pour 0 accident mortel ! ». Elle a rappelé les 10 règles qui sauvent et a ciblé les collaborateurs de Lydec, les entreprises sous-traitantes et les riverains des chantiers et des ouvrages.

Un engagement renouvelé

En 2013, Lydec a été classée « Top-performer RSE » pour la deuxième année consécutive par Vigeo Maroc et a poursuivi la mise en œuvre de son Plan d'Actions Développement Durable.

Chiffres clés 2013

35

actions de solidarité
et de soutien aux associations

44 300
foyers

raccordés ou en cours
de raccordement au service
depuis 2005 dans le cadre
de l'INDH-Inmae



Principaux enjeux



De par la nature de ses métiers, son ancrage territorial et ses activités structurantes, Lydec est un acteur majeur dans le développement durable du Grand Casablanca. Le Plan d'Actions Développement Durable (PADD), élaboré en 2009, piloté et évalué dans le cadre du système de management de l'entreprise, est structuré en 7 enjeux majeurs (déclinés en 32 objectifs et 50 actions) :

- Une ville propre et saine ;
- Une ville qui maîtrise ses ressources et son développement ;
- Une ville fluide ;
- Une ville attractive sur le plan économique ;
- Une ville sûre ;
- Une ville attentive à sa gouvernance ;
- Une ville solidaire.

Dans le cadre du projet d'entreprise Synergies 2020, Lydec a actualisé le PADD et revu son architecture.

En 2013, l'entreprise a renforcé sa dynamique en faveur du développement de l'accès aux services de base pour tous à travers l'INDH et apporté des contributions concrètes à tous ces enjeux.

Projet INDH-Inmae, l'accès aux services de base pour tous

Dans le cadre de l'INDH, Lydec a lancé en 2005 le projet INDH-Inmae. Ce projet concerne les foyers situés dans les quartiers défavorisés du Grand Casablanca et repose sur le principe du raccordement à domicile aux services d'eau potable, d'assainissement liquide et d'électricité des foyers vivant dans les quartiers d'habitat insalubre, dont les autorités ont décidé le maintien sur place. Ainsi, les autorités valident au préalable les opérations (périmètre, convention, liste des bénéficiaires, ...) et Lydec met en place un accompagnement clientèle dédié. Le projet bénéficie d'un cadre de financement spécifique reposant sur une contribution des bénéficiaires à hauteur de 2 000 Dhs TTC par service, avec des facilités de paiement pouvant aller de quatre à sept ans. L'Autorité Délégante exonère ces opérations du règlement des participations et Lydec supporte les coûts de gestion du projet. Depuis le lancement du projet INDH-Inmae, 44 300 foyers ont été raccordés ou sont en cours de raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement à domicile, pour un investissement global d'un montant de 734,4 millions de Dhs.

Un projet pilote d'inclusion sociale a été mis en place dans le quartier de Lemkansa Nord, en partenariat avec le Comité Préfectoral de Développement Humain de Aïn Chock.

Dans ce quartier raccordé aux réseaux par Lydec, un programme de deux ans est déployé par la Fondation Zakoura Éducation. Les habitants bénéficient ainsi des activités suivantes :

- soutien scolaire et préscolaire ;
- alphabétisation communautaire et post-alphabétisation ;
- ateliers d'initiation à la coupe et couture ;
- accompagnement pour la création d'activités génératrices de revenus ;
- sensibilisation aux bonnes pratiques « Déchets, hygiène et santé ».

L'année 2013 a été marquée notamment par :

- l'achèvement des travaux de l'opération Lahraouiine Nord permettant à 9 400 foyers de bénéficier de l'accès aux services, pour un investissement total de 142 millions de Dhs ;
- la poursuite des travaux du programme prioritaire de la Province de Nouaceur, concernant le raccordement aux services de 16 000 foyers répartis sur 41 quartiers et dont l'investissement est évalué à 316 millions de Dhs TTC ;
- la réalisation des travaux sur le programme complémentaire de la Préfecture d'Aïn Chock prévoyant l'accès aux services de 2 330 foyers répartis sur 8 quartiers pour un montant global de 47 millions de Dhs ;
- le renforcement des opérations du programme INDH-Inmae dans le cadre du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de proximité, mobilisant un budget prévisionnel de près de 118 millions de Dhs. Le PAP vise à raccorder aux services environ 7 800 foyers répartis sur 8 arrondissements et communes.

Protéger l'environnement

Lydec accompagne les projets de développement urbain du Grand Casablanca tout en proposant des solutions pour préserver l'environnement.

Les grands chantiers d'assainissement contribuent directement à réduire la pollution du milieu naturel et à améliorer la qualité de vie des habitants.

L'amélioration du rendement du réseau d'eau potable qui s'élève à 76% fin 2013 représente une économie d'environ 3,4 millions de m³ d'eau potable.

Agir de manière exemplaire

➤ Diminuer l'impact environnemental

En 2013, Lydec a réduit ses propres consommations d'eau et d'électricité à hauteur de 7,8% en eau et de 8,5% en électricité. En effet, l'entreprise a installé des panneaux solaires pour alimenter le Green Data Center et mis en place, pour l'arrosage de deux sites, des puits réduisant la consommation d'eau potable de près de 60% en un an.

➤ Promouvoir la diversité

Pour la deuxième fois consécutive, Lydec a été classée parmi les « Top-performers RSE » par Vigeo Maroc, notamment pour ses actions dans le domaine de la non-discrimination et de l'égalité professionnelle. Ce palmarès réunit les entreprises marocaines qui ont recueilli en 2013 les scores les plus élevés sur 22 critères d'un référentiel, regroupés en six domaines : la valorisation du capital humain, le respect des droits de l'homme, la protection de l'environnement, l'éthique des affaires, l'efficacité et l'indépendance de la gouvernance ainsi que l'engagement sociétal.

Sensibiliser nos parties prenantes au développement durable

Lydec sensibilise régulièrement le grand public, et notamment les jeunes générations, aux problématiques de développement durable :

- la campagne de sensibilisation estivale à l'utilisation rationnelle de l'eau et de l'électricité a été renouvelée ;
- pour la 11^{ème} année consécutive, l'entreprise a participé au programme Plages Propres de la plage Lalla Meryem, en partenariat avec les autorités et la ville (programme d'éco-estivage animé par l'AESVT au profit des enfants) ;
- tout au long de l'année, Lydec a organisé une centaine de visites de chantiers en faveur des autorités, d'élus, d'associations de quartiers, d'écoles ou encore de délégations étrangères afin de leur permettre de mieux appréhender les enjeux environnementaux de la ville.

En parallèle, Lydec a été partenaire de deux rencontres, « la 5^{ème} édition du Forum Planète'ERE » et le « 7^{ème} Congrès Mondial sur l'Éducation à l'Environnement », et dans le cadre des Ateliers Ergapolis, a participé à l'organisation d'un concours portant sur la réhabilitation des abattoirs de Casablanca.

Soutenir des actions de solidarité au niveau local

En 2013, Lydec a accentué ses actions de solidarité de proximité, dans le cadre de partenariats avec des associations de quartier sur tout le territoire de la gestion déléguée. Lydec a initié une large opération de solidarité, « Ramadan Attadamoune », qui a consisté à distribuer 1 000 paniers de produits alimentaires, en partenariat avec une trentaine d'associations, à l'occasion du mois sacré de Ramadan. Par ailleurs, plusieurs conventions de soutien ont été signées en 2013 avec des associations oeuvrant dans les domaines du développement humain et de l'environnement.

Au service de la ville et de ses habitants

Pour 2014, Lydec a comme principal objectif stratégique de réussir la révision contractuelle quinquennale, d'atteindre l'ensemble des objectifs prévisionnels fixés dans le cadre de ses instances de gouvernance et de concrétiser les projets stratégiques de Synergies 2020.

La révision contractuelle quinquennale

En 2014, Lydec devrait engager avec l'Autorité Délégante une révision du contrat de gestion déléguée. Cette révision du contrat tous les 5 ans est prévue dans les dispositions du Contrat. Lydec se mobilise pour préparer la seconde révision quinquennale, notamment :

- > en identifiant de nouvelles solutions (financières, contractuelles, ...), adaptées aux besoins de financement des investissements de demain et nécessaires au développement de la région du Grand Casablanca ;
- > en étudiant un scénario d'harmonisation des périmètres eau/électricité/ assainissement, en lien avec les parties concernées.

Des grands projets de mobilisation

•> La mise en eau du Système Anti-Pollution Est en décembre 2014

Lydec se fixe comme objectif de finaliser les projets majeurs d'infrastructures initiés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en matière de dépollution des eaux usées. Elle s'engage aussi sur une la mise en eau du SAP Est au 14 décembre 2014.

La réalisation de ce projet devrait porter le taux de dépollution des eaux usées de Casablanca à 100%.

•> La réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de proximité

Élaboré en lien avec les autorités locales en réponse aux enjeux d'accès aux services et infrastructures de base soulevés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans son discours du 11 octobre 2013, le PAP de proximité comprend environ 380 projets dont l'avancement est suivi régulièrement par Lydec en lien avec les autorités locales.

Un programme ambitieux d'investissements

Pour 2014, Lydec a évalué les besoins d'investissements nécessaires à un niveau supérieur à celui de 2013, en prenant en considération notamment le PAP de proximité et la poursuite du financement du SAP Est.

La sécurité, un impératif pour tous

L'entreprise a pour objectif de se mobiliser encore davantage pour garantir la sécurité de tous, collaborateurs, personnel des sous-traitants et riverains des chantiers. Lydec entend déployer le plan d'actions sécurité défini en septembre 2013 en vue de répondre à l'enjeu de maîtrise des accidents survenant à proximité de ses ouvrages ou auprès du personnel des entreprises sous-traitantes intervenant sur ses chantiers.



La performance et l'excellence opérationnelle

Compte tenu des prévisions économiques et des hypothèses à la baisse de la croissance économique pour 2014, Lydec mise, pour l'année 2014, sur une croissance modérée du volume de ses ventes tant en électricité, qu'en eau et en assainissement.

La situation financière de l'ONEE ainsi que ses besoins structurels de financement laissent augurer une augmentation des prix d'achat de l'eau et de l'électricité dans les prochains mois. Pour mémoire, selon les dispositions du contrat de gestion déléguée, les augmentations de tarifs de l'ONEE sont répercutées par Lydec auprès de ses clients après décision du Comité de Suivi de la Gestion Déléguée.

Dans un contexte de croissance modérée des ventes et d'hypothèse de faible évolution de tendance des prix moyens de vente, Lydec se donne pour objectif d'accroître son efficacité opérationnelle par :

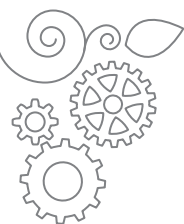
- > le maintien de sa mobilisation sur les plans d'actions en vue d'une croissance du rendement eau et électricité à fin 2014 ;
- > la maîtrise de tous ses coûts opérationnels.

Dans le cadre du projet Synergies 2020, Lydec a créé deux directions respectivement en charge de l'innovation et de la diversification, en vue d'identifier à moyen terme de nouveaux services pour ses clients et de nouvelles opportunités de développement.

Rapport financier

Des résultats financiers solides

En 2013, Lydec confirme la solidité de ses fondamentaux financiers et la bonne tenue de ses indicateurs avec un chiffre d'affaires en croissance de 5,4%, un excédent brut d'exploitation en progression de 8,5% et une maîtrise de son endettement net avec un ratio/EBE de 1.



Faits majeurs

Croissance modérée des volumes distribués avec respectivement +1,7% pour l'électricité et +1,4% pour l'eau potable

Les ventes de moyenne tension aux industriels progressent de 1,4% par rapport à 2012. Dans un contexte économique difficile au premier semestre 2013, les ventes de l'exercice bénéficient de la reprise du dernier trimestre et de la demande émanant des nouveaux clients (3,2% de la consommation totale du segment).

Les ventes de basse tension sont en hausse de 1,9% vs 2012 reflétant la croissance organique du nombre de clients (+1,7%), la stabilité de la consommation unitaire par client, (les conditions climatiques de 2013 étant moins favorables qu'en 2012) et la détection importante de fraudes (+7 GWh vs 2012).

Les volumes de vente eau affichent une croissance moyenne de +1,4% portée principalement par l'augmentation continue du nombre de clients particuliers (+3,9% sur l'exercice) dont le segment représente 77% des volumes vendus. Cette dynamique est néanmoins ralentie par la poursuite du recul des ventes eau aux industriels (-8,8% par rapport à 2012).

Progression des prix moyens de vente avec respectivement +0,7% pour l'électricité et +0,5% pour l'eau potable

Lydec a mis en œuvre à compter du 6 juillet 2013 l'ajustement tarifaire décidé par le Comité de Suivi de la Gestion Délégée en date du 3 mai 2013 en compensation des revalorisations salariales sectorielles de 2011. Il représente, en année pleine, 1,1% du chiffre d'affaires fluides.

À la clôture des comptes de l'exercice 2013, Lydec restait dans l'attente de la mise en œuvre de la révision économique 2011 (droits à révision du PMV nés de l'évolution des indices composant la formule de révision des prix et de l'activation du coefficient de compensation volumétrique).

Poursuite de l'amélioration du rendement de réseau eau

La performance du rendement de réseau eau affiche une progression de 1 point par rapport à l'exercice 2012 à 76% et bénéficie du plan d'actions pluriannuel articulé autour de trois axes majeurs : réduire le délai d'écoulement des fuites, mieux cibler les renouvellements, garantir la qualité des réseaux neufs.

Financements

Lydec a contracté en septembre 2013 un emprunt bancaire de 550 MMAD remboursable sur 7 ans en vue de financer le programme d'investissement 2013 - 2014. Au 31 décembre 2013, deux tirages sur les cinq prévus ont été effectués pour un montant total de 250 MDhs.

Parallèlement, Lydec a procédé, en date du 31 décembre 2013, dans le cadre d'un mandat sans représentation pour le compte de l'Autorité Délégante, à la levée d'un emprunt obligataire à recours limité d'un montant de 2 512 MDhs. Cet emprunt, sans impact sur l'endettement net de la société, est comptabilisé au passif du domaine concédé, remboursable sur 13 ans par prélèvement sur le fonds de travaux et la redevance due à l'Autorité Délégante.

Audit de la Gestion Délégée au titre de la période 1997-2006

En date du 10 février 2012, Lydec a reçu une lettre de notification de l'Autorité Délégante lui demandant le versement d'une somme de 546 MDhs et des redressements comptables pour un montant de 892 MDhs comme conséquence des conclusions du rapport d'audit de la gestion déléguée sur la période 1997-2006.

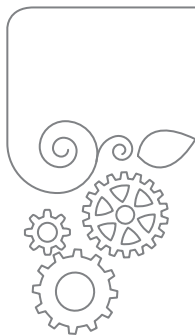
Le 20 octobre 2011, après avoir procédé à la relecture contradictoire des rapports des auditeurs, Lydec avait réfuté l'ensemble des points soulevés dans un dossier de réponses détaillé adressé à l'Autorité Délégante.

Le 15 février 2012, Lydec avait réaffirmé cette position dans un courrier officiel adressé à l'Autorité Délégante contestant sur la forme comme sur le fond l'ensemble des conclusions de ce rapport. La plus grande partie des observations de l'audit porte sur des sujets antérieurement réglés dans le cadre de la révision des conditions techniques et économiques du contrat de gestion déléguée lancé en 2006 et conclu en 2009 par la signature d'un avenant au contrat avec l'Autorité Délégante.

En avril 2012, Lydec a par conséquent demandé une expertise indépendante sur les conclusions du rapport d'audit de la ville.

Cette expertise, réalisée par un cabinet international indépendant pour les aspects comptables et financiers, appuyée par une analyse juridique par un cabinet d'avocats sur certains points spécifiques a confirmé la position de Lydec et a été transmise à l'Autorité Délégante le 31 octobre 2012.

En date du 3 mai 2013, le Comité de Suivi de la Gestion Délégée a pris acte des rapports transmis par le Déléguataire en octobre 2012 et décidé la constitution d'une commission mixte Autorité Délégante-Lydec-Autorité de Tutelle aux fins de lui faire des propositions de résolution de ce dossier. Cette commission s'est réunie à plusieurs reprises en 2013.



Résultats financiers



Croissance du chiffre d'affaires de +5,4% par rapport à 2012

Les ventes de fluides augmentent de 2,5% à 5 426 MDhs principalement sous l'effet de la croissance des volumes.

Le chiffre d'affaires travaux et les autres produits s'inscrivent en augmentation de +25% à 926 MDhs bénéficiant de la dynamique d'urbanisation et des investissements associés.

Hausse de l'Excédent Brut d'Exploitation à 936 MDhs, +8,5%

La marge totale constituée de la marge de distribution (chiffre d'affaires sur ventes de fluides moins achats aux producteurs) et de la marge sur les autres activités (travaux remboursables, location et entretien de compteurs, peines et soins sur travaux réalisés pour le fonds de travaux, autres produits) s'élève à 2 175 MDhs, en croissance de +4,9% par rapport à 2012.

L'évolution des charges d'exploitation est maîtrisée à +2,3%, bénéficiant notamment des gains de productivité et des économies réalisées dans le cadre du programme pluriannuel Compass.

Stabilité du Résultat d'Exploitation à 466 MDhs, +1%

Le résultat d'exploitation reste globalement stable sous l'effet de l'augmentation des amortissements induite par le niveau record des investissements financés par le Délégué (782 MDhs, +25% vs 2012) et la règle d'amortissement en caducité de ces investissements.

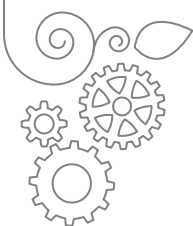
Progression du Résultat Net à 296 MDH

Le résultat net s'élève à 296 MDhs, en hausse de +7,9 % par rapport à 2012, bénéficiant notamment d'un résultat non courant exceptionnel positif de 49 MDhs lié aux compensations des revalorisations salariales sur exercices antérieurs.

Génération d'un Free Cash Flow positif de 343 MDhs et maîtrise de l'endettement net

Le free cash flow affiche un excédent de 343 MDhs, en hausse de 246 MDhs par rapport à 2012. Sur l'exercice 2012, l'augmentation des investissements financés par le Délégué est plus que compensée par l'amélioration du BFR résultant notamment de la réduction des créances clients.

Le ratio dette nette/ EBE s'établit à 0,98 en 2013 vs 1,24 en 2012.



Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les actionnaires de Lyonnaise des Eaux de Casablanca, par abréviation Lydec, Société Anonyme au capital de 800 000 000 dirhams, réunis le 4 juin 2014 en Assemblée Générale Ordinaire sur avis de convocation en date du 21 mars 2014, ont adopté les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur sa gestion durant l'exercice 2013 et le rapport des Commissaires aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, après avoir examiné les états financiers au 31 décembre 2013, approuve ces rapports, le bilan et les comptes de l'exercice 2013 tels qu'ils sont présentés et desquels il résulte un bénéfice net de + 295 845 133,67 Dh ainsi que toutes les opérations et les mesures traduites par lesdits comptes ou résumées dans lesdits rapports.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article 56 de la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2013 ainsi qu'il suit :

•> soit bénéfice net de l'exercice 2013	Dh	+ 295.845.133,67
•> 5% à la réserve légale (plafonnée à 10% du capital social)	Dh	+ 0,00
•> solde	Dh	+ 0,00
•> report à nouveau	Dh	+ 499.599.859,84
•> bénéfice distribuable	Dh	= 795.444.993,51
•> à distribuer à titre de dividendes (à raison de 24,5 Dh par action)	Dh	- 196.000.000,00
•> solde affecté en report à nouveau soit	Dh	+ 599.444.993,51

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle décide du paiement des dividendes à compter du 10 juillet 2014.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne au Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion pour l'exercice 2013.

Quatrième résolution bis

L'Assemblée Générale Ordinaire prend note du fait que le Conseil d'Administration n'a pas mis au vote de projet de résolution spécifique pour le point inscrit à l'ordre du jour et qui concerne le quitus aux Commissaires aux comptes.

L'Assemblée Générale accepte de mettre aux voix le projet de résolution élaboré par le bureau de l'assemblée concernant ce point.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus au cabinet Mazars représenté par Monsieur Abdou DIOP et au Cabinet Ernst & Young représenté par Monsieur Hicham DIOURI de leur mandat de Commissaires aux comptes pour l'exercice 2013.

Cinquième résolution

Monsieur Stéphane CORDIER, ayant démissionné de sa fonction d'Administrateur en date du 21 mars 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire donne en tant que besoin, à cet administrateur, quitus de sa gestion au titre de la période s'étalant du 12 mars 2008 au 21 janvier 2014.

Sixième résolution

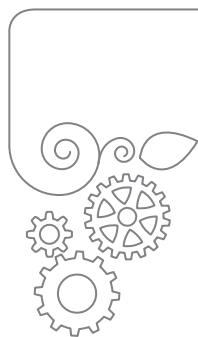
L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et ratifie la cooptation, en qualité d'Administrateur, effectuée par le Conseil d'Administration en date du 6 juin 2013, de Madame Marie-Ange DEBON, dirigeant au sein de SUEZ ENVIRONNEMENT, de nationalité française, née le 18 mai 1965 à Boulogne Billancourt (92) – France, titulaire du passeport n°09PH27248, demeurant 1 avenue Niel – 75017 Paris – France. Le mandat de cet administrateur prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et ratifie la cooptation, en qualité d'Administrateur, effectuée par le Conseil d'Administration en date du 12 février 2014 de Monsieur Jean-Claude DEPAIL, dirigeant au sein de GDF SUEZ, de nationalité française, né à Guéméné-Penfao (France), titulaire du passeport n°04TK25762, demeurant 107 bis rue Paul Vaillant Couturier à Levallois-Perret (92300). Le mandat de cet administrateur prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs à Madame Catherine LEBoul-PROUST, de nationalité française, née le 1 juillet 1969 à Romilly-sur-Seine, demeurant à Casablanca, 15 impasse Chellah – Quartier Longchamp – Casablanca, titulaire du passeport n°08DA973192, et à toute personne qu'elle substituera pour effectuer toutes formalités d'enregistrement, de dépôt, de publicité ou autres prévues par la loi ou besoin sera.



Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Lydec S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 1.687.916.744,01 dont un bénéfice net de MAD 295.845.133,67.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Lydec au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les trois points suivants :

- > Suite au transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au RCAR, Lydec se trouve au 31 décembre 2013 avec une créance d'un montant net de MMAD 102 correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées. L'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004.

Dans le même cadre, Lydec enregistre une créance envers l'Autorité Déléguée d'un montant de MMAD 48 au 31 décembre 2013, représentant les versements effectués à la CNRA, au titre du régime complémentaire de la retraite (RECORE) et visant à maintenir les pensions du personnel statutaire en départ à la retraite au même niveau que celui qui était garanti par la CCR.

- > En 2011, Lydec a reçu le rapport définitif de l'audit diligenté par la gestion déléguée pour la période de 1997 à 2006. Ce rapport fait ressortir un montant de redressement total de MMAD 1.438 dont un versement par Lydec de MMAD 546 et des redressements comptables des comptes de MMAD 892.

Lydec a contesté l'ensemble des redressements soulevés dans ce rapport d'audit en expliquant notamment que la plus grande partie des redressements mentionnés par ledit rapport a été traitée dans l'avenant au contrat de gestion déléguée signé en mai 2009. Par ailleurs, une expertise indépendante a été diligentée par Lydec et un rapport a été remis à l'Autorité Déléguée en date du 31 octobre 2012 qui analyse les points relevés par l'audit de la ville.

À aujourd'hui, des démarches sont en cours avec l'Autorité Déléguée afin de poursuivre les procédures prévues dans le cadre des dispositions du contrat de gestion déléguée en pareille situation.

- > Le 14 avril 2011, Lydec a reçu un courrier de l'Office des Changes faisant suite au contrôle entrepris par ses services sur la période 2005 – 2011. Ce courrier demandait des explications quant à certaines constatations relevées et a fait l'objet d'une réponse argumentée et détaillée de la société en date du 6 juin 2011.

En 2013, l'Office des Changes a décidé d'étendre son contrôle à la période 2011/2012. Le management de Lydec précise que l'Office des Changes a accepté, de tenir compte des dispositions du contrat de gestion déléguée dans l'analyse des transactions effectuées par la société. Un complément d'informations et de documents a ainsi été adressé par Lydec à l'Office des Changes en date du 12 avril 2013.

Le 27 juin 2013, Lydec a reçu un courrier de l'Office des Changes faisant état d'irrégularités relevées sur la période 2005-2012 et demandant à Lydec de lui fournir tout complément d'informations et documents dans un délai imparti.

Lydec a apporté des compléments d'information dans une réponse adressée à l'Office des Changes en date du 17 juillet 2013. Une réunion a été tenue avec les services de ce dernier en date du 12 septembre 2013 et un nouveau complément d'informations a été transmis par Lydec en date du 3 octobre 2013.

Lydec conteste les principales constatations relevées par l'Office des Changes et estime que les justifications apportées sont probantes et de nature à convaincre l'Office des Changes de la conformité des pratiques de la société avec la réglementation en vigueur et/ou avec le contrat de gestion déléguée.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 13 février 2014
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
ERNEST & YOUNG
Dr. Mohamed Boualoul Ben Yachou
C.A. 14517/14
18-1012-1-18141-18141-18141-18141
Bachir TAZI
Associé

MAZARS Audit et Conseil
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Dr. El. Abouinour
20 300 CASABLANCA
Tél : 0522 423 423 (L.G.)
Fax : 0522 423 400
Abdou DIOP
Associé



Rapport spécial des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. Convention relative à l'acquisition de terminaux mobiles pour les agents de LYDEC auprès de MEDITEL

- **Personnes concernées :**
 - MEDITEL est filiale des groupes CDG et Finance.com.
 - Lydec est filiale de Fipar Holding, elle-même filiale de CDG.
 - Lydec est filiale de RMA Wataniya, elle-même filiale de Finance.com
- **Objet et date de la convention :** Cette convention, conclue en décembre 2013, a pour objet d'équiper les agents terrain de terminaux permettant la connexion en permanence à l'infrastructure informatique de Lydec.
- **Modalités essentielles :** Cette convention est conclue pour une durée ferme de 24 mois. Elle est réalisée à travers des passations de commandes qui préciseront les quantités à livrer par référence et les dates de livraison sur la base du bordereau des prix unitaires annexé au marché.
- Le montant comptabilisé en immobilisations chez LYDEC au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 977.
- **Sommes versées :** Aucun montant n'a été versé par Lydec en 2013 au titre de cette convention.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention écrite de prestations de supervision d'installations techniques avec COFELY

- **Personnes concernées :** COFELY Maroc, filiale de GDF Suez, actionnaire majoritaire de Suez Environnement, elle-même actionnaire majoritaire de Lydec.
- **Objet et date de la convention :** L'objet de cette convention signée le 20 avril 2012 est de bénéficier des compétences professionnelles et d'outils informatiques auprès de Cofely permettant d'assurer la supervision des installations techniques des sites de Lydec à Casablanca et Mohammedia.
- **Modalités essentielles :** Montant global des prestations établi sur la base d'un bordereau de prix figurant dans le dossier d'appel d'offres : KMAD 481 (hors taxes).
- Le montant comptabilisé en charges par LYDEC au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 481.
- **Sommes versées :** Un montant de KMAD 577 (TTC) a été versé en 2013 à Cofely au titre de cette convention.

2.2. Convention écrite de réalisation d'une étude de déplacement des réseaux liée au projet Tramway avec C3E/SAFEGE

- **Personnes concernées :** C3E, filiale de Suez Environnement, actionnaire majoritaire de LYDEC.
- **Objet et date de la convention :** L'objet de cette convention signée le 13 janvier 2012 est de réaliser une étude complète de déviation des réseaux d'eau et d'assainissement dans le cadre du changement du tracé de la 1^{ère} ligne du tramway de Casablanca.
À noter qu'une commande complémentaire a été signée le 05 décembre 2012 relative à la préparation du plan de récolement réseau électrique dans le cadre du projet tramway de Casablanca.
- **Modalités essentielles :** Le montant de la convention est estimé à KMAD 135 (HT) et sera payé à l'issue de la réalisation des travaux et le montant de la commande complémentaire est estimée à KMAD 191 (HT).
- Le montant comptabilisé en charges de LYDEC au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 110.
- **Sommes versées :** Un montant de KMAD 37 (TTC) a été versé en 2013 à C3E au titre de cette convention.

2.3. Convention écrite portant sur des prestations de formation et de contrôle de conformité des candélabres avec INEOLUM

- **Personnes concernées :** INEOLUM, filiale de GDF Suez, actionnaire majoritaire de Suez Environnement, elle-même actionnaire majoritaire de LYDEC.
- **Objet et date de la convention :** L'objet de cette convention signée le 17 décembre 2012 porte sur des prestations de formation et de contrôle de conformité des candélabres.
- **Modalités essentielles :** Facturation des prestations en semaines de formation et de mise à disposition des machines pour le contrôle des candélabres.
- Le montant comptabilisé en charges de Lydec au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 2 200.
- **Sommes versées :** Un montant de KMAD 2 637 (TTC) a été versé en 2013 à INEOLUM au titre de cette convention.

2.4. Convention écrite de réalisation d'une étude de modélisation mécanique pour le projet Super Collecteur Ouest (SCO) avec NOVEC

- **Personnes concernées :**
 - NOVEC est filiale de CDG Développement, elle-même filiale à 100% de la CDG.
 - Lydec est filiale de Fipar Holding, elle-même filiale de CDG.
- **Objet et date de la convention :** L'objet de cette convention signée le 7 septembre 2012 porte sur la réalisation d'une étude de modélisation mécanique pour le projet Super Collecteur Ouest (SCO).
- Le montant comptabilisé en charges de LYDEC au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 206.
- **Sommes versées :** Aucun montant n'a été payé par Lydec en 2013 au titre de cette convention.

2.5. Convention écrite de mise à disposition de personnel avec Suez Environnement

- **Personnes concernées** : Suez Environnement représentée par M. Dominique MANGIN D'OUINCE, Président du Conseil d'Administration de LYDEC.
- **Objet et date de la convention** : L'objet de cette convention signée le 17 décembre 2008 est de définir les conditions générales dans lesquelles Suez Environnement ou une de ses filiales accepte de mettre du personnel expatrié à la disposition de Lydec, à la demande de cette dernière.
- **Modalités essentielles** : Les salariés bénéficient d'une rémunération principale versée au Maroc par Lydec. Un complément de rémunération est versé par Suez Environnement en France et refacturé à Lydec avec application de 8% de frais de gestion.
- Le montant comptabilisé en charges de LYDEC au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 20 173.
- **Sommes versées** : Un montant de KMAD 4 282, hors retenue à la source, a été versé en 2013 à Suez Environnement au titre de cette convention.

2.6. Convention écrite de mise à disposition de personnel avec Suez Energie Services

- **Personne concernée** : SUEZ Energie Services filiale de GDF Suez, actionnaire majoritaire de Suez Environnement, représentée par M. Dominique MANGIN D'OUINCE et Président du Conseil d'Administration de LYDEC.
- **Objet et date de la convention** : L'objet de cette convention signée le 17 décembre 2008 est de définir les conditions générales dans lesquelles Suez Energie Services ou une de ses filiales acceptent de mettre du personnel expatrié à la disposition de Lydec, à la demande de cette dernière.
- **Modalités essentielles** : Les salariés bénéficient d'une rémunération principale versée au Maroc par Lydec. Un complément de rémunération est versé par Suez Energie Services en France et refacturé à Lydec avec application de 8% de frais de gestion.
- Aucun salarié de SUEZ Energie Services n'a été mis à la disposition de Lydec en 2013. Par conséquent, Lydec n'a comptabilisé aucune charge au titre de cette convention.
- **Sommes versées** : Un montant de KMAD 315, hors retenue à la source, a été versé en 2013 à Suez Energie Services au titre de cette convention.

2.7. Convention écrite de Gouvernance et d'Assistance Technique et Opérationnelle avec Suez Environnement

- **Personnes concernées** : Suez Environnement représentée par M. Dominique MANGIN D'OUINCE, Président du Conseil d'Administration de LYDEC.
- **Objet et date de la convention** : L'objet de cette convention signée le 17 décembre 2008 porte sur la Gouvernance et l'Assistance Technique et Opérationnelle de Lydec dans les domaines de l'environnement et de l'énergie pour les besoins du contrat de gestion du service de l'eau, de l'assainissement, de l'électricité et de l'éclairage public de la Wilaya du Grand Casablanca.
- **Modalités essentielles** :
 - > La rémunération de l'assistance technique forfaitaire est calculée par application du taux de 0,125% au chiffre d'affaires annuel et est répartie entre Suez Environnement, Fipar Holding et RMA Watanya. La part de Suez Environnement représente 66,86%.
 - > Assistance Technique Spécifique : Lydec verse à Suez Environnement des honoraires sur la base du nombre de jours de travail effectué par les experts ayant participé aux missions et sur la base des prix unitaires par catégorie d'expert. Ces tarifs font l'objet d'une révision annuelle telle que prévue dans ladite convention.
- Le montant comptabilisé en charges de LYDEC au titre de l'exercice 2013 se détaille comme suit :
 - > KMAD 4 813 (hors taxes) au titre de l'assistance technique forfaitaire.
 - > KMAD 5 000 (hors taxes) au titre de l'assistance technique spécifique.
- **Sommes versées** : Un montant de KMAD 3.917, hors retenue à la source, a été versé en 2013 à Suez Environnement au titre de cette convention.

2.8. Convention écrite de Prestations de Services entre Lydec et Fipar Holding

- **Personnes concernées** : FIPAR HOLDING représentée par M. Rachid LAAZIRI, Administrateur de LYDEC.
- **Objet et date de la convention** : Cette convention signée le 2 décembre 2004 porte sur le conseil et l'assistance en matière de relations institutionnelles, en matière de gestion financière et en matière de gestion des actifs immobiliers.
- **Modalités essentielles** : La rémunération de l'assistance technique forfaitaire est calculée par application du taux de 0,125% au chiffre d'affaires annuel et est répartie entre Suez Environnement, Fipar Holding et RMA Watanya. La part de Fipar Holding représente 16,57%.
- Le montant comptabilisé en charges de LYDEC au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 1.193 (hors taxes).
- **Sommes versées** : Un montant de KMAD 1.396 (TTC) a été versé en 2013 à Fipar Holding au titre de cette convention.

2.9. Convention écrite de Prestations de Services entre Lydec et RMA Watanya

- **Personnes concernées** : RMA Watanya représentée par M. Zouhair Bensaid, Administrateur de LYDEC.
- **Objet et date de la convention** : Cette convention signée le 2 décembre 2004 porte sur le conseil et l'assistance en matière de relations institutionnelles, en matière d'ingénierie financière, en matière d'assurances et en matière de gestion des actifs immobiliers.
- **Modalités essentielles** : La rémunération de l'assistance technique forfaitaire est calculée par application du taux de 0,125% au chiffre d'affaires annuel et est répartie entre Suez Environnement, Fipar Holding et RMA Watanya. La part de RMA Watanya représente 16,57%.
- Le montant comptabilisé en charges de LYDEC au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 1.193 (hors taxes).
- **Sommes versées** : Aucun montant n'a été versé par Lydec en 2013 au titre de cette convention.

2.10. Convention écrite de location de la propriété dite « Villa Altagracia Hovel » par Elyo devenue Suez Energie Services à Lydec

- **Personnes concernées** : Suez Energie Services filiale de GDF Suez, actionnaire majoritaire de Suez Environnement, représentée par M. Dominique MANGIN D'OUINCE et président du Conseil d'Administration de LYDEC.
- **Objet du contrat** : Elyo, devenue Suez Energie Services, société du groupe Suez, et actionnaire au sein de Lydec, a donné en location à cette dernière, en vertu d'une convention signée entre les deux sociétés le 30 octobre 2001, la totalité de la propriété Villa Altagracia Hovel, située au 163, Avenue Hassan 1^{er}, Casablanca, pour une durée ferme de quatre ans, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.
- **Modalités essentielles** : Loyer annuel de KMAD 7 314 (hors taxes), taxe d'édilité en sus à la charge de Lydec.
- Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 7.314 (hors taxes).
- **Sommes versées** : Un montant de KMAD 8.082 (y compris la taxe d'édilité) a été versé en 2013 à Suez Energie Services au titre de cette convention.

2.11. Convention écrite de prestations de services d'appui opérationnel et technique avec INEO-INFRA et INEOLUM

- **Personnes concernées** : INEO-INFRA, INEOLUM et Lydec filiales de GDF Suez, actionnaire majoritaire de Suez Environnement, représentée par M. Dominique MANGIN D'OUINCE et Président du Conseil d'Administration de LYDEC.
- **Objet et date de la convention** : Cette convention signée le 22 juin 2009 a pour objet la mise à disposition chez Lydec des moyens techniques et humains nécessaires à la bonne réalisation des missions qui lui ont été confiées par l'Autorité Déléguée dans le domaine du service de l'éclairage public.
- **Modalités essentielles** : Rémunération d'INEO-INFRA et INEOLUM sur la base d'un montant (hors taxes), global et forfaitaire de 8.000 euros par mois pour INEO-INFRA et KMAD 144 pour INEOLUM.
- **Le montant comptabilisé en charges de LYDEC au titre de l'exercice 2013 se détaille comme suit** :
 - > KMAD 484 (hors taxes) par INEOLUM.
 - > KMAD 301 (hors taxes) par INEO-INFRA.
- **Sommes versées** : Lydec a versé en 2013 au titre de cette convention :
 - > KMAD 1.743 (TTC) à INEOLUM
 - > Aucun versement n'a été effectué à INEO-INFRA en 2013.

2.12. Convention écrite de prestations de services d'appui opérationnel et technique avec SAFEGE et C3E

- **Personnes concernées** : SAFEGE, C3E et Lydec filiales de Suez Environnement représentée par M. Dominique MANGIN D'OUINCE et Président du Conseil d'Administration de Lydec.
- **Objet et date de la convention** : Cette convention signée le 12 décembre 2006 a pour objet la mise à disposition chez Lydec pour son bureau d'études de deux ingénieurs conseils SAFEGE/C3E spécialisés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.
- **Modalités essentielles** : Cette convention prévoit la rémunération de SAFEGE et C3E sur la base du temps effectivement travaillé par les experts et selon les prix unitaires portés en annexes de la convention. Les parties conviennent d'une révision annuelle des prix.
- Aucune prestation n'a été réalisée sur l'exercice 2013.
- **Sommes versées** : Lydec a versé en 2013 au titre de cette convention :
 - > KMAD 439 (TTC) à C3E
 - > KMAD 795 (hors retenue à la source) à SAFEGE.

2.13. Convention écrite de prestations informatiques et télécoms avec SEOER

- **Personnes concernées** : SEOER et Lydec filiales de Suez Environnement représentée par M. Dominique MANGIN D'OUINCE et Président du Conseil d'Administration de LYDEC.
- **Objet et date de la convention** : Cette convention signée le 31 décembre 2002 a pour objet la réalisation par Lydec pour le compte de la Société des Eaux de l'Oum Errbia des études, des consultations et des services dans les domaines informatiques et télécoms.
- **Modalités essentielles** : Facturation annuelle détaillée par nature de prestation.
- Le montant comptabilisé en produits de Lydec au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 142 (hors taxes).
- **Sommes reçues** : Aucun montant n'a été encaissé par Lydec en 2013 au titre de cette convention.

2.14. Convention écrite de surveillance de la qualité des eaux par Lydec pour le compte de SEOER

- **Personnes concernées** : SEOER et Lydec filiales de Suez Environnement représentée par M. Dominique MANGIN D'OUINCE et président du Conseil d'Administration de LYDEC.
- **Objet et date de la convention** : Cette convention signée le 25 mai 2012 a pour objet la réalisation par Lydec des prestations d'analyse et de prélèvement des échantillons d'eaux par Labelma pour le compte de SEOER.
- **Modalités essentielles** : Facturation trimestrielle selon le bordereau des prix annexé à la convention. Les prix unitaires utilisés sont révisés à partir de 2013 selon la formule de révision précisée dans l'article 8 de la convention.
- Le montant comptabilisé en produits par Lydec au titre de l'exercice 2013 s'élève à KMAD 1.327 (hors taxes).

2.15. Convention écrite relative à l'assistance au jugement des appels d'offre et établissement du contrat de travaux de construction de la station du prétraitement du projet SAP Est conclu avec le groupement SAFEGE/C3E/MERLIN

- **Personnes concernées** : SAFEGE, C3E et Lydec filiales de Suez Environnement représentée par M. Dominique MANGIN D'OUINCE et Président du Conseil d'Administration de Lydec.
- **Objet et date de la convention** : Cette convention, signée le 10 décembre 2012, a pour objet l'assistance au jugement des appels d'offre et établissement du contrat de travaux de construction de la station du prétraitement du projet Anti-pollution de Casablanca Est.
- **Modalités essentielles** : Rémunération du groupement sur la base du temps effectivement travaillé par les experts et selon le bordereau des prix unitaires portés en annexes du marché.
- Les parties conviennent que les prix des différentes prestations sont fermes et non révisables.
- **Le montant comptabilisé en charges par Lydec au titre de l'exercice 2013 se détaille comme suit** :
 - > KMAD 134 hors taxes par C3E
 - > KMAD 609 hors taxes (54 K€) par SAFEGE
- **Sommes versées** : Lydec a versé en 2013 au titre de cette convention :
 - > KMAD 161 TTC versés à C3E
 - > KMAD 547 (hors retenues à la source) à SAFEGE.

Casablanca, le 13 février 2014
Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Bachir TAZI
Associé

MAZARS Audit et Conseil
Abdou DIOP
Associé

Bilan Actif

En DH

ACTIF	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
I. A - ACTIF IMMOBILISÉ DOMAINE CONCÉDÉ	18 624 010 364,85	9 207 504 613,00	9 416 505 751,85	7 934 258 226,50
Immobilisations terminées	-	-	-	-
Immobilisations renouvelables récupérées auprès CUC	4 501 314 340,78	4 441 347 040,69	59 967 300,09	73 051 538,98
Immobilisations financées par Fonds de Travaux	2 025 494 544,42	833 374 295,00	1 192 120 249,42	1 017 961 009,23
Immobilisations financées par Lydec	5 292 780 382,81	2 500 288 304,58	2 792 492 078,23	2 540 463 522,67
Immobilisations financées par les Tiers	1 230 810 653,75	744 199 983,85	486 610 669,90	500 549 363,77
Immobilisations reçues gratuitement	2 632 074 451,34	688 294 988,88	1 943 779 462,46	1 476 906 840,79
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations en cours financées par Fonds de Travaux	1 413 936 611,62	-	1 413 936 611,62	935 253 492,17
Immobilisations en cours financées par Lydec	1 005 558 441,75	-	1 005 558 441,75	857 732 920,38
Immobilisations en cours financées par les Tiers	342 500 854,10	-	342 500 854,10	353 229 659,27
Fonds de retraite	179 540 084,28	-	179 540 084,28	179 109 879,24
I. B - ACTIF IMMOBILISÉ DOMAINE PRIVÉ	7 261 943 358,34	3 372 941 578,26	3 889 001 780,08	3 511 655 233,88
Immobilisations en non valeur	370 337 385,19	348 785 201,74	21 552 183,45	27 254 411,91
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	370 337 385,19	348 785 201,74	21 552 183,45	27 254 411,91
Prime de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	6 376 332 681,33	2 592 607 220,60	3 783 725 460,73	3 396 347 604,01
Immobilisations en recherche et développement	548 346,61	548 346,61	-	-
Brevet, marques, droits, et valeurs similaires	77 445 510,16	63 975 162,55	13 470 347,61	10 541 246,30
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Financement Déléataire)	6 298 338 824,56	2 528 083 711,44	3 770 255 113,12	3 385 806 357,71
Immobilisations corporelles	509 490 320,30	428 373 155,92	81 117 164,38	86 242 729,96
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 149 165,41	950 417,57	198 747,84	214 647,67
Matériel et outillage	250 428 564,64	206 895 580,11	43 532 984,53	50 991 545,62
Matériel de transport	53 201 529,68	44 313 053,58	8 888 476,10	7 221 820,39
Matériel mobilier de bureau	43 346 415,77	40 108 519,62	3 237 896,15	142 012,98
Matériel informatique	147 116 393,76	121 959 792,50	25 156 601,26	27 526 529,93
Autres immobilisations corporelles	14 248 251,04	14 145 792,54	102 458,50	146 173,37
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières	5 782 971,52	3 176 000,00	2 606 971,52	1 810 488,00
Prêts et créances immobilisées	2 606 971,52	-	2 606 971,52	1 810 488,00
Titres de participation	3 176 000,00	3 176 000,00	-	-
Écarts de conversion	-	-	-	-
Diminution des créances financières	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISÉ DC & DP	25 885 953 723,19	12 580 446 191,26	13 305 507 531,93	11 445 913 460,38
II. ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)				
Stocks (F)	48 691 255,75	13 303 836,20	35 387 419,55	40 810 439,18
Matière et fournitures consommables	48 691 255,75	13 303 836,20	35 387 419,55	40 810 439,18
Créances de l'Actif Circulant (G)	2 411 442 713,20	301 863 316,25	2 109 579 396,95	2 039 712 438,20
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	85 377 948,29	-	85 377 948,29	18 974 980,99
Clients et comptes rattachés	1 632 823 367,98	301 863 316,25	1 330 960 051,73	1 400 612 937,92
Personnel débiteur	48 078 487,52	-	48 078 487,52	63 340 439,87
État débiteur	431 507 460,08	-	431 507 460,08	391 591 453,41
Comptes d'associés débiteurs	-	-	-	-
Autres débiteurs	185 788 229,72	25 651 226,19	160 137 003,53	146 323 488,07
Comptes de régularisation actif	27 867 219,61	-	27 867 219,61	18 869 137,94
Titres et Valeurs de Placement (H)	140 705 668,01	-	140 705 668,01	160 000 000,00
Bons de Trésor (Fonds de Travaux)	60 000 000,00	-	60 000 000,00	160 000 000,00
Placements Lydec	80 705 668,01	-	80 705 668,01	-
Écarts de conversion Actif Circulant (I)	299 849,04	-	299 849,04	94 683,84
(Élément circulants)	-	-	-	-
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT (F+G+H+I)	2 601 139 486,00	340 818 378,64	2 260 321 107,36	2 240 617 561,22
TRÉSORERIE - ACTIF				
Chèques et Valeurs à encaisser	224 231 114,16	-	224 231 114,16	93 047 291,33
Fonds externes	70 331 527,07	-	70 331 527,07	223 616 757,78
Banques	124 098 152,78	-	124 098 152,78	5 839 489,29
Caisses	387 119,73	-	387 119,73	426 157,65
TOTAL III - TOTAL TRÉSORERIE ACTIF	419 047 913,74	-	419 047 913,74	322 929 696,05
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	28 906 141 122,93	12 921 264 569,90	15 984 876 553,03	14 009 460 717,65

Bilan Passif

PASSIF	En DH	
	Exercice Montant net	Exercice précédent Montant net
I. DROITS DE L'AUTORITÉ DÉLÉGANTE (I)	9 416 505 751,79	7 934 258 226,47
Financement Fonds de Travaux	7 940 745 496,77	7 157 920 413,12
Amortissement Financement Fonds de Travaux	-5 274 721 335,69	-5 131 654 372,76
Financement Déléataire	6 298 338 824,56	5 559 147 879,51
Amortissement Financement Déléataire	-2 499 676 383,25	-2 160 673 290,40
Financement Tiers	4 205 385 959,19	3 573 175 463,76
Amortissement Financement Tiers	-1 433 106 894,06	-1 242 767 745,99
Fonds de retraite	179 540 084,27	179 109 879,23
Dettes de l'Autorité Délégante / RCAR	-	1 142 967 389,00
RCAR	-	-1 142 967 389,00
Emprunts obligataires financement retraite - Principal	3 110 372 367,55	663 189 892,68
Dette de l'Autorité Délégante	-3 110 372 367,55	-663 189 892,68
Capitaux Propres (A)	-	-
Capital Social	800 000 000,00	800 000 000,00
dont Capital souscrit non appelé	-	-
Capital appelé versé	800 000 000,00	800 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves légales	80 000 000,00	80 000 000,00
Autres Réserves	-	-
Report à nouveau	499 599 859,84	405 345 581,66
Résultat net en instance d'affectation	-	-
Résultat net de l'exercice	295 845 133,67	274 254 278,18
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 675 444 993,51	1 559 599 859,84
Capitaux Propres Assimilés (B)	12 471 750,50	12 471 750,50
Subventions d'Investissement	12 471 750,50	12 471 750,50
Provisions réglementées	-	-
Comptes de liaison	-	-
Dettes de Financement (C)	1 573 500 479,79	1 385 535 681,85
Emprunts Obligataires	960 000 000,00	1 040 000 000,00
Emprunts Commerciaux	250 000 000,00	-
Dépôts de Garantie Clientèle	363 500 479,79	345 535 681,85
Provisions Durables pour Risques et Charges (D)	30 000 000,00	30 000 000,00
Écarts de conversion Passif (E)	-	-
Augmentation des créances immobilisées	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-
TOTAL I - FINANCEMENT PERMANENT (I+A+B+C+D+E)	12 707 922 975,59	10 921 865 518,66
II. PASSIF CIRCULANT (Hors Trésorerie)	-	-
Dettes Passif Circulant (F)	3 133 892 289,44	2 944 921 826,74
Fournisseurs et Comptes rattachés	1 961 371 381,99	1 765 898 766,06
Clients créditeurs, Avances et Acomptes	121 977 566,33	138 401 686,21
Personnel	55 523 749,50	57 457 009,48
Organismes Sociaux	25 320 396,18	37 833 851,15
État	596 913 903,92	553 318 578,62
Comptes d'Associés Crédeurs	-	-
Fonds de Travaux	52 181 111,03	106 146 305,31
Autres Créanciers	145 696 704,63	172 947 832,75
Comptes de régularisation Passif	174 907 475,86	112 917 797,16
G-Autres Provisions pour Risques et Charges (G)	10 983 759,67	9 473 732,27
H-Écarts de conversion Passif Circulant (H)	242 967,74	18 707,37
TOTAL II - PASSIF CIRCULANT (F + G + H)	3 145 119 016,85	2 954 414 266,38
Trésorerie - Passif	-	-
Crédits d'escompte	-	-
Crédits de Trésorerie	-	100 000 000,00
Banques (Soldes Crédeurs)	131 834 560,59	33 180 932,61
TOTAL III - TOTAL TRÉSORERIE PASSIF	131 834 560,59	133 180 932,61
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	15 984 876 553,03	14 009 460 717,65

Compte de Produits et Charges (hors taxes)

En DH

	Opérations		Totaux de l'exercice (3) = (1)+(2)	Totaux de l'exercice précédent
	Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-	-	-
Ventes de marchandises (en l'état)	5 379 692 296,41	30 873 306,77	5 410 565 603,18	5 292 118 641,72
Ventes de biens et services	941 895 766,73	-	941 895 766,73	736 565 723,19
Variation de stocks de produits	-	-	-	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	135 409 897,33	-	135 409 897,33	140 260 693,47
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-
Reprises d'exploitation : Transfert de charges	322 197 909,46	-	322 197 909,46	306 350 358,31
TOTAL I	6 779 195 869,93	30 873 306,77	6 810 069 176,70	6 475 295 416,69
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	3 560 281 226,89	-	3 560 281 226,89	3 515 556 891,02
Achats consommés de matières et fournitures	973 488 023,75	-	973 488 023,75	784 912 529,33
Autres charges externes	246 921 212,00	287 565,35	247 208 777,35	253 939 701,25
Impôts et taxes	7 137 629,79	-	7 137 629,79	2 353 598,52
Charges de personnel	780 977 342,12	-	780 977 342,12	767 008 258,81
Autres charges d'exploitation	30 770 583,11	-	30 770 583,11	18 837 753,55
Dotations d'exploitation	744 583 545,81	-	744 583 545,81	671 222 146,72
TOTAL II	6 344 159 563,47	287 565,35	6 344 447 128,82	6 013 830 879,20
RÉSULTAT D'EXPLOITATION III = (I-II)	-	-	465 622 047,88	461 464 537,49
PRODUITS FINANCIERS	-	-	-	-
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-	-
Gains de change	113 356,52	-	113 356,52	229 938,11
Intérêts et autres produits financiers	1 686 702,03	-	1 686 702,03	2 629 443,40
Reprises financières : transfert de charges	35 362 312,68	-	35 362 312,68	27 684 708,81
TOTAL IV	37 162 371,23	-	37 162 371,23	30 544 090,32
CHARGES FINANCIERS		-		
Charges d'intérêts	80 103 531,03	-	80 103 531,03	70 985 274,81
Perte de change	435 146,50	-	435 146,50	380 316,17
Autres charges financières	-	-	-	735,22
Dotations financières	229 849,04	-	229 849,04	41 191,55
TOTAL V	80 768 526,57	-	80 768 526,57	71 407 517,75
RÉSULTAT FINANCIER VI= (IV-V)	-	-	-43 606 155,34	-40 863 427,43
RÉSULTAT COURANT VII= (III+V) (reports)	-	-	422 015 892,54	420 601 110,06
PRODUITS NON COURANTS	-	-		
Produits des cessions d'immobilisation	39 633,96	-	39 633,96	45 738,17
Subvention d'équilibre	-	-	-	-
Reprises sur subvention d'investissement	-	-	-	-
Autres produits non courants	4 578 882,48	82 419 581,73	86 998 464,21	15 056 914,58
Reprises non courantes : Transferts de charges	928 500,00	-	928 500,00	1 774 492,83
TOTAL VIII	5 547 016,44	82 419 581,73	87 966 598,17	16 877 145,58
CHARGES NON COURANTES	-	-	-	-
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	735 743,15	-	735 743,15	27 129,75
Subvention accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	20 538 628,00	12 456 262,97	32 994 890,97	13 021 755,73
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	5 702 997,78	-	5 702 997,78	-
TOTAL IX	26 977 368,93	12 456 262,97	39 433 631,90	13 048 885,48
«RÉSULTAT NON COURANT X = (VIII-IX)»	-	-	48 532 966,27	3 828 260,10
«RÉSULTAT AVANT IMPÔTS XI = (VII-X)»	-	-	470 548 858,81	424 429 370,16
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	144 595 917,76	-	174 703 725,14	150 175 091,98
«RÉSULTAT NET (XI-XII)»	-	-	295 845 133,67	274 254 278,18
«TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)»	-	-	6 935 198 146,10	6 522 716 652,59
«TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)»	-	-	6 639 353 012,43	6 248 462 374,41
«RÉSULTAT NET (total des produits - total des charges)»	-	-	295 845 133,67	274 254 278,18

Etat des Soldes de Gestion (ESG)

		En DH	
		Exercice	Exercice précédent
TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)			
1	+ Ventes de Fluides	5 410 565 603,18	5 292 118 641,72
2	- Achats de Fluides	3 542 723 326,12	3 498 086 465,08
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	1 867 842 277,06	1 794 032 176,64
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 077 305 664,06	876 826 416,66
3	Ventes de biens et services produits	941 895 766,73	736 565 723,19
4	Variation de Stocks	-	-
5	Immobilisations Produites	135 409 897,33	140 260 693,47
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	1 220 696 801,10	1 038 852 230,58
6	Achats consommés de matières et de fournitures	973 488 023,75	784 912 529,33
7	Autres charges externes	247 208 777,35	253 939 701,25
IV	= VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)	1 724 451 140,02	1 632 006 362,72
8	+ Subventions d'exploitation reçues	-	-
9	- Impôts et taxes	7 137 629,79	2 353 598,52
10	- Charges de personnel	780 977 342,12	767 008 258,81
V	= Excédent Brut d'Exploitation (E B E)	936 336 168,11	862 644 505,39
	= Insuffisance Brute d'Exploitation (I B E)	-	-
11	+ Autres produits d'exploitation	-	-
12	- Autres charges d'exploitation	30 770 583,11	18 837 753,55
13	+ Reprises d'exploitation : Transfert de Charges	304 640 008,69	288 879 932,37
14	- Dotations d'exploitation	744 583 545,81	671 222 146,72
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION	465 622 047,88	461 464 537,49
VII	RÉSULTAT FINANCIER	-43 606 155,34	-40 863 427,43
VIII	= RÉSULTAT COURANT	422 015 892,54	420 601 110,06
IX	RÉSULTAT NON COURANT	48 532 966,27	3 828 260,10
15	- Impôts sur les Sociétés	174 703 725,14	150 175 091,98
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	295 845 133,67	274 254 278,18
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)			
1	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		
	Bénéfice +	295 845 133,67	274 254 278,18
	Perte -	-	-
2	+ Dotations d'exploitation	404 658 057,17	367 815 019,07
3	+ Dotations Financières	-	-
4	+ Dotations non courantes	-	-
5	- Reprises d'exploitation	-	-
6	- Reprises financières	-	-
7	- Reprises non courantes	-	-
8	- Produits de cession d'immobilisations	-39 633,96	-45 738,17
9	+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	735 743,15	27 129,75
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	701 199 300,03	642 050 688,83
10	Distribution de Bénéfices	180 000 000,00	184 000 000,00
II	AUTOFINANCEMENT	521 199 300,03	458 050 688,83

Tableau des titres de participation

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social (en DH)	Participation au capital	Prix d'acquisition global (en DH)	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	En DH Produits d'exploitation inscrits au CPC de l'exercice
Lydec Services	Travaux eau, assainissement, électricité	3 176 000,00	100%	100	-	31 déc. 2013	-2 887 805,89	-5 562 667,22	490 000,00

Tableau de financement de l'exercice

SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	En DH			
	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation a - b	
			Emplois	Ressources
Financement Permanent	12 707 922 975,59	10 921 865 518,66	-	1 786 057 456,93
Actif Immobilisé	13 305 507 531,93	11 445 913 460,38	1 859 594 071,55	-
➤ Fonds de roulement fonctionnel (A)	-597 584 556,34	-524 047 941,72	73 536 614,62	-
Actif circulant	2 260 321 107,36	2 240 617 561,22	19 703 546,14	-
Passif circulant	3 145 119 016,85	2 954 414 266,38	-	190 704 750,47
➤ Besoin de financement global (B)	-884 797 909,49	-713 796 705,16	-	171 001 204,33
TRÉSORERIE NETTE (A-B)	287 213 353,15	189 748 763,44	97 464 589,71	-

EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE	-	-	-	-
➤ Autofinancement (A)	-	521 199 300,03	-	458 050 688,83
Capacité d'autofinancement	-	701 199 300,03	-	642 050 688,83
Distribution de bénéfices	-	-180 000 000,00	-	-184 000 000,00
➤ Cession et réduction d'immobilisation (B)	-	39 633,96	-	1 409 627,23
Cession d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Cession d'immobilisations corporelles	-	39 633,96	-	45 738,17
Cession d'immobilisations financières	-	-	-	1 363 889,06
Récupération sur créances immobilisées	-	-	-	-
➤ Augmentation des capitaux propres assimilés (C)	-	-	-	12 471 751,50
Augmentation du capital	-	-	-	-
Augmentation des réserves	-	-	-	-
Subvention d'investissement	-	-	-	12 471 751,50
➤ Augmentation des dettes de financement (D)	-	298 325 223,30	-	47 166 701,83
Dépôts de garantie	-	48 325 223,30	-	47 166 701,83
Emprunt à long terme	-	250 000 000,00	-	-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	-	819 564 157,29	-	519 098 769,39
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE	-	-	-	-
➤ Acquisition, augmentation d'immobilisation (E)	774 840 080,11	-	619 228 407,45	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	27 884 680,44	-	29 813 371,84	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles	746 158 916,15	-	589 415 035,61	-
Augmentation d'immobilisations en cours	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	796 483,52	-	-	-
➤ Remboursement des capitaux propres (F)	-	-	-	-
➤ Remboursement des dettes de financement (G)	110 360 425,36	-	107 975 395,49	-
Dépôts de garantie	30 360 425,36	-	27 975 395,49	-
Emprunt à long terme	80 000 000,00	-	80 000 000,00	-
➤ Acquisition d'immobilisation en non valeur (H)	7 900 266,44	-	8 049 195,88	-
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	893 100 771,91	-	735 252 998,82	-
III. VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	-	171 001 204,33	-	168 606 364,89
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE	97 464 589,71	-	-47 547 864,54	-
TOTAL GÉNÉRAL	990 565 361,62	990 565 361,62	687 705 134,28	687 705 134,28

Etat des dérogations

INDICATION DES DÉROGATIONS	Justification des dérogations	En DH	
		Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		[Néant]	
II. Dérogations aux principes des méthodes d'évaluation comptables fondamentaux			
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse			

État des changements de méthodes

		En DH
NATURE DES CHANGEMENTS	Justification des changements	Influence des changements sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	[Néant]	
II. Changements affectant les modalités d'application		

Tableau des immobilisations autres que financières

DÉSIGNATION	Montant brut début d'exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin d'exercice
		Acquisition	Production par l'entreprise	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS DOMAINE CONCÉDÉ	16 290 243 756,41	2 158 317 047,18	-	895 053 216,18	-34 495,00	-	- 899 109 244,20	18 444 470 280,57
Immobilisations gestion déléguée terminées	14 144 027 684,59	647 483 995,35	-	895 053 216,18	- 34 495,00	-	- 4 056 028,02	15 682 474 373,10
Immobilisations gestion déléguée en cours	2 146 216 071,82	1 510 833 051,83	-	-	-	-	- 895 053 216,18	2 761 995 907,47
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	362 437 118,75	7 900 266,44	-	-	-	-	-	370 337 385,19
Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	362 437 118,75	7 900 266,44	-	-	-	-	-	370 337 385,19
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 630 173 765,18	750 249 439,17	-	582 334 278,72	- 34 495,00	-	- 586 390 306,74	6 376 332 681,33
Immobilisation en recherche et développement	548 346,61	-	-	-	-	-	-	548 346,61
Brevet, marques	70 477 539,06	6 967 971,10	-	-	-	-	-	77 445 510,16
Autres immobilisations incorporelles (financement Lydec)	5 559 147 879,51	743 281 468,07	-	582 334 278,72	- 34 495,00	-	- 586 390 306,74	6 298 338 824,56
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	492 085 216,59	23 794 157,39	-	4 056 028,02	- 10 445 081,70	-	-	509 490 320,30
Terrain	-	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	1 149 165,41	-	-	-	-	-	-	1 149 165,41
Installations techniques, matériel et outillage	239 945 805,41	11 592 324,23	-	-	- 1 109 565,00	-	-	250 428 564,64
Matériel de transport	49 929 529,68	3 272 000,00	-	-	-	-	-	53 201 529,68
Mobilier, matériel de bureau	42 836 364,92	1 545 269,85	-	4 056 028,02	- 5 091 247,02	-	-	43 346 415,77
Matériel informatique	143 976 100,13	7 384 563,31	-	-	- 4 244 269,68	-	-	147 116 393,76
Autres immobilisations incorporelles	14 248 251,04	-	-	-	-	-	-	14 248 251,04
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-

Ce tableau détaille les augmentations et les diminutions des immobilisations en cours d'exercice, par masse, par rubrique et par type de mouvement.

Tableau des amortissements

NATURE			Amort. sur immob. sorties (3)	Cumul d'amort. fin exercice (4) = (1) + (2) + (3)
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR	335 182 706,84	13 602 494,90	-	348 785 201,74
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Charges à répartir sur honoraires	335 182 706,84	13 602 494,90	-	348 785 201,74
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 233 826 161,62	358 790 066,46	- 9 007,03	2 592 607 221,05
Immobilisation en recherche et développement	548 346,61	-	-	548 346,61
Brevet, marques, droits et valeur similaires	59 936 293,21	4 038 869,79	-	63 975 163,00
Immobilisations financement Lydec domaine délégué	2 173 341 521,80	354 751 196,67	- 9 007,03	2 528 083 711,44
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	405 842 486,63	32 265 495,81	- 9 734 826,52	428 373 155,92
Terrains	-	-	-	-
Constructions	934 517,74	15 899,83	-	950 417,57
Installations techniques, matériel et outillage	188 954 259,79	19 009 012,89	- 1 067 692,57	206 895 580,11
Matériel de transport	42 707 709,29	1 605 344,29	-	44 313 053,58
Mobilier, matériel de bureau	42 694 351,94	1 856 855,28	- 4 442 687,60	40 108 519,62
Matériel informatique	116 449 570,20	9 734 668,65	- 4 224 446,35	121 959 792,50
Agencement, installation et aménagement	14 102 077,67	43 714,87	-	14 145 792,54
TOTAL	2 974 851 355,09	404 658 057,17	- 9 743 833,55	3 369 765 578,71

Tableau des provisions

NATURE	Montant début exercice	En DH						Montant fin exercice
		Dotations			Reprises			
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	30 000 000,00	-	-	-	-	-	-	30 000 000,00
SOUS TOTAL (A)	30 000 000,00	-	-	-	-	-	-	30 000 000,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	302 145 636,64	338 917 744,44	-	-	300 245 002,44	-	-	340 818 378,64
5. Autres Provisions pour risques et charges	9 432 540,72	1 007 744,20	-	5 702 997,78	4 395 006,25	-	928 500,00	10 819 776,45
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	41 191,55	-	229 849,04	-	107 057,37	-	-	163 983,22
SOUS - TOTAL (B)	311 578 177,36	339 925 488,64	229 849,04	5 702 997,78	304 747 066,06	-	928 500,00	351 802 138,31
TOTAL (A+B)	341 578 177,36	339 925 488,64	229 849,04	5 702 997,78	304 747 066,06	-	928 500,00	381 802 138,31

Tableau des créances

CREANCES	Total	En DH						
		Analyse par échéance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devises	Montant sur état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montant représenté par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 606 971,52	2 606 971,52	-	-	-	-	-	-
Prêts immobilisés	2 606 971,52	2 606 971,52	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	2 411 442 713,20	168 119 625,26	1 148 707 488,18	1 094 615 599,76	-	-	-	-
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	85 377 948,29	-	85 377 948,29	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés (*)	1 632 823 367,98	168 119 625,26	528 279 529,50	936 424 213,22	731 255,83	548 249 528,03	11 718 369,61	69 801 995,81
Etat	431 507 460,08	-	431 507 460,08	-	-	431 507 460,08	-	-
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs	185 788 229,72	-	27 596 843,18	158 191 386,54	-	-	-	-
Personnel	48 078 487,52	-	48 078 487,52	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation-actif	27 867 219,61	-	27 867 219,61	-	-	-	-	-

(*) sont considérées échues et non recouvrées les créances antérieures à 2010 (âge > 1 an)

Tableau des dettes

En DH								
	Total	Analyse par échéance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montant en devises	Montant sur état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montant représenté par effets
DETTES								
DU FINANCEMENT	1 210 000 000,00	1 130 000 000,00	80 000 000,00	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	960 000 000,00	880 000 000,00	80 000 000,00	-	-	-	-	-
Autres dettes de financement	250 000 000,00	250 000 000,00	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT	3 133 892 289,44	-	3 013 385 007,79	120 507 281,65	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 961 371 381,99	-	1 933 631 763,42	27 739 618,57	92 515 848,96	-	97 285 386,03	12 654 524,08
Clients créditeurs, avances et acomptes	121 977 566,33	-	121 977 566,33	-	-	-	-	-
Personnel	55 523 749,50	-	55 523 749,50	-	-	-	-	-
Organismes sociaux	25 320 396,18	-	25 320 396,18	-	-	25 320 396,18	-	-
État	596 913 903,92	-	596 913 903,92	-	-	596 913 903,92	-	-
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres créanciers	197 877 815,66	-	105 110 152,58	92 767 663,08	-	-	-	-
Comptes de régularisation-passif	174 907 475,86	-	174 907 475,86	-	-	-	-	-

Tableau des sûretés réelles données ou reçues

En DH					
Tiers créiteurs ou tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données					
Sûretés reçues					

[Néant]

(1) Gage-hypothèque; 2 - Nantissement; 3 - Warrant; 4 - Autres; 5 - A préciser

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) - Entreprises liées, associés, membres du personnel

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

Engagements financiers reçus ou donnés, hors opérations de crédit-bail

En DH		
	Montant exercice	Montant exercice précédent
ENGAGEMENTS DONNÉS		
•> Avals et cautions		
Cautions bancaires au profit de l'Autorité Délégante	119 745 000,00	115 695 000,00
Cautions bancaires au profit de l'Administration des Douanes	7 064 644,00	8 000 000,00
Caution bancaire au profit des Eaux et Forêts	31 447,00	13 447,00
Caution bancaire au profit de GDF SUEZ Energie Service en garantie du loyer	1 828 500,00	1 828 500,00
•> Engagements en matière de pensions de retraite et obligations similaires	-	-
Engagements sociaux (couverture médicale et gratuité des services de l'entreprise au profit des retraités statutaires)	395 252 996,49	436 356 299,87
•> Autres Engagements		
Engagements contractuels d'investissements	3 242 321 428,63	3 797 645,25
TOTAL (1)	3 766 244 016,11	565 690 892,12

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

	Montant exercice	Montant exercice précédent
ENGAGEMENTS REÇUS		
•> Avals et cautions		
Garanties reçues sur contrats	530 256 429,83	380 254 793,26
•> Autres engagements		
Facilités de crédit non utilisées	773 065 000,00	691 602 000,00
TOTAL (2)	1 303 321 429,83	1 071 856 793,26

(2) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise

INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRISE

I. ACTIF IMMOBILISÉ		A - EVALUATION A L'ENTREE
1. Immobilisations en non - valeurs		Somme des coûts engagées pour la réalisation de ces charges
2. Immobilisations incorporelles		Total des dépenses engagées pour acquérir l'élément incorporel
3. Immobilisations corporelles		Coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires)
4. Immobilisations financières		Valeur nominale
B - CORRECTIONS DE VALEUR		
1. Méthodes d'amortissements		Autres immobilisations incorporelles (Financement Déléataire) : amortissement de caducité
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation		Reste du poste immobilisations : amortissement linéaire
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif		NVA Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)		
A - ÉVALUATION A L'ENTRÉE		
1. Stocks		CUMP
2. Créances		Valeur nominale
3. Titres et valeurs de placement		Valeur nominale
B - CORRECTIONS DE VALEUR		
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation		Antériorité et nature de l'actif circulant
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif		Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
III. FINANCEMENT PERMANENT		
1. Méthodes de réévaluation		NVA
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées		NVA
3. Dettes de financement permanent		Valeur d'émission de l'emprunt
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges		Évaluation individuelle du risque
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif		Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)		
1. Dettes du passif circulant		Valeur nominale de la dette
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques & charges		Évaluation individuelle du risque
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif		Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
V. TRÉSORERIE		
1. Trésorerie - actif		Valeur nominale
2. Trésorerie - passif		Valeur nominale
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation		NVA
VI. ÉCOULEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES VENTES		
VENTES DE FLUIDES		Chiffre d'affaires facturé au titre des consommations de l'exercice
VENTES DE TRAVAUX		Évaluation en fin de période de l'énergie en compteur non facturée Méthode «à l'avancement» des travaux
VII. EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'AUTORITÉ DÉLÉGANTE		
Méthode d'évaluation		Capital restant dû au titre des emprunts obligataires émis par Lydec pour le compte de l'Autorité Délégate dans le cadre du financement de l'externalisation du régime de retraite du personnel statutaire.

Passifs éventuels

Audit de la Ville 1997-2006 :

> En date du 10 février 2012, Lydec a reçu une lettre de notification de l'Autorité Délégante lui demandant le versement d'une somme de 546 MDhs et des redressements comptables pour un montant de 892 MDhs comme conséquence des conclusions du rapport d'audit de la gestion déléguée sur la période 1997-2006.

La demande de versement concerne :

- > la redevance due à l'Autorité Délégante au titre de l'article 28 de la convention de gestion déléguée pour 15,7 MDhs ;
- > la marge revenant à l'Autorité Délégante au titre de l'article 33 de la convention de gestion déléguée qui prévoit que « si, pour un exercice, le rapport entre l'excédent brut d'exploitation (EBE) et le chiffre d'affaires (CA) dépasse le rapport indiqué dans le tableau des projections financières du contrat pour l'exercice concerné, majoré de 10%, Lydec versera à l'Autorité Délégante 35% de ce dépassement multiplié par le chiffre d'affaires ». Les conclusions du rapport d'audit amènent ainsi les auditeurs à procéder à des reclassements majorant l'EBE et générant un montant à verser à l'Autorité Délégante de 530,7 MDhs.

Les redressements comptables concernent :

- > des redressements comptables, principalement au profit des comptes de Tiers, pour 489 MDhs. L'auditeur estime qu'il existe vis-à-vis de ces Tiers des dépenses non imputables ou des recettes qui doivent leur être affectées ;
- > les avances faites au titre des pensions de retraite versées par Lydec aux retraités entre 1997 et 2003 en lieu et place de la Caisse de Retraite Interne. L'auditeur estimant que cette créance de 403,0 MDhs ne devrait être imputée sur l'Autorité Délégante qu'avec son autorisation préalable.

Le 20 octobre 2011, après avoir procédé à la relecture contradictoire des rapports des auditeurs, Lydec avait réfuté l'ensemble des points soulevés dans un dossier de réponses détaillé adressé à l'Autorité Délégante.

Le 15 février 2012, Lydec a réaffirmé cette position dans un courrier officiel adressé à l'Autorité Délégante contestant sur la forme comme sur le fond l'ensemble des conclusions de ce rapport. La plus grande partie des observations de l'audit porte sur des sujets antérieurement réglés dans le cadre de la révision des conditions techniques et économiques du contrat de gestion déléguée lancé en 2006 et conclu en 2009 par la signature d'un avenant avec l'Autorité Délégante.

A l'issue de plusieurs réunions tenues sur ce sujet sous l'égide de la Direction des Régies et des Services Concédés, Lydec a fait procéder à une expertise indépendante par un cabinet international pour les aspects comptables et financiers, appuyée par une analyse juridique par un cabinet d'avocats sur certains points spécifiques.

Le 31 octobre 2012, Lydec a transmis à l'Autorité Délégante cette expertise qui confirme la position de Lydec selon laquelle la plus grande partie des redressements mentionnés par le rapport d'audit a déjà été traitée dans le cadre de l'avenant au contrat de gestion déléguée signé en mai 2009.

En date du 3 mai 2013, le Comité de Suivi de la Gestion Déléguée a pris acte des rapports transmis par le Délégataire en octobre 2012 et décidé la constitution d'une commission mixte Autorité Délégante-Lydec-Autorité de Tutelle aux fins de lui faire des propositions de résolution de ce dossier. Cette commission s'est réunie à deux reprises en juillet 2013. Lydec reste dans l'attente d'une nouvelle réunion de la commission mixte.

Audit de l'ODC :

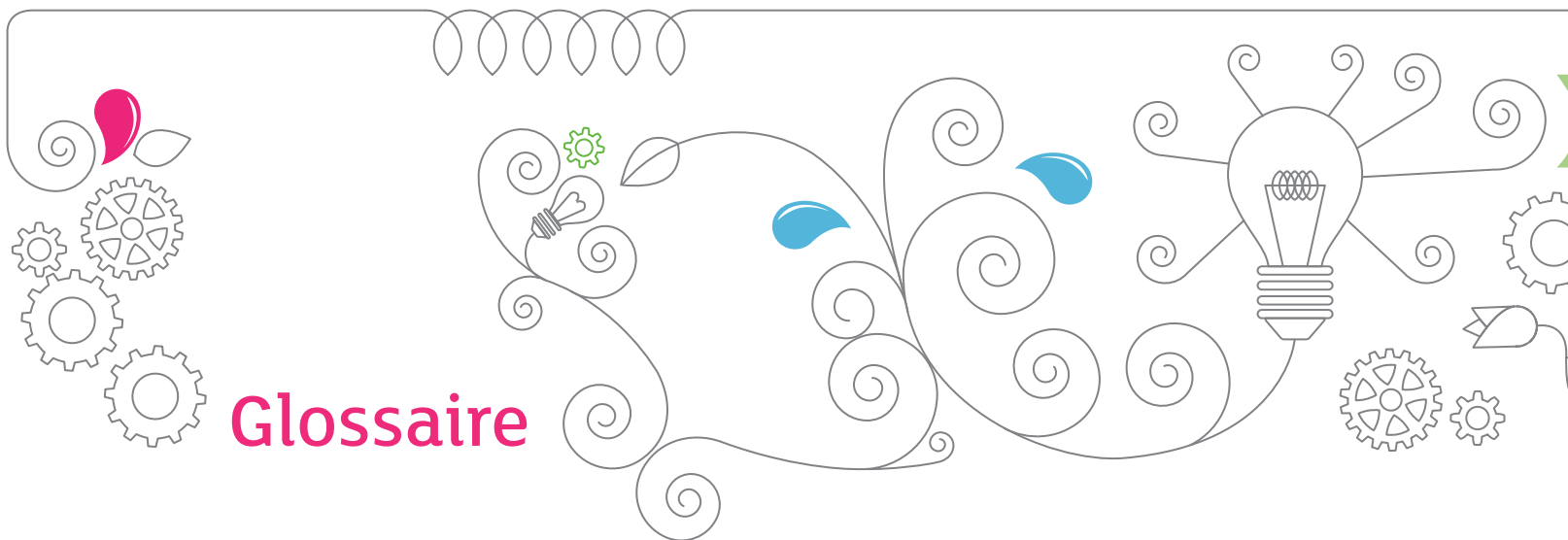
- Le 14 avril 2011, Lydec a reçu un courrier de l'Office des Changes faisant état des constatations relevées par ce dernier suite au contrôle entrepris par ses services sur la période 2005-2011. Ce courrier demandait des explications quant à certaines constatations relevées et a fait l'objet d'une réponse argumentée et détaillée de la société en date du 6 juin 2011.

En 2013, l'Office des Changes a décidé d'étendre son contrôle sur la période 2011/2012 et de tenir compte des dispositions du contrat de gestion déléguée dans l'analyse des transactions effectuées par Lydec. Un complément d'informations et de documents a ainsi été adressé par Lydec à l'Office des Changes en date du 12 avril 2013.

Le 27 juin 2013, Lydec a reçu un courrier de l'Office des Changes faisant état d'irrégularités relevées sur la période contrôlée et demandant à Lydec de lui fournir tout complément d'information et documents dans un délai imparti. Lydec a apporté des explications et des compléments d'informations dans un courrier transmis à l'Office en date du 17 juillet 2013 et tenu une réunion avec ses services en date du 12 septembre 2013.

Le 3 octobre 2013, Lydec a complété ses précédents courriers par la transmission d'autres compléments d'informations.

Lydec conteste les principales constatations relevées par l'Office des Changes et estime que les justifications apportées sont probantes et de nature à convaincre l'Office des Changes de la conformité des pratiques de la société avec la réglementation en vigueur et/ou avec le contrat de gestion déléguée.



Glossaire

> A

- > **Assainissement liquide**
Service de collecte, de transport et de traitement des eaux usées et pluviales, avant leur rejet en milieu naturel ou leur réutilisation.
- > **Autorité Délégente**
Personne morale de droit public qui confie la gestion d'un service public, dont elle a la charge, à un Déléguataire public ou privé, dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée.
- > **Autorité de tutelle**
Dans le cas de Lydec, c'est le Ministère de l'Intérieur.
- > **Avaloir**
Dispositif destiné à recueillir le ruissellement des eaux et à les diriger vers le réseau d'assainissement.

> B

- > **Bassin des eaux pluviales**
Ouvrage destiné à stocker temporairement les eaux pluviales excédentaires lors des pluies avant de les restituer ensuite, à débit contrôlé, au réseau d'assainissement.
- > **Biens de reprise**
Biens meubles utilisés par le Déléguataire dans le cadre de l'exploitation des services délégués.
- > **Biens de retour**
Biens qui doivent revenir obligatoirement à l'Autorité Délégente à l'expiration de la Gestion Déléguée. Ces biens sont propriété inaliénable de l'Autorité Délégente. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucune cession, sûreté, vente ou location, par le Déléguataire ou l'Autorité Délégente, pendant toute la durée de la Gestion Déléguée.

- > **Branchement (eau)**
Lien physique entre le réseau principal et le point de livraison du client : il est composé principalement d'un collier de prise en charge, d'un robinet de prise en charge, d'un tuyau et d'un poste de comptage.
- > **Bureau Central de Conduite (BCC)**
Entité de Lydec chargée de surveiller et de gérer à distance, 24h/24 et 7j/7, les réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et d'éclairage public. Le BCC gère aussi le dispositif d'alerte météo.

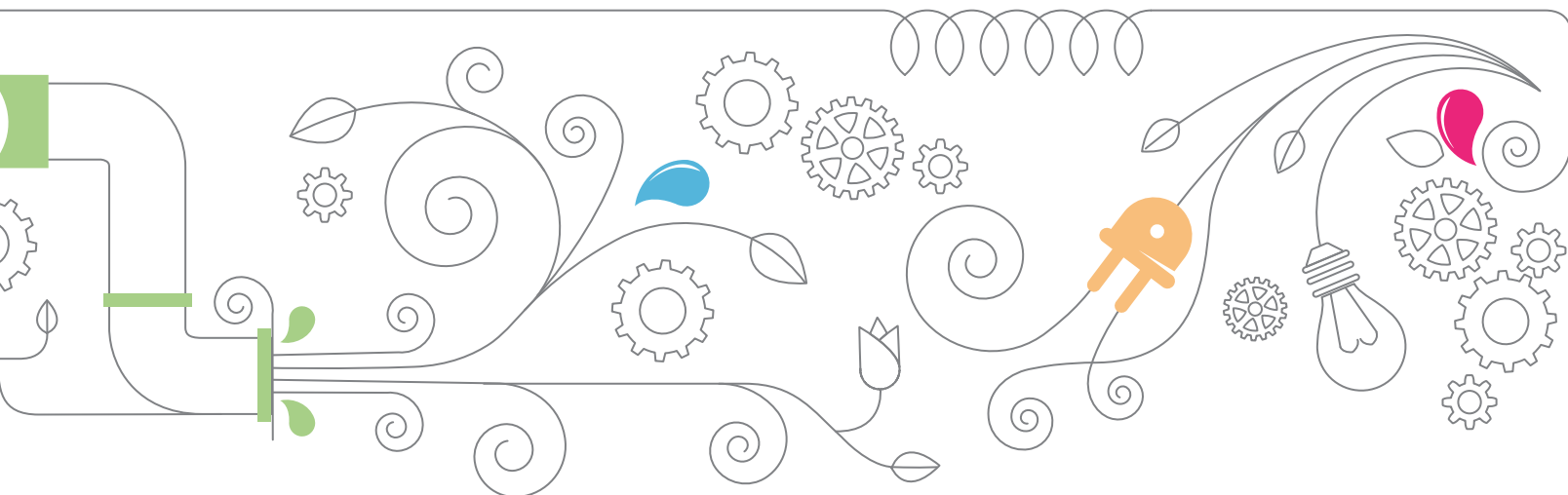
> C

- > **Canalisation**
Canal, câble, tuyau, tube destiné au transport à distance ou à la distribution d'un liquide, d'un gaz, de l'électricité.
- > **Cellules étanches**
Armoire étanche qui comporte un ensemble d'équipements électriques.
- > **Centre Technique de Métrologie**
Il assure la fiabilité des équipements de surveillance et de mesure de Lydec et notamment du parc de compteurs. Il dispose de deux laboratoires pour l'étalonnage des compteurs d'eau et d'électricité.
- > **Contrat de gestion déléguée**
Convention par laquelle une autorité publique délégante donne un mandat à un opérateur délégataire en vue de gérer tout ou une partie d'un patrimoine ou d'un service public.

- > **Collecteur principal**
Canalisation de diamètre supérieur ou égal à 800 mm, assurant le transport des eaux usées et des eaux pluviales des réseaux d'assainissement vers les ouvrages de traitement ou de prétraitement.
- > **Collier de prise en charge**
Dispositif de raccordement des branchements d'eau potable aux conduites de distribution.
- > **Collecteur tertiaire**
Canalisation de diamètre inférieur à 800 mm qui permet de collecter les eaux usées et eaux pluviales des usagers (domestiques et industriels) et de les évacuer vers les collecteurs principaux.
- > **Curage**
Opération consistant à nettoyer les réseaux et les ouvrages d'assainissement des déchets et sédiments qui s'y sont accumulés.
- > **Curage hydraulique**
Curage effectué grâce à une hydrocureuse, engin qui propulse de l'eau à haute pression dans les conduites d'assainissement pour décoller les déchets et sédiments. Ceux-ci sont ensuite collectés par pompage.

> D

- > **Data center (Green)**
Centre de traitement de données et site physique sur lequel se trouvent regroupés des équipements constituant du système d'information de l'entreprise (ordinateurs centraux serveurs, baies de stockage, équipements réseaux et de télécommunications, ...).
Le Data Center de Lydec est « Green » dans le sens de son impact environnemental (l'énergie qu'il consomme a été optimisée).



•> Déléataire

Personne physique ou morale de droit privé ou personne morale de droit public à qui est confiée la gestion d'un service public, dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée.

•> Dessableur

Dispositif qui permet de piéger les particules solides charriées par les eaux usées ou pluviales.

•> Détecteur acoustique

Système qui permet de localiser les fuites sur les conduites d'eau en mesurant les vibrations émises par les fuites. Sa conception est basée sur un capteur acoustique très sensible qui intègre un traitement électronique des bruits faibles.

> E

•> Espace services

Commerce de proximité (téléboutique, bureau de tabac, librairie, papeterie, ...) et agréé par Lydec afin d'assurer le service de paiement de ses factures.

•> Émissaire marin

Gros collecteur d'évacuation des eaux usées et pluviales dans lequel se jettent les eaux collectées et transportées par les canalisations du réseau assainissement, après avoir été prétraitées, pour être restituées au large de l'océan.

•> Exutoire en mer

Point le plus en aval du système d'assainissement où transitent toutes les eaux de pluie drainées par le bassin pour être restituées en mer.

•> Eaux de ruissellement

Les eaux de pluie qui s'écoulent à la surface du sol ou sur les toitures.

> F

•> Filtration membranaire

Technique de traitement des eaux usées utilisant des membranes microporeuses pour une meilleure filtration des eaux.

•> Fluide

Appellation utilisée pour désigner l'électricité, l'eau et les eaux usées à Lydec.

> G

•> Grille

Dispositif de voirie en fonte qui permet de récupérer les eaux de ruissellement et de limiter le passage des ordures et déchets.

> H

•> Harmonisation des périmètres

Principe consistant à faire coïncider les périmètres géographiques des quatre services (électricité, eau, assainissement et éclairage public).

> I

•> Ingénieur vivier

Ingénieur débutant recruté dans l'objectif d'être formé grâce à un parcours structuré durant plusieurs années dans l'entreprise, en vue de le préparer à assurer la relève dans des fonctions critiques.

•> Intercepteur

Egout de grande dimension qui reçoit le contenu de plusieurs collecteurs et qui transporte ces eaux usées vers une station d'épuration ou de prétraitement avant leur restitution au milieu récepteur.

> L

•> Luxmètre

Capteur qui permet de mesurer le niveau d'éclairement. L'unité de mesure est le Lux.

> M

•> Milieu récepteur

Lieu où sont déversées les eaux usées prétraitées (ou épurées) et/ou les eaux pluviales : rivière, lac, fossé, mer, ...

•> MVA (Mega Volt-Ampère)

Unité de mesure de la puissance électrique.

> O

•> Ordonnanceur

Collaborateur responsable de la gestion intégrale de l'opération d'ordonnancement, depuis la demande jusqu'à la réalisation du service.

•> Ordonnancement

Gestion de l'enchaînement des tâches techniques ou administratives nécessaires à la résolution de la demande d'un client.

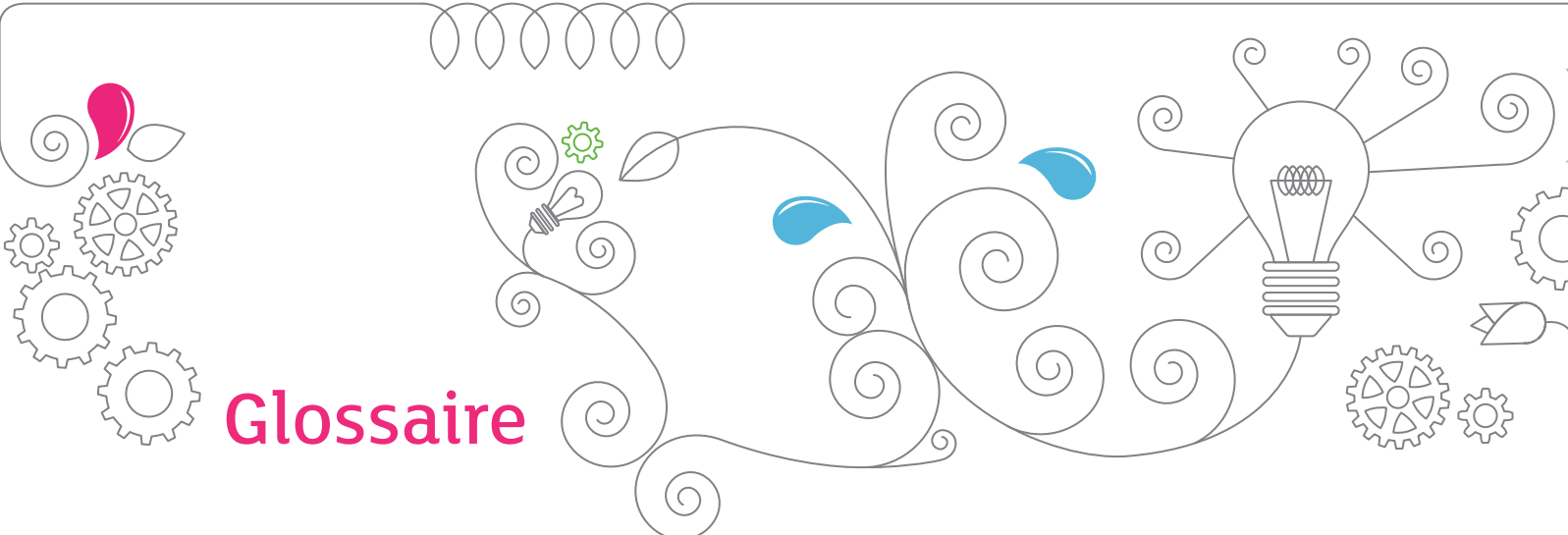
> P

•> Partie prenante

C'est un acteur, individuel ou collectif (groupe ou organisation), activement ou passivement concerné par une décision ou un projet ; c'est-à-dire dont les intérêts peuvent être affectés positivement ou négativement à la suite de son exécution (ou de sa non-exécution). Dans le cas de Lydec, ce sont notamment les représentants de l'Autorité Déléguée, élus, autorités, clients, associations de quartiers...

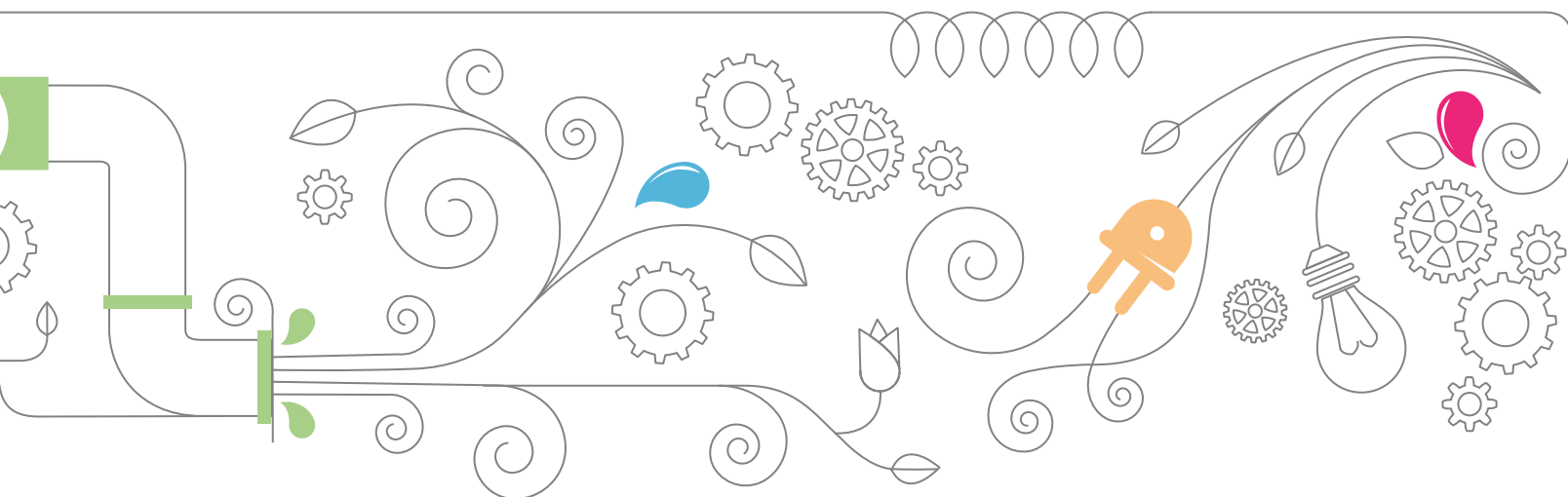
•> Patrimoine de la Gestion Déléguée

Biens de la Gestion Déléguée comportant les biens de retour et les biens de reprise (voir définition en « B »).



Glossaire

- > **PDA (Personal Digital Assistant)**
Appareil numérique portable (ordinateur de poche) qui propose de nombreuses applications et permet l'enregistrement des informations.
- > **Poste client**
Local électrique où l'énergie électrique est acheminée en 20 000 V en général. Le poste procède à la transformation de cette tension en basse tension pour une utilisation intérieure des clients (éclairage, ...)
- > **Poste de distribution publique**
Il constitue l'interface entre le réseau Moyenne Tension (22, 20 et 5,5 kV) et le réseau Basse Tension (400 V). De par leur nombre et leur position, les postes de distribution publique jouent un rôle stratégique dans la maîtrise et la commande du réseau.
- > **Pompe**
Dispositif permettant d'aspirer et de refouler un fluide.
- > **Profil des eaux de baignade**
Étude des caractéristiques de la zone de baignade et identification des sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et d'affecter la santé des baigneurs, et plan d'amélioration associé.
- > **Poste de comptage**
Ensemble composé d'un compteur avec clapet anti-retour et des robinets d'arrêt amont et aval.
- > **Poste source**
Infrastructure du réseau électrique transformant la Haute Tension (HTB) en Moyenne Tension (HTA) afin d'alimenter les zones urbaines.
- > **Q**
 - > **Qualité organoleptique (eau potable)**
Saveur, odeur et couleur de l'eau potable.
- > **R**
 - > **Regard**
Ouvrage fermé par un tampon permettant l'accès à la canalisation, en cas de besoin, au personnel ou aux équipements d'inspection, de nettoyage ou de réparation.
 - > **Rendement du réseau d'eau potable**
Rapport entre le volume d'eau consommé par les clients et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution. C'est un indicateur du niveau de performance du réseau.
 - > **Réservoir d'eau potable**
Ouvrage composé de cuves où est stockée l'eau potable qui arrive des usines de production. L'eau stockée subit une désinfection et un contrôle sanitaire avant d'être distribuée aux consommateurs. Les réservoirs d'eau potable servent aussi à constituer une réserve d'eau potable en cas de besoin.
 - > **Revue de cadre**
Réunion entre le management et la fonction RH qui permet à l'entité de faire le point sur ses ressources en compétences clés, afin d'anticiper leur développement. Elle vise à concilier entre l'évolution des collaborateurs et l'évolution de l'organisation.
 - > **Référentiel d'adresses partagées**
Base de données unique, qui lie pour chaque emplacement (adresse client, point lumineux, ...), des coordonnées géographiques projetables sur une carte.
- > **Référentiel emploi et compétences**
Document métier qui décrit le processus d'un emploi-type, les activités de cet emploi-type ainsi que les compétences requises pour l'exercice de ces activités. Il délimite aussi le périmètre d'action et les indicateurs de suivi de la performance.
- > **Régulateur de pression**
Ouvrage installé à l'entrée du réseau d'eau potable. Il sert à régler la pression du réseau d'alimentation afin de fournir au consommateur à tout moment de la journée une pression d'eau suffisante.
- > **Réseau Basse Tension (BT) ou réseau de desserte**
Réseau électrique à tension 110/220 V et 220/380V. Selon la définition électrotechnique, c'est un réseau dont la tension alternative ne dépasse pas 1 000 V.
- > **Réseau Haute Tension A (HTA) ou Moyenne Tension (MT)**
Réseaux à tension 5 500 V, 20 000 V et 22 000 V. Selon la définition électrotechnique, c'est un réseau dont la tension alternative est comprise entre 1 000 et 50 000 V.
- > **Réseau primaire**
Appellation de Lydec pour désigner le réseau HT exploité par l'entreprise (réseaux 5 500 V, 20 000 V, 22 000 V et 60 000 V) et le différencier des réseaux de desserte.



> S

•> Schéma directeur

Les schémas directeurs des quatre métiers (eau, assainissement, électricité et éclairage public) sont des outils techniques permettant d'évaluer les besoins en infrastructures et en équipements pour maintenir les réseaux en bon état et accompagner le développement urbain tel que prévu par les Autorités. Le rôle de ces outils est d'anticiper les besoins en renouvellement, extension et renforcement des réseaux afin d'assurer la continuité des services.

•> Sectorisation

Technique consistant à découper le réseau d'eau potable (à l'aide de manœuvres de vannes) en petits secteurs où les débits nocturnes seront surveillés. Elle permet de mieux cibler la recherche de fuites.

•> Station de prétraitement

Station qui permet de dépolluer suffisamment les eaux usées, en éliminant les composés les plus volumineux, pour qu'elles n'altèrent pas la qualité du milieu naturel. Elle est généralement équipée de trois systèmes : le dégrillage pour éliminer les déchets volumineux, le dessablage pour éliminer les sables et graviers, et le dégraissage-déshuilage pour éliminer les graisses et huiles.

•> Système d'Information Géographique (SIG)

Système informatique permettant de gérer un ensemble de données en y intégrant la localisation géographique.

•> Station de pompage

Station équipée de pompes pour pomper un fluide d'un point A vers un point B.

•> Station de refoulement

Station équipée de pompes mettant sous pression les eaux afin de leur permettre de franchir un relief et de poursuivre leur écoulement gravitaire.

•> Station de relevage

Station équipée de pompes, destinée, lorsqu'un collecteur est trop profond, à élever les eaux dans une canalisation gravitaire afin que l'écoulement puisse de nouveau avoir lieu.

•> Surpresseur d'eau potable

Équipement de pompage qui permet d'augmenter la pression de l'eau en cas de besoin. Il est recommandé pour les immeubles de plus de cinq étages, et dans les zones du réseau à faible pression.

•> Système des boues activées

Procédé de traitement des eaux usées basé sur l'épuration biologique. Les bactéries contenues dans les boues activées par l'apport en oxygène, vont dégrader la pollution généralement composée du carbone, de l'azote et du phosphore.

> T

•> Tampon

Dispositif de voirie en fonte utilisé pour fermer un regard.

•> Taux de dépollution

Rapport entre le volume des eaux usées traitées et prétraitées et le volume des eaux usées collectées.

•> Taux de disponibilité (éclairage public)

Rapport entre le nombre de points lumineux en fonctionnement et le nombre total de points lumineux.

•> Taux de fréquence (ressources humaines)

Indicateur annuel de la fréquence des accidents de travail dans une entreprise. Il se calcule de la manière suivante : nombre d'accidents de travail en service avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées.

•> Taux de gravité (ressources humaines)

Indicateur annuel de la gravité des accidents de travail dans une entreprise. Il se calcule de la manière suivante : nombre de jours d'arrêt des accidents de travail en service x 1 000 / nombre d'heures travaillées.

•> Tutorat

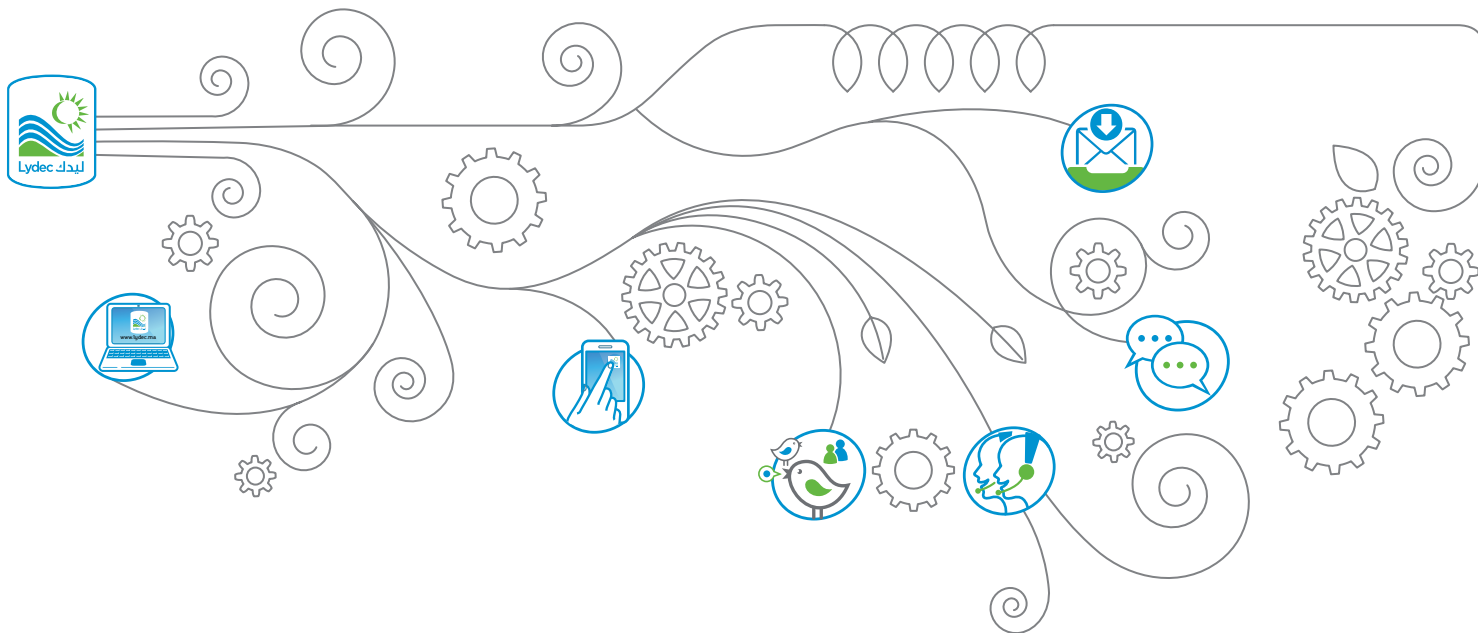
Relation formalisée entre un professionnel confirmé, appelé tuteur, une nouvelle recrue, appelée tuteuré, et le centre de formation. L'objectif de cette relation est d'accompagner le tuteuré dans son parcours d'intégration et d'apprentissage d'un métier dans son environnement réel.

> Z

•> Zone de déferlement

Surface à l'intérieur de laquelle la houle est modifiée à l'approche de la côte (lieu où se brisent les vagues).

Pour nous contacter



Siège social et Direction Générale

Siège social

48, rue Mohamed Diouri,
B.P. 16048 - Casablanca
Tél. : 05 22 54 90 54

Direction Générale

Angle avenue Moulay Hassan I^{er}
et rue Gouraud - Casablanca
Tél. : 05 22 54 90 54

Directions Préfectorales et agences

Direction Préfectorale Casa Anfa

- > **Agence Diouri**
48, rue Mohamed Diouri
- > **Agence Moulay Hassan I^{er}**
Angle avenue Moulay Hassan I^{er}
et rue Gouraud

Direction Préfectorale Aïn Chock - Hay Hassani

- > **Agence Yacoub El Mansour**
Boulevard Ghandi,
angle avenue Yacoub El Mansour
- > **Agence Koutoubia**
5, résidence Koutoubia,
Aïn Chock
- > **Agence Oum Errabii**
Angle boulevards Oum Errabii
et Oued Sebou

Direction Préfectorale El Fida

- > **Agence Ouled Ziane**
Route Ouled Ziane
(près de la gare routière)

Direction Préfectorale Ben M'Sick - Sidi Othmane

- > **Agence Ben M'Sick**
Dar Touzani - km 7,
boulevard Mohammed VI
- > **Agence Moulay Rachid**
Angle avenue «N»
et boulevard Akid El Allam

Direction Préfectorale Aïn Sebaâ - Hay Mohammadi

- > **Agence Aïn Sebaâ**
25, angle allées des Mûriers
et des Eucalyptus
- > **Agence Dar Lamane**
Dar Lamane - Bloc «A»
(en face du complexe sportif)

Direction Préfectorale Sidi Bernoussi

- > **Agence Sidi Bernoussi**
Angle boulevards Ben Saïd Salah
et Mokhtar Ben Ahmed El Garnaoui
- > **Agence Sidi Moumen**
37, hay El Ouala,
Lotissement Taliby,
Attacharouk

Direction Préfectorale Mohammedia

- > **Agence Hassan II**
52, avenue Hassan II
- > **Agence El Alia**
278, boulevard de la Résistance
El Hassania N° 1

Autres points de contact

Vous pouvez également nous contacter
en vous connectant sur :

www.lydec.ma,

blog.lydec.ma,

 [lydecnet](#),

 [lydecweb](#)

et  [elydec](#).



www.lydec.ma • blog.lydec.ma

 lydecnet •  lydecweb •  elydec

Siège : 48, rue Mohamed Diouri - B.P. 16048 - Casablanca
Direction Générale : Angle avenue Moulay Hassan 1^{er}
et rue Gouraud - Casablanca
Tél. : 05 22 54 90 54

